Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13049 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 11-LUNDI 12 JANVIER 1987

Washington et la révolution khomeiniste

Il est encore difficile de dire quelles seront, sur le plan intérieur américain, les conséquences ultimes de ce qu'il est convenu d'appeler le scandale de l'« Irangate ». Chaque jour ou presque apporte son lot de révélations permettant d'approcher d'un peu plus près la vérité. Mais le feuilleton devrait durer encore de longs mois.

Poussés dans les cordes depuis des années par le président Reagan, les démocrates ont enfin prise sur leur adversaire. Il n'est pas sûr pourtant qu'ils veuillent la mort du pécheur. Cela n'est pas nécessaire. Politiquement, c'est déjà fait. Car si M. Reagan se relève, vu son âge, avec un stupéfiant dynamisme de ses interventions chirurgicales à répétition, sa présidence, elle, aura bien du mal à se remettre de l'opération irano-nicaraguayenne.

Sur le plan diplomatique, en revanche, tout n'est pas aussi négatif. Cette affaire a déjà eu et ne manquera pas d'avoir des effets qui, à terme, pourraient modifier considérablement les données politico-stratégiques au Proche et au Moyen-Orient.

Traumatisés par la chute du chah, un de leurs plus fidèles alliés, en 1979 et la prise en otage de leurs diplomates à Téhéran, les Etats-Unis n'ont eu pendant longtemps d'autre politique à l'égard de l'Iran que de contenir l'élan, à leurs yeux messianique, de la révolution khomeiniste. Washington a soutenu indirectement l'Irak dans sa guerre contre le régime islamique, dans la conviction qu'une victoire des chiites iraniens ébranlerait toute la structure d'intérêts dans le golfe Persique.

Appliquant à cette région du monde la théorie des dominos utilisée naguère en Asie du Sud-Est, les Américains voyaient déjà les hordes khomeinistes submerger le Koweït et l'Arabie saoudite, une autre république islamique s'établir au Liban, le régime jordanien aux abois, la perspective finale de ce scénario-catastrophe étant la destruction d'Israël.

Des signes de plus en plus nombreux – l'« Irangate » est le plus évident d'entre eux – indiquent que les Etats-Unis ont actuellement une vision plus réaliste des choses. Le moindre des paradoxes n'est pas que les Israéliens ont fortement contribué à cette évolution dont les prémices remontent au milieu de 1985, à un moment où, précisément – ce n'est pas un hasard, – des émissaires de Washington s'engageaient dans des opérations secrètes de livraisons d'armes à Téhéran.

Les ayatollahs ne sont plus aujourd'hui des parias pour Washington. Et, pour Téhéran, le « Grand Satan » a perdu de son pouvoir maléfique.

Il est certes prématuré d'envisager pour demain une grande réconciliation américano-iranienne. Mais les jalons sont posés pour que les relations d'hostilité entre les deux pays laissent place à des sentiments plus neutres. Voire, un jour, de nouveau à un « soutien » des Etats-Unis à un pays qui ne peut oublier la longue frontière qu'il partage avec l'Union soviétique et l'Afghanistan.

(Lire nos informations page 3.)

Le réaménagement du SME et les conflits sociaux

Les Douze tentent de régler la crise monétaire

Les ministres des finances des Douze devaient se réunir le dimanche 11 janvier à Bruxelles pour tenter de résoudre la crise monétaire par réaménagement du système monétaire européen. M. Balladur, placé le dos au mur par ses déclarations antérieures – « Le franc ne sera pas dévalué », – veut arracher une réévaluation unilatérale du mark à son collègue allemand, M. Stoltenberg, embarrassé par la proximité des élections législatives – le 25 janvier – dans son pays. La RFA était sans doute soucieuse d'obtenir des compensations, pour ses agriculteurs notamment. L'affrontement risquait d'être sévère.

« Le comité monétaire de la CEE, regroupant des hauts fonctionnaires des douze Etats membres chargés des questions monétaires, se réunira samedi à Bruxelles pour discuter de la situation créée pas l'instabilité monétaire ». Ce communiqué du vendredi 9 janvier à 18 h 30 signifiait que les ministres des finances des Douze étudieraient le dimanche un réaménagement des parités au sein du système monétaire européen (SME).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 13 et nos informations page 15.)

La direction d'EDF fait un geste sur les salaires

La direction d'EDF a proposé aux syndicats une modification de l'accord salarial en remplaçant la prime exceptionnelle de 0,4 % de la masse des rémunérations par une augmentation de même ordre à valoir à partir de janvier 1986. Ce geste correspond à une augmentation de l'ordre de 400 francs pour le salaire moyen d'un agent de l'entreprise.

Cette mesure ne met pas en cause les recommandations gouvernementales pour 1987, mais contredit celles qui avaient été faites pour 1986 par l'équipe de M. Chirac.

FO, la CGC et la CFTC devraient signer l'accord salarial à EDF, mais celui-ci ne sera valable que si la CFDT signe. La CGT, elle, a déjà refusé.

A la SNCF, la tendance à la reprise du travail se confirme. Samedi 10 janvier, 25 dépôts sur 94 avaient voté la fin de la grève, et, dans la plupart des 49 dépôts qui avaient reconduit le mouvement, l'effritement était très net.

A la RATP, la situation restait bloquée samedi.

(Lire nos informations pages 12 et 16.)

La révolte des frustrés de l'électricité

Paris-sur-grève

Toute la rue est là. Le fromager, qui a baissé rideau, le boulanger, qui perd *« 5 000 francs par jour minimum »* et qui est venu déverser sur la moquette ses 600 kilos de pâte à pain gâchée. Le garçon de café, qui coupe la parole à tout le monde pour proclamer son attachement à *« la liberté du travail »*, et le patron asiatique du bazar du coin, qui observe le happening avec des yeux presque ronds.

La rue des Martyrs n'en revient pas d'être à l'avant-garde de la grande révolte de Paris-sur-grève, du peuple outragé des forçats de la marche, des condamnés à la pénombre et des damnés du thermomètre. La rue des Martyrs, dans le bon vieux neuvième arrondissement, a pris la parole ou, plus exactement, a investi l'Agence commerciale EDF de l'avenue Trudaine toute proche. Depuis jeudi midi, les commerçants occupent sans interruption les locaux. Et, vendredi soir, ils organisaient des tours de garde de trois heures en trois heures, pour « tenir » tout le week-end.

En quelques heures, la rue des Martyrs est devenue le cœur d'un mouvement social d'un type nouveau : une révolte des frustrés de l'électricité. Innovation consacrée par la présence d'une équipe de télévision américaine qui filme avec gourmandise une pancarte : *« Pour faire du pain, il faut du courant »* et par de très doctes sociologues qui, dès vendredi soir – lors de l'émission « Découvertes » sur Europe 1 notamment, – débattaient déjà du phénomène.

Cette révolte est partie de la base, des zincs et des fournils, des étals et des comptoirs, comme les grèves des semaines dernières avaient éclaté dans les amphis ou les dépôts de cheminots, avant d'embraser l'univers politico-syndical. C'est l'Amicale des commerçants, dont les compétences se limitent habituellement aux illuminations de fin d'année dans cette rue marchande du nord de Paris, qui a servi de point de ralliement.

L'appel aux usagers lancé par le RPR est accueilli ici avec le plus grand scepticisme : *« Les politiques prennent le train en marche, et notre action était lancée avant leur mot d'ordre*, explique un petit entrepreneur. *De toute façon, ils disent n'importe quoi ! »*

« On n'est pas du tout contre le droit de grève des agents de l'EDF, dit un ouvrier pâtissier. *Mais ils pourraient prévenir avant. Ils disent qu'ils sont dans la merde, mais là, c'est nous qui y sommes. »*

Et dès qu'un jeune homme bien mis, d'allure fort peu commerçante, commence à scander *« La France aux Français »*, une armoire à glace lui tombe dessus : *« Tu dis n'importe quoi, tu me rappelles 42. Il y a des commerçants étrangers. Ils ont bien le droit d'être là. »* D'ailleurs l'épicier arabe est présent, en première ligne. Les tours de garde ne sont distribués *« qu'aux personnes de connaissance »* pouvant se porter garantes du respect des lieux. Et l'on affirme bien fort que *« lundi matin, un constat d'huissier sera fait pour démontrer que nous n'avons rien détérioré »*.

PHILIPPE BOGGIO, LAURENT GREILSAMER, CORINE LESNES et DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 12.)

L'ÉDUCATION Le Monde de

DEUX DOSSIERS

UNIVERSITÉ : LE SÉISME

ENFANTS : L'APRÈS-DIVORCE

NUMÉRO DE JANVIER 1987

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Justice trop lente, police corrompue

Le lynchage, « sport » brésilien

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

« Quel est le sport brésilien à la mode ? », demande la *Folha de Sao-Paulo*. *« Le lynchage »*, répond le journal. Il ne se passe pas de semaine, en effet, sans que des citoyens, connus généralement pour leur pacifisme, fassent « justice » de leurs propres mains. Le plus souvent, ils passent aux actes parce qu'ils trouvent que la justice officielle n'est pas assez rapide ni assez sévère. Le scénario est toujours le même : un crime crapuleux est commis. Ses auteurs sont arrêtés. Avant que la police n'ait le temps de réagir, la foule *« indignée »*, *« en colère »*, *« exécute »* les assassins.

Itabuna est une petite ville de la région du cacao dans l'Etat de Bahia. Une petite ville « tranquille », comme on dit, où il ne se passe jamais rien. Il y a quelques jours, un chauffeur de taxi y est assassiné. La police se met en piste et localise vite le criminel, un délinquant de droit commun, qu'elle retrouve dans la voiture de sa victime dont il porte au poignet la montre tachée de sang.

Le lendemain, mardi 6 janvier, un inspecteur et deux policiers amènent le prisonnier sur la petite route de terre où il a commis son crime. Ils procèdent à la reconstitution des faits. Arrive une foule d'environ deux cents personnes mobilisée par des chauffeurs de taxi de la région. Les policiers tentent de les apaiser. En vain. La foule arrache le criminel à ses gardiens et le tue à coups de pied, de gourdins et de pierres. Plus tard, elle empêchera qu'il ne soit enterré en envahissant le cimetière et en jetant de l'essence sur son cadavre pour le brûler.

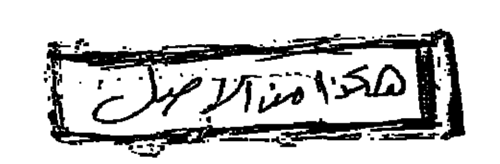
A Ipiau, dans la même région, même scène à la fin de décembre. Cinq bandits sont en prison, après avoir blessé un chauffeur de taxi qu'ils voulaient voler. *« Il faut punir les coupables »*, disent les habitants. Une soixantaine d'entre eux s'arment de marteaux et de revolvers, envahissent le commissariat local, brisent les cadenas qui ferment les cellules, s'emparent des cinq individus, les traînent dans la cour et les lynchent. Ils les achèvent ensuite à coups de feu. On retrouvera l'une des victimes avec un tournevis planté dans l'oreille.

A Ouricuri, dans le Pernambouc, c'est dans le style du Ku Klux Klan qu'opèrent les lyncheurs. Le visage masqué par des bas nylon, armés de fusils et de revolvers, ils surgissent un jour de la semaine dernière dans la prison où deux détenus sont accusés d'avoir violé et tué une jeune fille de dix-huit ans. Après avoir maîtrisé les gardiens, ils saisissent les deux hommes et les emmènent dans un camion.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 11 janvier. – *Buenos-Aires :* visite de Jean-Bernard Raimond en Argentine (jusqu'au 12).

Lundi 12 janvier. – *Paris :* arrivée en visite officielle du roi Hussein de Jordanie.

Rome : visite du général Jaruzelski (jusqu'au 14).

Le Caire : visite du premier ministre espagnol M. Felipe Gonzalez (jusqu'au 15).

Mardi 13 janvier. – *Londres :* visite du ministre espagnol des affaires étrangères M. Fernando Ordonez.

Jeudi 15 janvier. – *Genève :* négociations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur les armes nucléaires et spatiales (NST).

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS			
399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.R.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.



Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Il y a quarante ans

L'échec de Staline en Iran

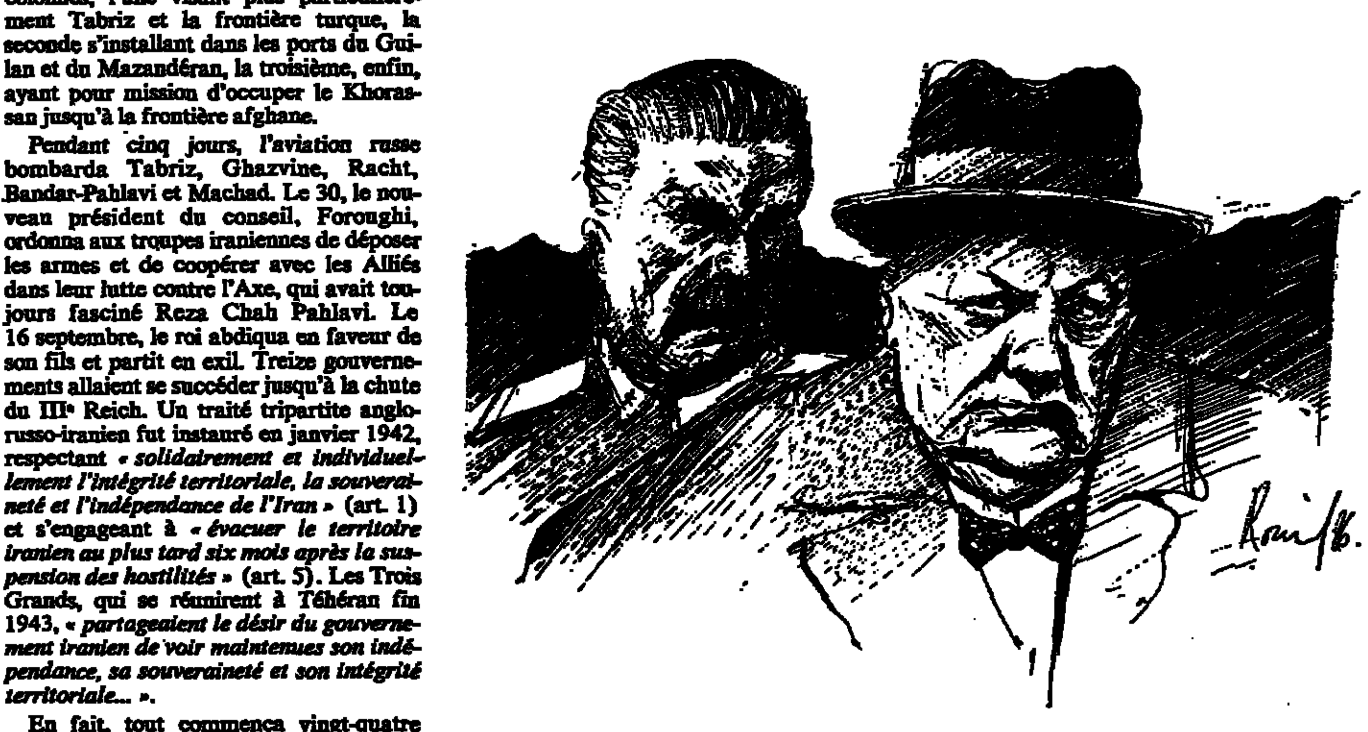
Dans les tout derniers jours de l'année 1946 s'est terminée la sécession de la grande province turcophone d'Azerbaïdjan, dont la rébellion face au pouvoir central de Téhéran avait fait, en une année, plusieurs milliers de morts.

QUAND, le 25 août 1941 à l'aube, les troupes soviétiques et anglaises pénétrèrent sur le sol iranien pour *« se montrer efficaces face à la menace nazie »* et *« prendre des mesures unilatérales et militaires... ne devant aucunement porter atteinte à la souveraineté du pays »*, il devenait clair qu'en envahissant le nord du pays, Staline comptait bien s'y installer de façon quasiment permanente, lui qui rêvait de faire de la Caspienne, une mer intérieure russe. Les cinq mille hommes de l'armée rouge arrivant du Caucase et du Turkestan se répandirent en trois colonnes, l'une visant plus particulièrement Tabriz et la frontière turque, la seconde s'installant dans les ports du Guilan et du Mazandéran, la troisième, enfin, ayant pour mission d'occuper le Khorassan jusqu'à la frontière afghane.

Pendant cinq jours, l'aviation russe bombarda Tabriz, Ghazvine, Racht, Bandar-Pahlavi et Machad. Le 30, le nouveau président du conseil, Foroughi, ordonna aux troupes iraniennes de déposer les armes et de coopérer avec les Alliés dans leur lutte contre l'Axe, qui avait toujours fasciné Reza Chah Pahlavi. Le 16 septembre, le roi abdiqua en faveur de son fils et partit en exil. Treize gouvernements allaient se succéder jusqu'à la chute du IIIe Reich. Un traité tripartite anglo-russo-iranien fut instauré en janvier 1942, respectant *« solidairement et individuellement l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Iran »* (art. 1) et s'engageant à *« évacuer le territoire iranien au plus tard six mois après la suspension des hostilités »* (art. 5). Les Trois Grands, qui se réunirent à Téhéran fin 1943, *« partageaient le désir du gouvernement iranien de voir maintenues son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale... »*.

En fait, tout commença vingt-quatre heures après la capitulation du Japon par une manœuvre habile de Moscou. Jaffar Pichevari (qui s'était rendu célèbre sous le pseudonyme de Soltanzadeh, puis de Badkoubeï, sitôt après la révolution de 1917, en tentant de lancer une insurrection communiste en Iran à partir de Bakou) fondait en Azerbaïdjan un nouveau *« parti démocrate »*, nom qui pouvait éveiller chez les esprits non prévenus le souvenir prestigieux des démocrates de 1906, qui avaient exigé une Constitution pour la Perse des rois Kadjars. En réalité, l'ancien Parti communiste iranien (fondé par Pichevari en URSS, après la victoire définitive de Lénine) se camouflait derrière ce nouveau groupe politique. Les nouveaux démocrates réclamaient l'autonomie de leur province, un statut plus favorable pour la langue turque, parlée par la majorité des habitants de l'Azerbaïdjan, et une représentation plus importante au Parlement de Téhéran.

Le Toudeh fusionna immédiatement avec ce parti, et le mouvement séparatiste kurde lui apporta son soutien. Dès lors, tout se détériora très vite ; on signala la présence de troupes russes à Racht, Ghazvine et même Karadj, à 40 kilomètres de la capitale. Ni la nomination d'un nouveau président du conseil (Hakimi) ni l'envoi d'un nouveau gouverneur (Bayat), ni l'arrivée de trois mille soldats américains dans la capitale, encore moins le maintien de l'ordre musclé du général Dérakhchani, commandant la division du nord-ouest, ne purent éviter le pire : le 19 novembre, les communications étaient totalement coupées avec Téhéran, et avant la fin de l'année, l'armée iranienne avait déposé les armes dans tout l'Azerbaïdjan. Plusieurs rencontres Pichevari-Bayat *tournèrent court, et le 12 décembre*, un Parlement local était inauguré et un gouvernement autonome formé. Pichevari en prenait la tête, les autres postes importants étant confiés à des hommes sûrs, tels *Salamollah Djavid, disciple zélé* de Moscou, qui prenait en main la police secrète, ou Danichian, nommé commandant en chef de la nouvelle *« armée du peuple »*. Le 22, Radio-Bakou proclamait que *« l'Azerbaïdjan devait constituer une République autonome dans le cadre de l'Iran »* et que *« le gouvernement local reconnaîtrait le gouvernement central et appliquerait ses lois à condition qu'elles ne s'opposent pas à celles promulguées par le Parlement local. »*



Les conditions de Moscou

Débordé de toutes parts, harcelé par un Madjlis de plus en plus turbulent, pris à partie par la gauche et le centre nationaliste, le chef du gouvernement présenta sa démission le 28 décembre ; elle fut refusée. *Le député de Téhéran,* Mohamed Mossadegh, demanda à Hakimi de charger le délégué iranien aux Nations unies de mettre la question de l'Iran à l'ordre du jour. Le 15 janvier 1946, dans un discours au Parlement, le président du conseil se justifia longuement. Il apprit par la même occasion aux députés que, conformément aux accords de janvier 1942, les Anglais avaient commencé à quitter le pays. Le 20, il démissionnait. Une semaine plus tard, il était remplacé par un homme de soixante-treize ans qui formait son sixième gouvernement depuis 1922 et qui aura eu le mérite de terminer définitivement cette pénible affaire : Ahmed Ghavam Saltaneh, un des auteurs de la Constitution iranienne, plusieurs fois emprisonné, puis exilé sous le règne de Réza Chah.

Il lui fallut deux semaines pour former un nouveau gouvernement d'union nationale et faire comprendre aux parlementaires que la solution de cette crise se trouvait à Moscou.

Le 19 février, avec une suite de huit personnes, Ghavam débarquait au Kremlin où il fut reçu par Molotov. Les Russes savaient que la date limite d'évacuation de leurs troupes avait été fixée d'un commun accord avec Londres au 2 mars et que les troupes anglo-américaines respectaient scrupuleusement ce calendrier. Moscou tergiversa et, le 5 mars, Staline offrit un grand banquet en l'honneur de son hôte iranien. Téhéran s'impatientait. Le surlendemain, de graves émeutes firent plusieurs morts devant le Parlement. Le 8, Moscou proposa six conditions pour l'évacuation de ses troupes : un traité d'alliance avec l'Iran ; la reconnaissance par Téhéran du gouvernement autonome de Tabriz ; la coordination de la politique extérieure de l'Iran avec celle de l'URSS ; un accord sur l'octroi de concessions pétrolières dans le Nord ; l'encadrement des troupes azerbaïdjanaises par des conseillers militaires soviétiques et l'occupation de points stratégiques par l'URSS. *Dans l'attente* de l'acceptation de ces conditions, il était suggéré que le gouvernement iranien invite l'armée soviétique à *« rester sur ses positions actuelles »*.

La mission iranienne regagna Téhéran le 10. Désormais, l'opinion publique était divisée en deux groupes : ceux qui estimaient que les pourparlers de Moscou devaient être considérés comme positifs et ceux, comme Mossadegh, qui voyaient dans le communiqué final une véritable mainmise des Russes sur le pays. Londres et Washington étaient également inquiets et menacèrent à nouveau de porter l'affaire iranienne devant le Conseil de *sécurité si Téhéran ne le faisait pas lui*-même. Le 18 mars, une note de protestation iranienne était remise au secrétaire général Trygve Lie et six jours plus tard, la seconde session du Conseil de sécurité s'ouvrit à Washington. Au nom de l'Iran, l'ambassadeur Hossein Ala fut chargé de défendre les intérêts de son pays. Le 26, le délégué soviétique Gromyko s'opposa à l'évocation de cette affaire devant le Conseil, *« les pourparlers irano-soviétiques ayant abouti à un accord »*. De plus, ajouta-t-il, l'évacuation des troupes russes, commencée depuis peu, *« sera définitive dans cinq à six semaines »*. Par deux fois, la motion d'ajournement fut rejetée (neuf voix contre deux, URSS et Pologne) et les Russes quittèrent la salle. Dans un long exposé, Ala affirma que le gouvernement *Ghavam n'avait signé avec Moscou aucun* accord *« contraire à la Charte des Nations unies, à la Charte atlantique, à la Constitution iranienne et aux accords tripartites de 1942 »*.

L'évacuation des troupes soviétiques

Entre-temps, un nouvel ambassadeur soviétique, Sadtchikov, était arrivé en Iran. De nouvelles négociations commencèrent immédiatement et, le 5 avril, un communiqué commun, contresigné par Ghavam, précisait que les forces soviétiques évacueraient l'Iran dans un délai de quarante-cinq jours à dater du 24 mars 1946. Il était également stipulé que l'accord sur une concession pétrolière serait proposé à la Chambre issue des élections de la quinzième législature à l'automne.

Le 9 mai, soit avec soixante-huit jours de retard sur le calendrier initial prévu, le dernier soldat russe quittait le sol iranien ; mais Moscou savait parfaitement qu'il laissait derrière lui un pays agité et troublé, où ses agents pouvaient continuer leur travail de propagande dans les six provinces septentrionales. Un certain nombre de décisions, pas toujours judicieuses, furent prises par Ghavam qui fit arrêter l'ancien président du conseil Tabatabaï et le chef d'état-major Hassan Arfa. Il *nomma ensuite Mostachar-el-Dowleh* gouverneur à Tabriz et exila Mossadegh en Suisse. *Quelques semaines* plus tard, il constitua un gouvernement de Front populaire comprenant trois ministres du Toudeh (Yazdi, Keshavarz, Eskandari). Restaient désormais face à face Ghavam et Pichevari. *Les deux hommes s'étaient* rencontrés une première fois à Téhéran le 28 avril (en présence de Sadtchikov), puis tous les jours jusqu'au 13 mai sans que personne ne cédât un pouce (entre-temps, les troupes gouvernementales attaquaient victorieusement les Kurdes, alliés des démocrates, à Mahabad). Le 14, Pichevari regagna sa capitale.

Toutefois, une décision du conseil des ministres du 28 mai allait être la première étape d'un rapprochement entre Ghavam et les dissidents : le partage des biens domaniaux sur l'ensemble du territoire iranien, que Téhéran n'avait jamais voulu accepter jusque-là. Cette première concession allait faciliter le règlement du conflit. Le 11 juin, une délégation gouvernementale présidée par Mozaffar Firouz, directeur de la propagande, *se rendait à Tabriz*, où elle signait toute une série d'accords prévoyant entre autres que le gouverneur général de l'Azarbaïdjan serait choisi par Téhéran d'après une liste proposée par Tabriz et qu'une commission mixte étudierait la question de l'armée. Les « fédaïs » (volontaires) ne seraient pas désarmés, mais réintégrés dans les forces de gendarmerie. Enfin, une commission mixte déterminerait les dommages causés aux propriétaire spoliés dont les terres avaient été partagées entre les paysans de la province.

Ces accords eurent le mérite de calmer les esprits, mais la trêve fut de courte durée, d'autant que les voisins kurdes, eux aussi en rébellion contre Téhéran, et soutenus par les Russes, poursuivaient leur agitation aux confins du lac de Rezaïeh, limite de l'Azerbaïdjan.

Interrompues par l'accord du 13 juin, les conversations irano-azerbaïdjanaises reprirent le 19 août dans la capitale. On y parla de nominations de hauts fonctionnaires, de participation des démocrates au cabinet et des futures législatives. Les discussions furent difficiles et frôlèrent souvent la rupture. Le 1er septembre, Pichevari menaça de proclamer l'indépendance totale de sa province. Ghavam tergiversa, remania son gouvernement, se sépara de ses ministres toudehis, nomma Firouz ambassadeur à Moscou et fixa les élections au 7 décembre. Dès lors, le président du conseil eut toute la gauche contre lui. Le 30 octobre, le Toudeh, les démocrates *d'Azerbaïdjan et du Kurdistan, le Djangal* du Guilan, les socialistes et trois groupuscules de gauche annoncèrent leur fusion *« pour lutter jusqu'au bout contre toute ingérence dans les élections »*. Dès cet instant, l'allure des événements s'accéléra. De la grève, on passa aux accrochages, puis aux excès en tous genres et aux attentats. Tour à tour, dans les deux provinces caspiennes (Mazandéran et Guilan), le sang coula, les raids et les attentats se succédèrent, tandis que l'armée régulière avançait. Pichevari, se sentant pris de vitesse, devint de plus en plus provocant et refusa une dernière main tendue par le gouverneur de Tabriz.

Le 10 décembre, Ghavam ordonna l'assaut final : en une semaine, tout fut réglé : tour à tour, Mianeh, Miandoab, Maragheh et Rezaïeh tombèrent. Le 13, le désordre le plus complet régnait dans la capitale provinciale où l'état de siège fut proclamé par les autorités locales. Incendies, pillages, assassinats, règlements de comptes, attentats et exécutions sommaires se succédèrent. Il n'en fallut pas plus pour faire fuir les dirigeants locaux et les milices démocrates. Alors que Pichevari et quelques partisans réussissaient à passer en URSS, leurs alliés kurdes se replièrent vers le Sud, puis se rendaient aux troupes gouvernementales. En quelques jours, cinq mille fédaïs furent désarmés. Après Tabriz, ce fut au tour d'Ardébil, Astara, Marand, Djolfa, Khoy et l'ultime bastion de Mahabad de tomber. A la fin décembre, le territoire tout entier avait réintégré le giron de la mère patrie au prix de milliers de morts.

FREIDOUNE SAHEBJAM.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
JEAN POPEREN
animé par Alexandre BALOUD
avec André PASSERON
et Jean-Louis ANDREANI (*Le Monde*)
Gilles LECLERC
et Dominique PENNEQUIN (*RTL*)
en direct sur RTL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Iran



CONFLIT TCHADIEN : au cours d'une brève conférence de presse à Tripoli

M. Goukouni Oueddeï invite tous les belligérants à « déposer les armes »

Dans une brève conférence de presse à Tripoli, devant cinq journalistes étrangers, dont l'envoyé spécial de l'AFP, M. Goukouni Oueddeï a demandé, le vendredi 9 janvier, à tous les belligérants au Tchad de déposer les armes.

La « rentrée politique » de M. Goukouni Oueddeï est surprenante à plus d'un titre. L'ancien président du GUNT et chef des Forces armées populaires (FAP), qui affrontent aujourd'hui les troupes libyennes dans le nord du Tchad, était, en effet, en résidence surveillée, dans la capitale libyenne, depuis plus de trois mois. Le 30 octobre, il avait été blessé par balles par des soldats libyens et placé dans un hôpital militaire. Son directeur de cabinet, M. Kaïlan Ahmet, qui réside à Paris, avait récemment indiqué que le colonel Kadhafi avait fait installer un poste émetteur à l'hôpital pour que le chef des FAP demande à ses troupes de cesser leur « rébellion » contre les forces libyennes. Celui-ci, selon M. Kaïlan, avait refusé.

Vendredi, M. Goukouni Oueddeï a demandé aux belligérants *« de déposer les armes et d'accorder la priorité au dialogue en vue de résoudre le conflit et d'instaurer la paix, la stabilité et l'indépendance du Tchad »*. Se présentant comme le *« chef légitime du Tchad »*, il a invité les diverses composantes de l'opposition au régime de N'Djamena à se retrouver à Bardaï (siège officiel du GUNT, dans le Tibesti), pour *« mettre un terme à leurs querelles intestines »*.

Celui dont le colonel Kadhafi a récemment déclaré qu'il le considérait *« comme un Libyen »*, parce que *« Toubous et Libyens sont un même peuple »*, a déclaré en outre : *« Malgré les incidents malheureux, je demeure, dans le cadre du respect de mon identité et de mes convictions profondes forgées pendant près de vingt ans de lutte révolutionnaire, un véritable ami du « guide » de la révolution, le frère Mouammar Kadhafi, et je suis convaincu qu'il usera de son influence pour aider les frères tchadiens de tous les horizons à résoudre leur conflit. »*

La « conférence de presse » du chef des FAP s'est déroulée dans une villa d'un quartier résidentiel de Tripoli. Trois hauts fonctionnaires libyens entouraient M. Goukouni Oueddeï, qui souhaitait, au début de sa rencontre avec la presse, s'en tenir à la lecture d'une brève déclaration. En costume bleu, cravate rayée, recouvert d'une tunique blanche, M. Goukouni Oueddeï semblait à l'aise, selon l'envoyé spécial de l'AFP, mais n'a pas voulu répondre à une question sur son état de santé, se bornant à indiquer qu'il avait souhaité *« rompre le silence absolu »* pour *« prouver qu'il était physiquement et moralement bien et démentir tout ce qui a été dit à ce propos »*.

Malgré cette affirmation, le caractère « spontané » des déclarations apparaît fortement sujet à caution. M. Goukouni Oueddeï semble d'ailleurs assez peu sûr de sa situation, puisqu'il déclare qu'il ne *« pense pas être obligé de quitter la Libye »*, et qu'il n'estime pas *« être maintenu par la force dans ce pays s'il décidait de partir »*.

M. Goukouni Oueddeï, qui invite les *« forces extérieures* [la France et les Etats-Unis] *à demeurer à l'écart du problème tchadien »*, désavoue, d'autre part, le chef d'état-major de l'Armée de libération nationale (ANL, ex-branche armée du GUNT), M. Adoum Yacoub, estimant que celui-ci n'avait pas qualité pour décider du ralliement des FAP aux forces gouvernementales tchadiennes. Les autorités de N'Djamena ont en effet annoncé jeudi l'intégration progressive des FAP au sein des FANT, ce qui, sous réserve de confirmation, constituerait une victoire politique importante pour le président Hissène Habré.

La « prestation » de M. Goukouni Oueddeï doit, de toute façon, être replacée dans le contexte récent des affrontements au sein de l'opposition tchadienne. M. Goukouni Oueddeï a été « remplacé » à la tête du GUNT, le 18 novembre dernier, par M. Acheikh Ibn Oumar, chef du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), dont les partisans (moins d'un millier d'hommes) ont maintenu leur alliance avec Tripoli. Depuis longtemps, le colonel Kadhafi s'appuie alternativement sur M. Goukouni Oueddeï et M. Acheikh Ibn Oumar. Le ralliement des FAP au régime du président Habré a porté un coup sévère à la position de Tripoli, dans la mesure où l'« opposition tchadienne » n'avait plus beaucoup de consistance. Nul doute que le chef de la Jamahiriya libyenne cherche aujourd'hui à ressouder, même artificiellement, l'« unité » du GUNT. Il reste que le ralliement de M. Goukouni Oueddeï — qui, le 17 octobre dernier, se disait « prisonnier » du colonel Kadhafi — au président Habré n'emportait pas non plus la conviction. Fils du Derdeï du Tibesti (chef spirituel des Toubous), M. Goukouni Oueddeï n'est pas, *a priori*, prêt à se placer sous la houlette de M. Hissène Habré, son ancien lieutenant. Le colonel Kadhafi, qui a reçu vendredi M. Acheikh Ibn Oumar, n'ignore pas, d'autre part, que celui-ci, un « Arabe » de la région d'Ati, n'aura jamais la même représentativité, pour les populations touboues, que M. Goukouni Oueddeï.

Dans le nord du Tchad, les combats se sont poursuivis jeudi dans la région de Bardaï, N'Djamena affirmant que les forces gouvernementales tchadiennes (il n'est plus question aujourd'hui, dans les déclarations des autorités tchadiennes, du combat des FAP) ont repoussé les *« troupes d'agression libyennes »*. Alors que les livraisons de matériels militaires français et américains se poursuivent, une mission militaire française se rend ce week-end dans la capitale tchadienne. Cette mission est conduite par le général Jean Saulnier, chef d'état-major des armées, qui est accompagné du général Robert Gastaldi, chef de la mission militaire de coopération au ministère de la coopération. Depuis la victoire des FANT à Fada, la situation militaire s'est sensiblement modifiée, et la France souhaite, à la fois, évaluer les besoins tchadiens, la nature des matériels qui ont été utilisés par la garnison libyenne de Fada, et apprécier dans quelle mesure le dispositif français Epervier doit être modifié et renforcé. Enfin, on indique à Paris, de bonne source, que les communiqués de victoire de N'Djamena, depuis quelques jours, posent un problème de crédibilité (l'importance des raids aériens libyens dont fait état N'Djamena est considérée comme exagérée), et qu'il est nécessaire de *« mettre les choses au point »* à ce sujet avec le président Hissène Habré.

L. Z.

● **Alger demande à la France de privilégier le dialogue dans le conflit tchadien.** — M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, qui a été reçu, vendredi 9 janvier, par M. Mitterrand, a déclaré que son pays était prêt à jouer un rôle pour que le dialogue s'instaure entre Tchadiens, Libyens et Français, indiquant notamment : *« Devant l'escalade actuelle, l'Algérie a exprimé son souhait à ses amis français de voir privilégier le dialogue plutôt que la confrontation. Et à nos frères libyens, nous avons exprimé notre souhait de les voir accepter une solution africaine à ce conflit. »*

La nouvelle offensive Kerbala 5

Les Irakiens tentent d'isoler les forces iraniennes qui ont traversé le Chatt-el-Arab au sud de Bassorah

Plus de vingt heures après le lancement de l'offensive iranienne Kerbala 5 sur une bande de 20 kilomètres au sud du territoire irakien, les combats se poursuivaient encore, le vendredi 9 janvier, sur un terrain marécageux, où les troupes iraniennes ont progressé de 6 à 7 kilomètres, estiment les observateurs à Bagdad, en fonction d'informations en provenance du front.

La tactique irakienne consiste, selon ces mêmes observateurs, à isoler les forces iraniennes qui avaient pris pied sur la rive occidentale du Chatt-el-Arab à une vingtaine de kilomètres au sud de Bassorah.

C'est ce qui explique l'intervention massive de l'aviation pour *« empêcher l'arrivée de renforts à ces troupes »*, ajoutent-ils. Les hélicoptères irakiens ont effectué ainsi une centaine de missions vendredi, visant, selon le communiqué quotidien irakien, des concentrations de troupes adverses. Les chasseurs irakiens ont, pour leur part, effectué 222 missions de combat dans ce secteur, détruisant 310 véhicules et 155 embarcations iraniennes. Un seul appareil a été abattu, selon Bagdad.

L'attaque iranienne a été menée sur sept axes différents, et son objectif serait le contrôle de la ville de Bassorah, soumise depuis jeudi soir à un pilonnage intensif de l'artillerie iranienne, qui a fait, selon un bilan irakien, 16 tués civils.

D'autre part, 58 civils auraient été tués et 100 autres blessés, vendredi matin, lors d'un bombardement de l'aviation irakienne, sur la ville de Soussanguerd dans la province de Khouzistan (sud-ouest de l'Iran). Selon l'agence d'information iranienne, la plupart des victimes de ce *« raid inhumain »* sur des quartiers résidentiels d'une ville à grande densité de population sont des femmes et des enfants.

A Washington, le département de la défense n'a pas commenté ces derniers combats, mais a précisé qu'une offensive comparable dans la même région le 24 décembre (Kerbala 4) avait fait dans le camp iranien environ 25 000 victimes, dont 15 000 morts, soit au moins le triple des pertes irakiennes. — *(AFP, AP.)*

LIBAN

L'aéroport de Beyrouth bombardé pour la seconde fois en quarante-huit heures

L'aéroport international de Beyrouth a été de nouveau bombardé le vendredi 9 janvier et a dû être fermé pour la deuxième fois en l'espace de deux jours. Quatorze bombes ont touché la piste en l'espace de vingt minutes. Sans toutefois faire de victimes. Les tirs ont commencé cinq minutes après l'atterrissage d'un Boeing-707 des Middle East Airlines arrivant de Larnaca. Les cent vingt-six passagers et membres d'équipage ont pu quitter l'avion sans incident. Selon la radio officielle de Beyrouth, les obus ont été tirés de « l'est », référence apparente au secteur chrétien de Beyrouth.

Ce nouvel incident a relancé la controverse entre musulmans et chrétiens, ces derniers réclamant l'ouverture d'un nouvel aéroport dans leur réduit au nord de Beyrouth. Les Forces libanaises ont démenti toute responsabilité dans le bombardement de l'aéroport, affirmant qu'elles souhaitaient *« ouvrir un nouvel aéroport, et non pas détruire celui qui existe déjà »*. Les dirigeants chrétiens demandent, depuis un certain temps, qu'une bande d'autoroute abandonnée au nord de Beyrouth soit transformée en second aéroport. La « piste », longue de 3 kilomètres et large de 60 mètres, a été baptisée « Aéroport Halat » et abrite déjà trois chasseurs Hawker vieillissants de la petite armée de l'air libanaise. Les dirigeants musulmans, pour leur part, s'opposent à l'ouverture d'un nouvel aéroport qui, à leurs yeux, ne constituerait qu'une étape de plus vers une partition du pays.

Au Liban sud, deux personnes ont été tuées et six blessées lors d'un raid mené par quatre bombardiers israéliens sur des positions occupées par plusieurs organisations palestiniennes à l'est de Saïda. Les objectifs visés étaient à proximité du village stratégique de Maghdouché, divisé entre les Palestiniens et le mouvement chiite Amal, et sur une colline qui surplombe le camp de refugiés palestiniens d'Aïn-Heloué, aux portes du chef-lieu du Liban sud. Ce raid israélien constitue la troisième intervention directe de l'armée de l'air israélienne sur le théâtre de la « guerre des camps », qui oppose depuis cent un jours les miliciens d'Amal et les Palestiniens. — *(AFP, AP, Reuter.)*

NICARAGUA

La nouvelle Constitution est proclamée

Managua *(AFP, Reuter, UPI.)* — Le président nicaraguayen Daniel Ortega a annoncé, le vendredi 9 janvier, l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, en précisant que l'état d'urgence, qui suspend les libertés individuelles depuis 1982, ne sera pas levé. Cette nouvelle Constitution, la onzième de ce pays depuis son indépendance en 1821, est la première depuis l'arrivée au pouvoir des sandinistes, après le renversement de l'ancien dictateur Anastasio Somoza en juillet 1979. Ce texte, qui réaffirme les principes d'économie mixte, de pluralisme politique et de non-alignement, avait été adopté le 19 novembre dernier par l'Assemblée nationale nicaraguayenne, contrôlée par les sandinistes.

La proclamation de la Constitution ne devrait pas modifier sensiblement la vie politique à Managua. La radio nationale a en effet annoncé qu'au moins dix articles étaient suspendus par décret présidentiel, dont ceux garantissant le droit de manifestation, de grève et de liberté de l'information.

Dans son discours le président Ortega a souligné que les Etats-Unis préparaient de *« nouvelles actions terroristes »* contre la révolution sandiniste. Le chef de l'Etat a de plus rejeté une proposition de l'opposition réclamant que l'état d'urgence ne s'applique qu'aux zones de guerre. *« Nous affrontons l'agression et la guerre dans tout le pays »*, a affirmé le président Ortega devant les cadres du régime, plusieurs délégations parlementaires étrangères et des dizaines de milliers de personnes rassemblées sur la place de la Révolution à Managua.

En marge de la cérémonie, trois mille personnes environ ont participé sans incidents à une manifestation organisée par la Coordination démocratique nicaraguayenne (CDN, opposition) et interdite par les autorités, contre cette nouvelle charte. Les manifestants ont défilé en chantant *« communisme non, démocratie oui »*, réclamé la libération des prisonniers politiques et dénoncé *« la censure de la presse, la persécution religieuse et le manque de libertés »*. La police n'est pas intervenue et les manifestants se sont ensuite dispersés dans le calme.

Un porte-parole du département d'Etat américain a simplement qualifié le texte de la Constitution de *« masque derrière lequel le Parti sandiniste cache son contrôle total sur le Nicaragua »*.

ÉTATS-UNIS : deux importants documents rendus publics

Les ventes d'armes à l'Iran devaient aussi servir à obtenir la libération des otages américains

confirme la Maison Blanche

Confrontée à des révélations quotidiennes de la presse sur l'affaire des ventes secrètes d'armes à l'Iran, la Maison Blanche a pris l'initiative de publier, le vendredi 9 janvier, le document signé le 17 janvier 1986 par le président Reagan par lequel ce dernier donnait une couverture légale à de telles transactions. La présidence a également rendu public un mémorandum établi par le vice-amiral John Poindexter, à l'époque conseiller de M. Reagan pour les questions de sécurité nationale. Ce mémorandum, que M. Reagan n'aurait pas lu mais qui lui aurait été présenté verbalement dans ses grandes lignes par M. Poindexter, exposait les objectifs politiques des ventes d'armes au régime khomeiniste.

La première constatation qui s'impose à la lecture de ces deux importants documents est que, contrairement à ce qu'il affirme depuis le début de l'affaire, en novembre, l'un des buts de l'opération était bien d'obtenir la libération des otages américains au Liban. Le mémorandum rédigé par M. Poindexter souligne, en effet, que la livraison d'armes à Téhéran *« pourrait bien être notre seul* [le mot est souligné dans le texte original] *moyen d'obtenir la libération des Américains détenus à Beyrouth »*.

Le mémorandum souligne encore que les Israéliens, à qui reviendrait l'initiative de l'ensemble de ce plan, s'étaient montrés *« sensibles »* au désir du gouvernement américain de récupérer leurs otages. Si les responsables de Jérusalem comprenaient bien la position des Etats-Unis de ne pas faire de concessions à des groupes considérés comme terroristes, ils n'en auraient pas moins insisté, selon le mémorandum, pour faire valoir que ces organisations pouvaient être plus facilement influencées par l'intermédiaire de gouvernements (sous-entendu celui de Téhéran) que directement.

Plus généralement, les ventes secrètes d'armes américaines à Téhéran devaient *« faciliter les efforts déployés par des tiers ou des pays tiers en vue d'établir des contacts avec des éléments modérés à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement de l'Iran »*. Le but de ces contacts était de parvenir à la mise en place en Iran d'un gouvernement plus favorable aux Etats-Unis. La crédibilité de ces éléments *« modérés »* ne pouvait qu'être renforcée, souligne l'ordre signé par M. Reagan, s'ils étaient en mesure d'*« obtenir les moyens nécessaires pour défendre leur pays contre l'Irak et contre une intervention de l'Union soviétique »*.

Les Israéliens auraient été convaincus qu'en agissant ainsi les Américains pouvaient espérer *« pénétrer »* la hiérarchie au pouvoir à Téhéran, un objectif *« impossible à atteindre »*, selon eux, par d'autres voies. Tant sur ce point qu'en ce qui concerne la libération des otages américains, la stratégie mise en œuvre conjointement par Washington et Jérusalem n'a pas vraiment donné les résultats attendus.

Le rôle de la CIA

L'ordre du 17 janvier 1986 pas plus que le mémorandum sur lequel il s'appuie n'évoquent le second volet de l'affaire : le détournement d'une partie des revenus provenant des ventes d'armes à l'Iran au profit des « contras » nicaraguayens. A ce sujet, la CIA, dans une démarche inhabituelle, a protesté de son innocence vendredi en assurant ne pas avoir été mêlée à cet aspect des choses. L'agence centrale de renseignement a toutefois reconnu que son directeur, M. Casey, et son adjoint, M. Robert Gates, avaient été *« informés durant l'automne 1986 de vagues rumeurs selon lesquelles une partie de l'argent iranien aurait été détournée au profit des « contras »*. Ils auraient alors *« agi en conséquence »* et notamment fait part de leurs inquiétudes au Conseil national de sécurité *« à plusieurs reprises au mois d'octobre »*. M. Casey aurait même recommandé que la Maison Blanche *« se saisisse du problème »*.

Il apparaît, toutefois, si l'on en croit la chaîne de télévision NBC, que la CIA aurait joué un rôle actif auprès de certaines organisations privées américaines d'aide aux « contras ». Selon NBC, M. Casey aurait été tenu régulièrement au courant de ces activités par l'un des hommes chargés de les coordonner, l'ancien général Richard Secord. Les missions aériennes de ravitaillement au Nicaragua des « contras » ont été effectuées avec l'entière *« connaissance, approbation et soutien »* de l'agence de renseignement américaine, affirme NBC.

M. L.

Le lynchage, « sport » brésilien

(Suite de la première page.)

On ne retrouvera des présumés coupables le lendemain que des lambeaux de cadavres éparpillés sur la route. Ils ont été mis en pièces par leurs assassins.

Les journaux parlent de *« fête macabre »* à propos d'une tuerie du même genre qui s'est produite à la veille de Noël dans une localité de l'Etat de Parana, Umuarama. Trois voyous ont séquestré un couple, tué l'homme, violé sa fiancée qu'ils ont laissée pour morte sur un terrain vague. Le crime révolte la population. L'homme était un photographe connu et apprécié de tout le monde.

Grâce au témoignage de la jeune fille, la police met vite la main sur le trio. La nouvelle est annoncée à la radio; deux mille personnes se dirigent vers la prison, l'encerclent, tuent les trois détenus à coups de bâton, traînent les cadavres sur une place et les brûlent dans la joie générale. La police, impuissante, assiste de loin à ce qui sera interprété par la suite comme un « rituel » sauvage.

Les exemples se répètent un peu partout. Un jour, ce sont des chauffeurs qui bloquent une camionnette de la police sur une route près de Curitiba pour en tirer trois délinquants qu'ils assassinent à coups de clé à molette. Un autre jour, à Amambai, dans le sud du Mato Grosso, c'est un innocent que la foule déchaînée assassine à coups de pied. La victime, un ancien policier, a été aperçue sur une route où un chauffeur de taxi a été assassiné. Dans la foule qui se presse devant le commissariat de police pour réclamer les coupables, une voix lance : *« C'est lui. »*

L'ancien policier a beau se défendre, dire que le jour du crime il était loin de là, chez sa fiancée, il est attrapé, ligoté, bâillonné avec une chaîne de fer, brûlé avec des cigarettes, achevé après près d'une heure de souffrances et son cadavre est incendié.

L'hebdomadaire *Veja*, qui dit qu'une *« fièvre sauvage »* semble s'être emparée du pays, observe que, dans bien des cas, les lynchages n'ont rien de spontané. Des groupes organisés manœuvrent chaque fois les foules. Celles-ci lynchent les criminels, dit-on, parce qu'elles désespèrent de la justice, trop lente et souvent corrompue. Elles désespèrent aussi de la police, à cause de ses liens connus avec la criminalité; les bourreaux d'occasion opèrent dans un pays à l'armature sociale trop lâche où la violence imprègne les rapports quotidiens.

CHARLES VANHECKE.

Dans une lettre adressée à sa femme

M. Marcel Fontaine appelle le gouvernement français à satisfaire les exigences de ses ravisseurs

Beyrouth *(AFP)*. — M. Marcel Fontaine, un des otages français au Liban, a adressé le vendredi 9 janvier une lettre dans laquelle il appelle le gouvernement français à satisfaire les exigences de ses ravisseurs.

Dans un texte parvenu à l'AFP à Beyrouth-Ouest, M. Fontaine, âgé de quarante-deux ans, consul adjoint à l'ambassade de France à Beyrouth, détenu depuis le 22 mars 1985 par l'organisation du Djihad islamique, demande *« pourquoi le gouvernement utilise des subterfuges quand il connaît parfaitement les conditions des ravisseurs »*.

M. Fontaine demande également pourquoi le gouvernement français *« continue à armer l'Irak »*, ajoutant : *« Il faut que la France mène une politique plus indépendante, plus mesurée, équilibrée et moins partisane, et qu'elle cesse d'être à la traîne d'autres pays, et cela pour la sécurité et la tranquillité de tous les Français. »*

Tout en estimant que *« ce que fait le gouvernement français est bien, mais (...) pas suffisant »*, le diplomate français affirme : *« Il faut que les dirigeants français sachent bien que nous ne sortirons d'ici que si toutes ces exigences sont satisfaites. »* *« En attendant, le cauchemar pour nous continue, nous n'en pouvons plus de tirer la sonnette d'alarme »*, ajoute-t-il.

Répétant ses *« pourquoi »*, il interroge encore : *« Pourquoi le gouvernement français agit-il avec une telle lenteur ? Pourquoi prolonge-t-il de la sorte ce calvaire ? »*

A Paris, l'épouse du diplomate, Mme Eliane Fontaine, s'est déclarée *« soulagée »* d'apprendre qu'une lettre de son mari à son intention était parvenue à l'AFP à Beyrouth-Ouest. *« C'est un geste humanitaire de la part des ravisseurs »*, a-t-elle dit.

Mme Fontaine s'était rendue au Liban après avoir reçu à Noël une lettre de son mari. Arrivée le 30 décembre dans la capitale libanaise en compagnie de son fils Erik, elle avait quitté Beyrouth le 7 janvier après avoir rencontré le guide spirituel du Hezbollah (parti de Dieu, intégriste pro-iranien), Cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, et le vice-président du conseil supérieur chiite, Cheikh Medhi Chamseddine.

En Cisjordanie

Arrestation d'un journaliste palestinien

Jérusalem, *(AFP, Reuter)*. — Un journaliste palestinien du quotidien *Al-Fajr* (pro-OLP), édité à Jérusalem-Est, a été arrêté le vendredi 9 janvier sur ordre des autorités militaires israéliennes, *« pour une période de six mois »*, a-t-on appris de source palestinienne.

M. Khalil Achour, âgé de trente-deux ans, correspondant à Naplouse (nord de la Cisjordanie) du journal en langue arabe, est emprisonné *« pour des raisons de sécurité »*, par arrêt administratif, selon la même source.

L'ordre de détention administrative, hérité du mandat britannique, autorise l'emprisonnement des suspects sans inculpation et sans jugement à la demande des autorités. Une vingtaine de Palestiniens sont actuellement emprisonnés aux termes de cette procédure, à laquelle les autorités font généralement appel quand elles redoutent qu'un procès amène la découverte des informateurs ayant permis les arrestations.

Condamnés en 1974 à vingt ans de prison pour participation à un réseau palestinien, M. Achour avait été libéré en mai 1985 lors d'un échange de prisonniers.

Europe

Visite officielle en Italie et audience au Vatican

Le général Jaruzelski entre à Rome par la grande porte

Le général Jaruzelski doit entamer, le lundi 12 janvier, un voyage en Italie qui se présente de manière tout à fait avantageuse pour lui : il s'agit — et il y tenait beaucoup — d'une visite « officielle », la première de ce type dans un pays d'Europe occidentale depuis le coup de force de décembre 1981. Il entrera donc à Rome par la grande porte, alors qu'il avait dû forcer un peu celle de Paris lors de sa spectaculaire « escale technique »... à l'Elysée, en décembre 1985. Autre motif de satisfaction : il aura mardi un entretien avec le pape, auquel il présentera très vraisemblablement une invitation formelle à venir en Pologne pour un troisième « pèlerinage », du 8 au 14 juin de cette année.

Les deux aspects de ce séjour, les entretiens avec les dirigeants italiens et l'audience accordée par le chef de l'Eglise catholique ont nécessité de longs et difficiles préparatifs. Les rapports entre le régime de Varsovie et le gouvernement de M. Bettino Craxi ont été marqués par des hauts et des bas. A l'automne 1984, le ministre des affaires étrangères, M. Andreotti, avait, à l'occasion d'une visite à Varsovie, illustré sa réputation d'habileté en faisant des gestes — pas trop voyants — de nature à satisfaire l'opposition polonaise sans pour autant provoquer la colère de ses interlocuteurs officiels. Mais M. Craxi, qui quelques mois plus tard s'était brièvement arrêté en Pologne sur le chemin de Moscou, avait été très mécontent de constater que son énergique intervention en faveur des prisonniers politiques n'avait été suivie d'aucun effet. Pour signifier sa mauvaise humeur, il avait ensuite refusé de recevoir à Rome le ministre polonais des affaires étrangères, et si le gouvernement italien avait fini par se résigner à l'idée d'une visite du général Jaruzelski, il voulait la limiter au cadre d'une visite de travail.

La libération des prisonniers politiques, à l'automne dernier, a toutefois permis de donner satisfaction au dirigeant polonais sur cet aspect protocolaire auquel il attachait une grande importance.

Il était difficilement imaginable que le pape fasse au général l'affront de ne pas le recevoir, alors qu'il reçoit à peu près tous les dirigeants importants en visite à Rome. Mais il convenait auparavant que le programme de sa propre visite en Pologne fût prêt, c'est-à-dire qu'il ait reçu l'aval des autorités de Varsovie. Sur le principe même, ces dernières n'ont guère fait de difficulté, au contraire pourrait-on dire. Dans les conditions présentes, elles estiment n'avoir rien à craindre de ce « pèlerinage », dont l'approche incite le primat, Mgr Glemp — lui-même très désireux qu'il ait lieu, — à adopter une attitude particulièrement « raisonnable ».

Ce sont plutôt les détails du programme qui ont fait problème ; le pape, qui s'est longtemps interrogé sur l'utilité de ce troisième voyage, insistait cette fois pour se rendre dans des villes « sensibles » comme Gdansk, Szczecin et Lublin (siège de l'université catholique). Les conditions exactes dans lesquelles Jean-Paul II pourra aller à Gdansk, en particulier, ne sont pas encore connues, mais il semble que les autorités aient proposé des solutions qui réduisent autant qu'il est possible l'impact émotionnel de ce séjour.

JAN KRAUZE.

Selon le Congrès juif mondial

Le gouvernement autrichien aurait eu connaissance du passé de M. Waldheim

New-York (AFP). — Le Congrès juif mondial (CJM) a annoncé, le vendredi 9 janvier, que le gouvernement autrichien avait en sa possession des dossiers concernant le passé nazi de M. Kurt Waldheim mais n'en avait pas fait état lorsqu'il avait soutenu sa candidature au poste de secrétaire général des Nations unies en 1971, alors que M. Bruno Kreisky était chancelier.

Selon M. Kalman Sultanik, vice-président du CJM, les dossiers ne confirment pas seulement les occupations de M. Waldheim en tant que membre des « chemises brunes » hitlériennes mais prouvent qu'il a poursuivi ses activités militaires bien au-delà de la date où il affirme les avoir quittées.

Des extraits de ces dossiers sont contenus dans un pamphlet du groupe viennois Nouvelle Autriche, une organisation d'intellectuels et d'artistes autrichiens opposés au président Waldheim. Les dossiers complets ont été découverts par les enquêteurs dans les archives du ministère autrichien des affaires étrangères et font état des activités de M. Waldheim du 26 novembre 1945 au 30 juin 1983.

L'ancien secrétaire général de l'ONU a démenti vigoureusement et à plusieurs reprises avoir appartenu à des organisations nazies avant la seconde guerre mondiale. Il avait notamment assuré, en avril 1986, n'avoir jamais appartenu aux « chemises brunes » (SA).

● **Attentats en Ulster.** — M. David Calvert, l'un des principaux lieutenants de M. Ian Paisley, dirigeant protestant unioniste d'Irlande du Nord, a été victime d'un attentat, le jeudi 8 janvier, à Craigavon, à 40 kilomètres de Belfast. Atteint par deux balles, ses jours ne semblent pas en danger. Vendredi, l'Armée de libération nationale irlandaise (INLA) revendiquait l'attentat. D'autre part, un policier a été tué par l'explosion d'une bombe cachée dans une benne à ordures, alors qu'il patrouillait dans le centre-ville d'Enniskillen. — (Reuter, UPI.)

TURQUIE

Guerre des voiles dans les universités

L'agitation islamiste s'étend dans les universités turques. Manifestations et grèves de la faim se multiplient pour protester contre l'interdiction faite aux étudiantes de porter le voile.

ISTANBUL
de notre correspondant

« Interdiction aux étudiantes d'assister voilées aux cours »... La circulaire du conseil de l'enseignement supérieur aux recteurs d'université et le mouvement de protestation qu'elle a entraîné vont bien au-delà d'une péripétie vestimentaire. L'interdiction, à la suite du coup d'Etat de 1980, du couvre-tête féminin (en même temps que de la barbe masculine) avait été amendée sous les pressions des intéressés, et un voile *« moderne »* et *« laissant le visage découvert »* avait été autorisé. Las ! Noué sous le menton et accompagné souvent d'une robe descendant jusqu'aux chevilles achetée dans un des nouveaux magasins de mode islamique, ce couvre-chef mal défini ne tarda pas à devenir lui aussi *« anachronique et symbole d'une tendance idéologique »*.

C'est pour mettre en garde contre un danger de *« réaction religieuse »* dont l'existence ne fait pas l'unanimité que le président Kenan Evren a fait prendre cette disposition par un organisme dont les membres sont nommés par lui. Le suicide d'un élève de quatorze ans, victime de châtiments corporels, a récemment attiré l'attention sur l'activité des Suleimandjis, une des plus importantes confréries islamiques de Turquie, qui subvient, dans des institutions privées, à l'instruction sans frais, mais très orientée, de cent mille jeunes. La découverte dans des lycées militaires d'une centaine d'étudiants affiliés à un autre groupe, se donnant pour objectif d'ici à l'an 2000, la formation et l'infiltration de cadres dans l'appareil de l'Etat, et en particulier dans l'armée, citadelle de la laïcité, a précipité les choses.

L'affaire du voile a fourni au premier ministre, M. Ozal, une nouvelle occasion d'afficher une attitude différente de celle du président dans ce domaine. Refusant de voir dans *« le port du voile par trois ou quatre jeunes filles »* une menace de réaction religieuse, il a dénoncé le *« double standard »* interdisant aux étudiantes en Turquie la liberté de choix vestimentaire dont elles jouissent dans les autres pays européens. Il est apparu ainsi comme le défenseur des libertés religieuses chères à une population que sa politique économique n'épargne pas ; ce qui lui a valu d'être accusé par l'opposition de gauche de donner pour des raisons politiciennes des *« primes aux comportements hostiles à la laïcité »*.

Tout en soulignant la responsabilité du gouvernement dans la multiplication des réseaux d'enseignement parallèle, l'instauration de l'instruction religieuse obligatoire et la recommandation accordée par le ministère de l'éducation nationale à des revues fondamentalistes, certains commentateurs, à gauche et à droite, voient dans le mouvement des étudiantes une demande de respect des libertés individuelles, et ils refusent de l'assimiler à une volonté d'instaurer un Etat islamique, en faveur duquel 7 % seulement des personnes interrogées au cours d'une enquête récente se sont prononcées. Relevant les arrestations et les mauvais traitements dont ont été récemment victimes des étudiants de diverses sensibilités, certains rendent responsable de ce repli sur les valeurs islamiques la Constitution de 1982, qui réduit considérablement les possibilités de la société de s'organiser. Ils ne cachent pas leurs craintes que ce repli s'amplifie et soit assimilé à une menace que ferait peser sur la laïcité une réaction religieuse dont aucune définition juridique n'existe.

MICHEL FARRÈRE.

URSS

Premières condamnations après les émeutes d'Alma-Ata

Cinq ans de camp pour « confection de pancarte »

Moscou (AFP). — Trois semaines après les sanglantes émeutes d'Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, les sanctions commencent à tomber : une enseignante kazakh a été condamnée à cinq ans de détention pour *« incitation à la haine nationaliste »*, et trois responsables locaux du PC ont été limogés.

Le journal local, *Kazakhstankaïa Pravda*, a rapporté, le mercredi 7 janvier, cette première condamnation et ce début de purge. Mme G.A. Sabitova — un nom à consonance kazakh — « *avait*, selon l'organe local du parti, *tenté d'attiser la haine nationaliste en incitant la jeunesse à des actes illégaux, en confectionnant une pancarte et des tracts au contenu provocateur* », lors des troubles des 17 et 18 décembre. Ces jours-là à Alma-Ata, d'après le compte rendu du journal, *« un groupe de jeunes, encouragés par des éléments nationalistes, s'est livré à des désordres, des saccages et des incendies, battant des gens innocents »*.

Cette description des événements confirme que les émeutes ont donné lieu à des affrontements physiques. L'hebdomadaire *la Gazette littéraire* avait déjà évoqué, le 1er janvier, des *« citoyens battus »*, tandis que l'agence Tass s'était contentée jusqu'ici de dire que les manifestants avaient *« insulté des habitants »*. Les informations officieuses en provenance du Kazakhstan faisant état de morts dès le lendemain des émeutes n'ont pas été démenties. Ces morts seraient au nombre de quatorze parmi les étudiants, selon certaines sources diplomatiques, et d'une vingtaine au total d'après d'autres diplomates.

L'heure est également aux règlements de comptes au sein de l'appareil politique local, après le premier grand discours du nouveau numéro un, M. Kolbine. M. Kolbine a dressé devant le comité central kazakh un bilan très sévère de la gestion de son prédécesseur et des « princes » au comportement « indigne » qui l'entouraient, *« fondant leur pouvoir sur le népotisme et la servilité obséquieuse »*.

Un réexamen des dossiers individuels des responsables du PC du Kazakhstan a déjà commencé au comité central de cette république, d'après l'organe local du parti. Ainsi, deux premiers secrétaires de raïkom (district) et un maire ont été limogés pour abus de pouvoir : M. Isakov refusait depuis plusieurs années de payer ses charges locatives et élevait son propre troupeau sur le compte du sovkhoz (ferme d'Etat) local ; M. Sakenov s'était fait construire une villa tout en faisant attribuer un appartement à sa fille, et M. Souvorov avait *« manqué de vigilance »*, permettant des vols massifs de bétail.

Il est toujours impossible aux journalistes et diplomates occidentaux de se rendre à Alma-Ata, ville habituellement ouverte aux étrangers.

Comment sauver la tour de Pise ?

ROME
de notre correspondant

La tour de Pise s'est inclinée de 1,26 millimètre en 1986, un peu plus que la moyenne annuelle du siècle. A ce rythme, l'édifice, qui est déjà incliné de près de 5 mètres sur son axe vertical, s'écroulera dans... deux cents ans si rien n'est entrepris pour en arrêter le fatal mouvement. Deux types d'interventions ont été élaborés par les commissions d'experts qui surveillent de près le monument : la première consisterait à consolider le sous-sol du Campo dei Miracoli, sur lequel est érigée la tour. La seconde intervention pourrait débuter rapidement, peut-être dès cette année : les experts ont ressorti des cartons un projet vieux d'une quinzaine d'années et qui consiste à démolir la lanterne édifiée sur le septième et dernier étage par Tomaso d'Andrea Pisano en 1370, soit deux siècles après la mise en chantier, en 1173, du corps principal du bâtiment. Elle ne pèse que 750 tonnes, soit à peine 5 % de la masse totale de l'édifice, mais cet allégement permettrait d'abaisser le centre de gravité de la tour, lui restituant une assise plus conforme aux lois de la pesanteur.

(Intérim.)

Asie

Afin de contrecarrer la poussée soviétique

Le Japon propose à l'Australie une coopération étroite dans le Pacifique sud

SYDNEY
correspondance

Les consultations annuelles entre les ministres australiens et japonais qui ont eu lieu à Canberra jeudi 8 et vendredi 9 janvier ont revêtu une importance particulière. Après l'Australie, la délégation japonaise visitera aussi la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Vanuatu et les îles Fidji. Cette tournée confirme que le Japon a choisi d'abandonner le profil bas qu'il maintenait dans la région depuis la seconde guerre mondiale pour prendre ouvertement sa place dans le Pacifique sud.

Cette « percée » japonaise dans la région a pour but de contrecarrer les visées de l'URSS, une vieille hantise chez les dirigeants japonais depuis la seconde guerre mondiale, qu'est venu réveiller, en juillet dernier, le discours de M. Gorbatchev à Vladivostok. Inquiets du statut bancal de l'ANZUS (qui lie militairement l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis) depuis que la Nouvelle-Zélande a décidé, en février 1985, d'interdire aux navires américains porteurs d'armes nucléaires l'accès à ses ports, inquiets aussi des faveurs accordées à l'URSS par certains petits Etats du Pacifique sous la forme de contrats de pêche, les Japonais viennent de créer au sein du ministère des affaires étrangères un bureau spécialisé dans les affaires du Pacifique sud et ont promis de presque doubler, d'ici à la fin de l'année, leur budget d'assistance aux petites nations de la région.

Inversement, comme l'annonçait M. Bill Hayden, ministre australien des affaires étrangères, le 16 décembre, une relation privilégiée avec le Japon sera, en 1987, le pivot de la politique étrangère australienne.

En ce début d'année, deux préoccupations dominent dans les relations entre l'Australie et le Japon : le commerce extérieur et « l'expansionnisme » soviétique. A Canberra, les 8 et 9 janvier, ils ont été au centre des débats. En raison de ses difficultés économiques, l'Australie a plus besoin que jamais des Japonais, qui absorbent 28 % de ses exportations. Les ministres australiens ont tenté, mais sans grand succès, de convaincre *leurs homologues* japonais — qui se méfient du puissant syndicalisme australien — d'accroître leurs investissements dans le pays. Critiquant assez violemment la politique agricole encore très protectionniste de Tokyo, Canberra a obtenu de la délégation japonaise — rare concession sur ce plan — qu'elle soutienne le combat australien contre le protectionnisme des deux producteurs géants que sont les Etats-Unis et la Communauté européenne. Le Japon, en effet, souffre également de la guerre des subventions que se livrent les deux grands blocs économiques.

En politique étrangère, les Japonais ont été moins intraitables et ont abondé dans le sens des Australiens. C'est ainsi que M. Tadashi Kuranari a insisté sur la nécessité pour l'Australie et le Japon de coopérer afin d'empêcher l'URSS de prendre pied de façon trop marquée dans le Pacifique sud. Le ministre nippon des affaires étrangères a notamment déclaré : *« Armés de leur alliance, qui trace dans la région un axe nord-sud, le Japon et l'Australie, j'en suis convaincu, doivent œuvrer ensemble pour promouvoir la stabilité et le développement du Pacifique. »*

SYLVIE CROSSMAN.

M. Nakasone en Europe de l'Est

Tokyo veut compenser le report de la visite de M. Gorbatchev

TOKYO
de notre correspondant

M. Nakasone a quitté Tokyo, ce samedi 10 janvier, pour se rendre dans trois pays de l'Europe de l'Est (la République démocratique d'Allemagne, la Pologne et la Yougoslavie) ainsi qu'en Finlande. A l'exception de la Yougoslavie où se rendit l'ancien premier ministre Ohira à l'occasion des funérailles du président Tito en 1980, c'est la première fois qu'un chef de gouvernement japonais entreprend de telles visites.

La paix et le désarmement, la stimulation de l'économie mondiale et la stabilisation des relations Est-Ouest seront les principaux thèmes des entretiens que doit avoir M. Nakasone avec ses hôtes, indique-t-on au ministère des affaires étrangères. Le premier ministre devrait, en outre, souligner l'importance à ses yeux de l'organisation le plus tôt possible d'un sommet américano-soviétique.

C'est en Pologne que la visite de M. Nakasone aura l'impact immédiat le plus important. Comme les autres pays du camp occidental, le Japon imposa des sanctions à la Pologne à la suite de la proclamation de la loi martiale en 1981. Depuis, ces sanctions ont été levées mais Tokyo n'a pas changé sa position en matière de prêt. Selon certaines informations, non confirmées, la visite de M. Nakasone à Varsovie pourrait être l'occasion de la signature d'un prêt de 200 millions de dollars (l'endettement de la Pologne *vis-à-vis du Japon s'élève, au total*, à 1 milliard de dollars).

La visite de M. Nakasone (qui fait suite à celle de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Abe, en 1985 et à celle, à Tokyo, en novembre dernier, de l'homologue polonais de celui-ci, M. Orzechowski) doit, *en tout cas, consacrer le rétablissement* complet des relations entre les deux pays.

Le caractère « historique » du voyage de M. Nakasone ne doit pas dissimuler qu'il a été décidé quasi inopinément lorsqu'il s'est avéré que, contrairement aux espoirs nourris par le *premier ministre*, M. Gorbatchev n'avait pas l'intention de se rendre au Japon en janvier. C'est, en quelque sorte, pour compenser ce qui pouvait paraître comme un revers de la diplomatie japonaise (jusqu'à la fin novembre, le ministère des affaires étrangères donnait cette visite pour certaine) et, en tout cas, ne pouvait manquer d'être considéré comme un échec personnel de M. Nakasone (qui, en matière diplomatique, n'a guère de succès à mettre à son actif, sinon un « style ») que le voyage dans les pays de l'Est a été décidé.

Certains observateurs font valoir que c'est une manière d'attirer l'attention de Moscou et d'inciter M. Gorbatchev à venir à Tokyo. Plus simplement, M. Nakasone n'a guère de choix. Un voyage aux Etats-Unis, en Amérique centrale ou en Afrique paraissait pour le moins inopportun, en raison, notamment, des remarques faites en septembre dernier par le premier ministre sur le niveau d'éducation aux Etats-Unis (plus faible, selon lui, à cause du mélange des races), interprétées comme des propos racistes tant par les Américains que les Africains.

PHILIPPE PONS.

AFGHANISTAN

Kaboul s'engage sur un « calendrier plus bref » du retrait militaire soviétique

New-York (AFP). — Kaboul présentera un *« calendrier plus bref »* en ce qui concerne l'évacuation des troupes soviétiques d'Afghanistan lors de la reprise, le 11 février, à Genève, des pourparlers « indirects » entre l'Afghanistan et le Pakistan, a affirmé, le vendredi 9 janvier, l'ambassadeur afghan à l'ONU. Moscou et Kaboul proposent, pour l'instant, que les rapatriements de troupes soviétiques s'étalent sur quatre ans, alors que le Pakistan réclame un délai de quatre mois. Tout en estimant qu'une solution *« acceptable pour tous »* se dégagerait, le mois prochain, à Genève, M. Farid Zarif, représentant de Kaboul à l'ONU, *n'a fourni* aucune précision sur les échéances *d'un nouveau calendrier*.

Toujours selon M. Zarif, quelque quatre cent dix-sept groupes d'opposants, soit environ quarante mille résistants en armes, ont déjà accepté le cessez-le-feu proposé par Kaboul, dont l'intervention est prévue le 15 janvier. Les chefs de la résistance ont toutefois indiqué qu'ils ne le respecteraient que si Moscou acceptait de négocier directement avec eux un retrait immédiat des forces soviétiques, une exigence que l'ambassadeur soviétique à l'ONU a qualifiée, jeudi, d'*« irréaliste »*, en soulignant que la négociation d'un règlement politique devait se dérouler entre Afghans.

Selon Hanoï

Le calme serait revenu sur la frontière sino-vietnamienne

Le calme est revenu sur la frontière sino-vietnamienne après trois jours de très violents combats dans la région de Vi-Xuyen, à l'extrême nord du Vietnam, a affirmait-on, le samedi 10 janvier, de source militaire vietnamienne à Hanoï, ajoutant que les combats ont cessé depuis jeudi et que seuls quelques échanges d'artillerie ont été enregistrés au cours des deux derniers jours. Les affrontements qui ont eu lieu lundi, *mardi et mercredi*, et dans lesquels Pékin a engagé, selon Hanoï, les effectifs d'une division, ont été les plus violents depuis le conflit sino-vietnamien de 1979, selon les responsables vietnamiens.

La veille, le commandement militaire vietnamien dans la zone des combats avait autorisé l'armée chinoise à récupérer les cadavres de ses soldats tombés en territoire vietnamien, selon l'agence de presse vietnamienne VNA.

Les combats que se sont livrés Chinois et Vietnamiens le long de leur frontière depuis huit ans ont pour théâtre une zone ultrafortifiée de quelques kilomètres carrés à peine, et ont pris la forme d'une guerre de tranchées limitée mais parfois meurtrière, selon des sources informées à Pékin. Dans cette zone — une région montagneuse difficile d'accès entre Laoshan, dans la province chinoise du Yunnan, et Vi Xuyen dans la province vietnamienne de Ha Tuyen — la guerre moderne, avec appui aérien et mise *en œuvre de techniques avancées*, n'a pas cours. Généralement, les forces des deux adversaires restent terrées dans leurs tranchées pour se protéger des tirs d'artillerie lourde. — (AFP.)

● **CHINE : les protestations des étudiants africains.** — Les autorités chinoises ont invité les étudiants africains à reprendre *« immédiatement »* les cours et à ne pas troubler l'ordre public, après avoir condamné les tentatives pour semer la discorde entre étudiants africains et chinois, a rapporté ce samedi 10 janvier l'agence Chine nouvelle. Au cours d'une rencontre, le vendredi 9 janvier, avec neuf représentants des étudiants africains de Pékin dans une atmosphère *« amicale »*, un responsable de la commission d'Etat (ministère) à l'éducation, M. Li Shunxing, s'est engagé à coopérer avec eux *« pour retrouver la trace de celui qui a écrit »* une lettre au caractère ouvertement raciste (*le Monde* du 10 janvier). — (AFP.)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

POUR
ARMANDO VERDIGLIONE

Le 17 juillet dernier, l'écrivain et psychanalyste Armando Verdiglione a été condamné à quatre ans et demi de prison pour « abus d'influence » auprès d'un certain nombre de personnes qu'il aurait indûment convaincues de participer au financement des revues, colloques ou maisons d'édition dont il était l'animateur.

Les soussignés ne reviendront pas aujourd'hui sur le caractère bien étrange de ce « délit d'influence ».

Ils ne reviendront pas sur la singulière légèreté d'une accusation qui ne reposait en définitive que sur des indices fragiles, des témoignages fantômatiques.

Ils n'insisteront pas davantage sur l'incroyable climat de lynchage moral qui, dans nombre de médias, a précédé puis entouré les audiences et qui n'a pu manquer de peser sur la sérénité des juges.

Ils ne rappelleront que pour mémoire, enfin, la tentative d'isolement, de vexation méthodique, de disqualification personnelle et professionnelle à laquelle Armando Verdiglione, au secret depuis sept mois, se trouve actuellement soumis.

En revanche, et à la veille du procès en appel qui doit s'ouvrir le 12 janvier prochain, ils tiennent à affirmer de la manière la plus solennelle :

1. Que, quelque jugement que l'on puisse porter sur ses thèses ou ses positions, Armando Verdiglione est un intellectuel dont les livres – disponibles, en France, aux Editions Grasset, Gallimard ou Christian Bourgois – ne permettent pas de mettre en doute l'authenticité et le sérieux.

2. Que, quelque réserve que puisse inspirer telle ou telle des manifestations culturelles qu'il lui est arrivé d'organiser, c'est un éditeur de grand talent qui, contribuant comme personne à la qualité du dialogue franco-italien peut se flatter d'avoir publié – et, parfois, introduit en Italie – des auteurs aussi incontestables qu'Elie Wiesel, Ionesco, Jacques Lacan, Alexandre Zinoviev ou Jorge Luis Borgès.

3. (Qu'à quelque obédience psychanalytique dont on choisisse de se réclamer) qu'il est impossible de ne pas voir dans cette criminalisation du « transfert », dans cette mise en procès de l'inconscient et de la parole qui viennent de se dérouler, un acte d'une gravité extrême, sans précédent dans aucune nation occidentale et qui, s'il venait à être confirmé, représentait un danger tant pour l'Italie que pour l'Europe.

4. Qu'enfin et surtout le maintien en détention d'un homme dont le vrai crime aura peut-être été, au fond, d'affirmer dix ans durant son entière liberté vis-à-vis des grands appareils qui contrôlent et se partagent la vie politico-idéologique en Italie, serait une décision tragique, indigne d'un pays démocratique, et qui, pour nous, serait incompréhensible.

Puissiez-vous, Monsieur le Président de la République, partager notre indignation.

Puisse les juges milanais entendre notre appel.

Au-delà du cas Verdiglione, c'est la notion même de justice, de droit, de droits de l'homme en Italie qui se trouve à présent en question.

Cet appel reprend l'essentiel d'une lettre adressée au président de la République italienne.

Premiers signataires : Fernando Arrabal – Professeur Jean Aymé – François-Marie Banier – Georges-Marc Benamou – Pierre Bergé – Vladimir Boukowsky – Michel Butel – Madeleine Chapsal – Roger Dadoun – Pierre Daix – Richard Dembo – Dominique Desanti – Jean-Toussaint Desanti – Jean-Paul Dollé – Jean Elleinstein – Pierre Fedida – Vivianne Forrester – Didier Froment – Roger Gentis – Dominique Grisoni – Marek Halter – Jacques Henric – Eugène Ionesco – Guy Konopnicki – Edouard Kouznetsov – Claude Lanzmann – Bernard-Henri Lévy – Me Thierry Lévy – Michel Maffesoli – Octave Mannoni – Maud Mannoni – Jacques Martinez – Professeur Georges Mathé – Claude Mauriac – Vladimir Maximov – Victor Nekrassov – Philippe Nemo – Jean Oury – Etienne Roda-Gil – Hyppolite Romain – Guy Scarpetta – Pierre Schaeffer – Mustapha Safouan – Conrad Stein – Olga Svitsova – Yannis Xénakis – François Xénakis – Alexandre Zinoviev.

Adresser les nouvelles signatures à GLOBE
56 bis, rue du Louvre – 75001 Paris.
Veuillez libeller vos chèques à l'ordre de :
« GLOBE (appel pour
Armando Verdiglione) ».
Cette page de publicité est financée
par les signataires.



Politique

Le congrès du MRG à Montpellier

M. Doubin veut faire oublier les derniers résultats électoraux des radicaux de gauche

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Elu président du Mouvement des radicaux de gauche le 13 janvier 1985 à Marseille, M. François Doubin sollicite le renouvellement de son mandat devant le congrès de Montpellier, réuni les samedi 10 et dimanche 11 janvier.

Il y a deux ans, intronisé par ses trois prédécesseurs à la tête du parti, successivement MM. Michel Crépeau, Roger-Gérard Schwartzenberg et Jean-Michel Baylet, il avait gagné avec près de 70 % des voix. Ce joli score, pour un homme venu de l'ombre, se voulait alors aux yeux de ses promoteurs un encouragement. Aujourd'hui, beaucoup des espoirs mis en ce quasi-néophyte de la politique se sont transformés en déception.

Chantre de l'autonomie, M. Doubin a d'abord perdu le soutien de ceux qui, fidèles à cette stratégie, n'étaient pas prêts à se renier en s'engageant dans un accord avec le PS pour les élections du 16 mars. Les médiocres résultats (sept *députés au lieu de treize*) de ce scrutin législatif, sans compter la défaite personnelle de M. Doubin dans l'Orne, ont ouvert une période de flottement dans les rangs des radicaux de gauche, les uns ayant parlé de ralliement au PS, les autres ayant lorgné sur leurs frères séparés de la place de Valois.

Ce débat a été tranché les 25 et 26 octobre à Avignon : à plus de 60 % les radicaux de gauche ont voté la motion « A » comme autonomie de M. Doubin, mais les minoritaires, emmenés par MM. Crépeau et Schwartzenberg, pour battus qu'ils aient été, avaient eu au moins la satisfaction d'entendre le président de leur parti affirmer clairement son ancrage à gauche et son soutien au président de la République.

Deux mois et demi plus tard les querelles ne se sont pas tues et la situation ne s'est guère éclaircie. Ainsi M. Alain Dutoya, maire d'Hagetman (Landes), qui avait voté pour l'autonomie à Avignon, est aujourd'hui candidat à la présidence : il se propose de faire *« jaillir »* un nouveau personnel politique à partir du MRG qui se devra d'être présent, *« sans compromission à toutes les échéances électorales pour promouvoir la société radicale »*.

De leur côté, les minoritaires d'Avignon, réunis mercredi 7 janvier, ont décidé de présenter un des leurs. Premier à être sur les rangs, M. François Gayet, maire de Saint-Leu-la-Forêt, compte sur le réseau des élus dont il préside la fédération.

D'autres auraient préféré le choix d'un parlementaire pour s'opposer à M. Doubin, en l'occurrence M. Dominique Saint-Pierre, député de l'Ain. Jusqu'au dernier moment les pressions auront été fortes pour que ce soit M. Crépeau lui-même qui prenne la tête du combat. Mais le maire de La Rochelle s'y est refusé.

Suspense aussi avec M. Jean-Michel Baylet, patron du puissant groupe de *la Dépêche du Midi*. L'ancien secrétaire d'Etat aux relations extérieures a pris sa revanche : battu aux législatives de mars, il s'est fait élire sénateur en septembre dernier.

Il reste, enfin, qu'en deux ans M. Doubin a su prendre en mains le parti et que ses amis d'hier, adversaires d'aujourd'hui, se rendent compte que le plus grand parti de la « petite maison » est désormais sous sa coupe.

M. Doubin a des projets qui, espère-t-il, feront oublier un bilan électoral que M. Schwartzenberg est le premier à lui reprocher : non seulement l'objectif fixé à Marseille (6 % des voix) est loin d'avoir été atteint, mais encore un quart des conseillers généraux sortants du parti en 1985 ont perdu leur mandat ; six sièges ont été perdus à l'Assemblée nationale et deux sur quatre renouvelables lors des sénatoriales de septembre.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Dans un entretien au mensuel « Globe »

M. Fabius : l'échec de Chirac ne signifiera pas nécessairement la victoire de la gauche

M. Laurent Fabius a accordé un entretien au mensuel *Globe*. Interrogé sur ce qui le différencie d'un *« libéral intelligent »*, l'ancien premier ministre répond : *« Libéral », en termes politiques, cela ne veut strictement rien dire car personne n'a le monopole de la liberté. Pasqua et Pandraud font partie d'un gouvernement dit « libéral » et moi je ne serais pas libéral : quelle fumisterie ! En réalité, il y a des conservateurs et des progressistes, voilà la principale classification et elle est vieille comme l'histoire. Il se peut que, sur certains objectifs, je sois d'accord avec un conservateur à fibre sociale : celui-ci, en règle générale, fera un discours généreux, mais ne passera pas à l'acte. »*

Il aimerait offrir une *« nouvelle chance »* comme perspective aux diverses catégories sociales. Il juge *« anachronique »* la division *« étanche »* de la vie en trois tranches *« études-travail-retraite »*.

Interrogé sur sa filiation spirituelle avec M. Mitterrand et sur son propre enracinement à gauche, M. Fabius ne se voit *« pas du tout »* moins ancré à gauche que le président de la République : *« Nous retenons l'un et l'autre*, affirme-t-il, *de l'analyse marxiste l'importance des facteurs économiques dans la société, mais nous rejetons le déterminisme absolu. François Mitterrand a toujours pensé, et sa vie le prouve, qu'un groupe d'hommes, un individu, avec une volonté puissante, pouvaient contribuer à changer l'histoire. Au fond, qu'est-ce que le mitterrandisme ? L'ancrage à gauche, le goût de l'équilibre, et le sens du temps. Je partage profondément tout cela. »*

La gauche a-t-elle pour seul programme de *« s'opposer à une partie des projets de la droite ? » « Pas uniquement*, répond M. Fabius. *Il existe une dimension de générosité, de liberté, d'ouverture, d'autonomie qui est portée par la France, qui est portée par la gauche et qui n'est pas prise en compte actuellement par les partis conservateurs. Donc, il y a un grand espace disponible. Si Raymond Barre n'est pas sot – ce que je crois, – il va essayer d'occuper cet espace-là. C'est-à-dire que l'échec de Chirac, qui est prévisible, ne signifiera pas nécessairement la victoire de la gauche. Il se peut que le moment venu, la droite change de cheval. »*

M. Fabius remarque encore que M. Barre est *« par certains côtés »* plus à droite que M. Chirac, mais aussi *« plus habile »*, et *« a un discours et un ton tels qu'il peut espérer à la fois récupérer des voix d'extrême droite et aller jusqu'au centre. »*

L'ancien premier ministre évoque les manifestations étudiantes pour remarquer : *« A travers les formes de ce mouvement, sont apparues en pleine lumière des modifications de notre société. Pour la première fois, des manifestations se sont mises à l'heure du minitel et de la télévision. Les filles, qu'on avait souvent cantonnées en 1968 à vider les cendriers, ont joué un rôle tout à fait essentiel (...) Et puis, on nous avait répété que la liberté passait par moins d'égalité. Or ce mouvement, fondamentalement, a été une revendication conjointe et réussie pour l'égalité et pour la liberté. Quelle leçon ! »*

Le budget d'Aquitaine devant la chambre régionale des comptes

BORDEAUX
de notre correspondant

La chambre régionale des comptes va être saisie du budget d'Aquitaine, rejeté le 15 décembre dernier par 44 voix (34 PS, 6 PC, 4 FN) contre 39. Accédant à la demande de M. Jacques Chaban-Delmas, le premier ministre vient de donner consigne au préfet d'Aquitaine de se tourner vers la chambre régionale des comptes, *« afin qu'elle examine les conditions dans lesquelles peuvent être mises en œuvre les procédures prévues par la loi du 2 mars 1982 »*.

Le président du conseil régional avait saisi M. Chirac par lettre le 18 décembre dernier ; il lui proposait de ne pas attendre le 31 mars de l'exercice pour susciter l'intervention de la chambre des comptes. *« La mise en œuvre de ce délai*, lui a répondu M. Chirac le 9 janvier, *constituerait une perte de temps qui porterait un préjudice non négligeable à la collectivité que vous présidez. Le texte de la loi* [du 2 mars 1982] *ne semble pas prévoir explicitement une telle situation ; c'est pourquoi je demande au préfet de région de prendre acte dès maintenant de cette situation de blocage. »* M. Chirac invite celui-ci à saisir la chambre des comptes, ce qui constitue une première en Aquitaine.

Les francs-maçons et les étudiants

Le Grand-Orient de France : solidarité et dignité d'abord

Le conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, principale obédience maçonnique, estime que les manifestations d'étudiants qui ont eu lieu récemment en France, puis en Belgique, en Espagne et en Chine, *« ont permis d'apprécier la capacité de refus des forces vives de l'humanité »*. Selon lui, tous ces mouvements ont traduit une *« même volonté »* : *« Imposer un coup d'arrêt à des développements sociaux ségrégatifs, caractéristiques de stratégies défensives souhaitées, sinon promues, par des sociétés incertaines, en situation de se croire menacées. »*

Le GODF en conclut qu'*« une idéologie pour notre temps doit être définie : elle doit reposer*, affirme-t-il, *sur la valeur fondamentale de la solidarité, gage du respect de la dignité humaine »*. Il ajoute notamment : *« Longtemps les pulsions révolutionnaires, chaotiques, ont assuré, par élimination, promotion, le renouvellement des classes dirigeant les sociétés humaines. Même si, aujourd'hui encore, on doit déplorer que dans le monde des hommes soient tenus d'arracher leur droit à la dignité par la force des armes, il faut se pénétrer de l'idée que désormais une pression constante fait la force d'un irrésistible courant évolutionniste vers la reconnaissance de l'homme par l'homme dans toutes ses réalités (...). Jour après jour, les hommes appréhendent mieux le monde dans lequel ils vivent. Ils apprennent à vivre ensemble, donc à assumer leurs différences, qui sont beaucoup plus source d'enrichissement que raison d'affrontement.*

» Dès lors, le seul discours politique qui vaille est celui de la vérité des faits. Dans les Etats de droit, là où la liberté d'expression est la règle, personne n'est plus en mesure très longtemps d'abuser personne. Dans les états de contrainte, la révolte de l'homme est potentielle, et, en dépit de désinformations constitutionnelles, les réalités universelles sont appréciées. »

« C'est cela qui doit inspirer la politique dont la finalité est de donner à chaque individu les moyens d'être lui-même sans distinction initiale, sans ségrégation de classe, sans classification religionnelle, sans considération raciale, odieuse et stupide, conclut le conseil de l'ordre. *C'est cela, que bien au-delà de revendications catégorielles, expriment des centaines de milliers de jeunes gens généreux, enthousiastes, lucides, qui veulent croire à la vie, en la force de partager et d'aimer avec la volonté d'être. »*

En nommant prochainement 5 000 cadres cantonaux

Le RPR va mettre en place « une force de vente »

Dans une interview au journal *la Croix* M. Frank Borotra, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, indique que son parti a *« définitivement mis en place 577 chargés de mission dans chacune des circonscriptions »* et va *« nommer 5 000 cadres cantonaux »* qui vont constituer, avec les responsables du RPR, ses parlementaires et ses élus, *« une force de vente, qui ira sur le terrain vendre la politique du gouvernement, les résultats de cette politique »*.

M. Borotra annonce qu'*« il y aura 577 assemblées générales au cours du mois de janvier, et ensuite une réunion par canton, c'est-à-dire plus de 4 000 réunions d'explication à partir d'un dossier politique que notre secrétaire général Jacques Toubon va fournir à chacun de nos délégués cantonaux »*.

S'il affirme que *« l'ensemble du RPR est en complète phase avec le gouvernement »*, ce qui, selon lui, est également *« le cas de l'immense majorité de l'opinion »*, M. Borotra souligne qu'*« il y a un domaine d'insatisfaction profonde des militants, c'est l'audiovisuel, la télévision »* car *« pendant huit mois, ils ont entendu les mêmes commentaires, avec une forme d'analyse trop monolithique »*.

Pour le dirigeant du RPR, les militants chiraquiens *« veulent que les commentateurs soient plus objectifs et davantage pluralistes »*.

EN BREF

● **La FASP « rend hommage à l'action » de M. Pierre Verbrugghe.** – La Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire dans la profession) *« rend hommage à l'action conduite par M. Pierre Verbrugghe, à sa compétence et son esprit de dialogue »*, après l'annonce de son départ de la direction générale de la police nationale.

La FASP estime que son remplacement *« allonge la liste déjà trop longue de hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur appelés à d'autres fonctions depuis le 16 mars 1986 »* et déplore que la police ne bénéficie pas *« de la continuité indispensable à l'efficience d'un grand service public »*.

Tout en soulignant que, *« depuis plusieurs mois, l'image de la police s'est altérée et l'esprit de concertation s'est dégradé »*, la FASP souhaite *« une pleine réussite »* à son successeur dont *« la tâche s'annonce des plus rudes »*.

● **Conforme à la Constitution.** – Le Conseil constitutionnel a déclaré, le mardi 6 janvier, conforme à la Constitution la loi organique relative aux magistrats de l'ordre judiciaire servant dans les organisations internationales. Ce texte étend à tous les magistrats le bénéfice des dispositions de la loi du 17 janvier 1986 qui a institué des majorations d'ancienneté pour l'avancement des fonctionnaires qui sont détachés auprès d'organisations internationales. Les lois organiques sont automatiquement soumises à l'examen du Conseil constitutionnel avant leur promulgation.

Défense

Pour améliorer ses capacités de détection

La France va entamer des négociations avec Boeing pour l'achat d'avions-radars

Les services techniques officiels du ministère de la défense viennent d'être autorisés à entamer des négociations avec le constructeur aéronautique américain Boeing en vue de l'achat d'avions-radars du type AWACS E-3A au profit de l'armée de l'air française.

Pour autoriser cette discussion, le ministère de la défense a adressé à la Direction des constructions aéronautiques, qui dépend de la Délégation générale pour l'armement, ce qu'on appelle en termes administratifs une « fiche de lancement AWACS ». Cette procédure revient à permettre aux services techniques de lancer la négociation avec l'industriel américain. L'état-major de l'armée de l'air a évalué ses besoins à *trois avions* AWACS E-3A *pour* améliorer ses capacités de détection à très basse altitude.

A partir d'une cellule d'avion de ligne intercontinental Boeing-707, le constructeur américain a conçu un appareil porteur d'un radar, d'antennes de transmission et d'une informatique de bord qui lui permettent de déceler et d'identifier des vols hostiles à basse altitude à quelques centaines de kilomètres de distance. Ces indications sont ensuite transmises au sol au commandement chargé de la chasse à mener contre des avions adverses.

L'armée de l'air américaine est déjà dotée d'un tel système de commandement et de contrôle de l'espace aérien. De même, des AWACS sont déjà en service en Allemagne fédérale, pour le compte des pays *de l'OTAN, et en Arabie* saoudite, avec l'aide américaine.

En France, la signature de la « fiche AWACS », qui marque donc la première étape officielle du projet d'acquisition d'avions-radars au bénéfice de l'armée de l'air, se fonde sur la décision par le Parlement de consacrer, au sein du budget de la défense pour 1987, une somme de 4 milliards de francs (en autorisations de programme) à la mise au point d'un système aéroporté de détection et d'alerte. L'armée de l'air française avait le choix entre plusieurs formules possibles. Très tôt, elle avait fait savoir au gouvernement que l'AWACS répondait à ses besoins.

Compte tenu des infrastructures au sol et de l'environnement opérationnel requis par l'AWACS, le coût d'un programme d'achat de trois Boeing E-3A est évalué à un total de 8 milliards de francs environ. Cette somme peut être partiellement compensée par la décision de Boeing d'accorder, ou non, des contreparties aux industriels français de l'aéronautique ou de tout autre secteur.

L'option prise ainsi en faveur de l'AWACS ne fait cependant pas l'unanimité en France, dans les milieux militaires (y compris dans les rangs de l'armée de l'air) ou industriels. Aux partisans de Boeing s'opposent en effet les adeptes d'autres solutions possibles et moins onéreuses, comme l'achat de l'avion-radar Hawkeye de Grumman ou un abonnement au réseau de détection propre à l'OTAN (dix-huit AWACS en Allemagne fédérale) *sur le modèle de ce qui existe déjà* entre la France et le réseau-radar NADGE au sol.

● **Un obus d'exercice tombe sur une habitation en Côte-d'Or.** – Un obus d'exercice de 30 mm, lâché par un avion Jaguar en entraînement au champ de tir d'Epagny (Côte-d'Or), est tombé, jeudi après-midi 8 janvier, sur une habitation de Marsannay-le-Bois en l'absence de tout occupant. On a relevé quelques dégâts matériels. Des élus locaux ont annoncé leur intention d'adresser une lettre à l'autorité militaire pour lui faire part de la gêne occasionnée à leurs administrés et demander un respect des plans ou couloirs de vol par les avions lors des séances de tir.

Presse

Nouvelle tension à l'AFP

La candidature de M. Jean Miot rencontre l'opposition unanime des syndicats

Quelques semaines après la plus longue grève de son histoire, l'Agence France Presse (AFP) connaît à nouveau un regain de tension. A l'origine de l'agitation, la volonté de M. Jean Miot, directeur délégué du *Figaro*, président du Syndicat de la presse parisienne et administrateur de l'AFP, de se faire nommer « administrateur délégué ». En attendant la nomination – à l'évidence difficile – d'un successeur à M. Henri Pigeat, M. Jean Miot souhaite assurer, à travers cette fonction, une « mission de sauvetage » mais affirme ne pas être candidat à la présidence. Cette « mission » durerait jusqu'au 19 mars, date ultime du délai imparti au conseil d'administration de l'AFP pour désigner un PDG.

Une levée de boucliers

Cette candidature de M. Jean Miot, communiquée aux journalistes au cours de la conférence de rédaction du vendredi 9 janvier, a déclenché une violente levée de boucliers. *Les syndicats de journalistes*, Syndicat des journalistes (SNJ), SNJ-CGT, CFDT, FO, ont tour à tour exprimé leur opposition à la désignation de M. Miot à un poste de responsabilité au sein de l'AFP.

« Notre opposition à la nomination d'un membre du groupe Hersant est définitive, affirme un responsable FO. *Cela mettrait en cause la crédibilité de l'agence. »* Pour la *société des journalistes de l'AFP « M. Jean Miot est récusable, sans appel. Le futur PDG doit être un journaliste de carrure internationale, aux qualités professionnelles et à l'autorité morale unanimement reconnues. M. Miot ne correspond pas à ce portrait. C'est, de plus, un homme politique déguisé en journaliste. »* Les syndicats ont ajouté, que, au cas où le conseil d'administration de l'AFP, qui doit se réunir mercredi 14 janvier, accepterait la proposition de M. Miot, ce dernier ne *« pourrait, ensuite, physiquement entrer à l'agence »*...

Tout en prenant acte de la candidature de M. Miot à un poste d'« administrateur délégué » (qui n'existe pas dans le statut de l'AFP et devrait être créé *ex nihilo* par le conseil d'administration), plusieurs patrons de presse, administrateurs de l'AFP, estiment que *« cette solution ne serait choisie qu'en cas d'échec d'autres procédures ». « C'est une carte, mais il y en a bien d'autres*, souligne un membre influent du conseil pour lequel *la désignation de M. Miot ne serait pas la meilleure solution... »*.

Bien d'autres ? Certes. Le conseil d'administration peut en effet désigner, dès le 14 janvier, le nouveau PDG de l'agence parmi la dizaine de journalistes ou de personnalités de la presse pressentis par M. Jean-Louis Prévost, directeur général de *la Voix du Nord* et vice-président du conseil d'administration. Mais nombre d'entre eux se sont déjà récusés devant l'ampleur de la tâche. Faute de trouver la personnalité idéale, les administrateurs peuvent aussi se reposer sur le conseil supérieur de l'agence qui, selon le statut, peut proposer deux candidats, pour lesquels la majorité relative des voix du conseil suffit.

Il reste que l'éventualité d'une prise en compte de la proposition de M. Miot demeure. Décidée à s'y opposer, la rédaction de l'AFP devrait se réunir une nouvelle fois en assemblée générale, lundi 12 janvier.

YVES-MARIE LABÉ.

Cogérant de « Libération », M. Antoine Griset démissionne

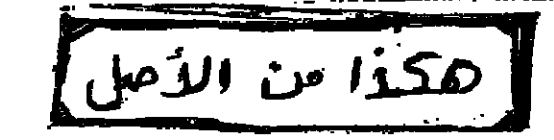
M. Antoine Griset, cogérant du quotidien *Libération* avec M. Serge July, a annoncé le 9 janvier dans une lettre au personnel, sa démission. Cette décision intervient à la veille de la désignation d'une nouvelle équipe dirigeante qui doit avoir lieu le 27 janvier.

La liste des candidatures étant close le 12 janvier, on ne sait pas encore si M. Serge July se présentera seul pour cumuler les fonctions de gérant et de directeur de la publication. Une assemblée générale des personnels de *Libération* est convoquée pour le 16 janvier.

M. Griset, qui occupait ses fonctions depuis six ans, estime, dans sa lettre au personnel, qu'il était fortement contesté au sein de l'entreprise et se refuse désormais à occuper d'autres fonctions dirigeantes.

Il y a deux mois, une note collective du service économique de *Libération* dénonçait *« des erreurs grossières de gestion »* aboutissant sur le premier semestre de 1986 à une perte de 583 000 F pour le journal, alors que le bénéfice prévu était de 4,8 millions de francs (*le Monde* du 14 novembre).

Le Monde sur minitel
IMMOBILIER
30 000 affaires Paris-province. Garantie
36.15 TAPEZ LEMONDE



JUSTICE

M. Chalandon va consulter les entreprises candidates à la construction de prisons privées

Les prisons privées ne sont pas pour tout de suite, mais M. Albin Chalandon fait comme si de rien n'était. La machine est en marche et il n'y a aucune raison de l'arrêter, affirme-t-on au ministère de la justice. L'ultime version du cahier des charges qui sera imposé aux entreprises privées est en cours d'élaboration. Aussitôt après, au mois de février sans doute, les entreprises candidates seront invitées à faire connaître leurs propositions.

Cette procédure, qui anticipe sur le vote de la loi, a reçu l'aval de l'hôtel Matignon, assure-t-on à la chancellerie. L'appel d'offres n'est pas officiellement lancé, insiste-t-on place Vendôme, et il ne le sera pas avant que le Parlement ait donné son accord aux prisons privées. Les entreprises candidates seront cependant « consultées » avant, afin de gagner du temps, ajoute-t-on au ministère de la justice. M. Chalandon espère ainsi rattraper le retard apporté à son projet par la « pause » gouvernementale. Ce projet aurait dû être voté en février au plus tard, et il ne le sera pas avant l'été au mieux.

Un début de discussion a eu lieu au Sénat le 19 décembre 1986 mais, la session parlementaire touchant à sa fin, les débats ont été interrompus avant même que le garde des sceaux réponde aux orateurs qui s'étaient exprimés lors de la discussion générale. Cela n'empêche pas M. Chalandon de se montrer confiant et de juger que son projet passera *« comme une lettre à la poste »*.

La discussion au Sénat a cependant montré que certains parlementaires de la majorité avaient des états d'âme. M. Raymond Barre aussi. Interrogé par Catherine Nay sur les prisons privées, mercredi 7 janvier, lors de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2, il a eu cette réponse : *« Le garde des sceaux sait que je partage tout à fait, devant les réalités auxquelles il a à faire face, sa volonté de créer, par tous les moyens, des places supplémentaires et, par conséquent, d'avoir une politique de construction d'établissements pénitentiaires. C'est indispensable. Le seul point sur lequel je n'étais pas d'accord avec le projet envisagé, c'était le gardiennage privé, parce que j'estime qu'un Etat doit être en mesure de donner au garde des sceaux les 3 000 emplois dont il avait besoin pour réaliser le projet de construction qu'il avait dans l'esprit. »*

Dans le Nord

Cent cinquante détenus donnent 5 500 francs aux Cent familles

Quelque cent cinquante détenus de la maison d'arrêt de Loos, près de Lille (Nord), viennent d'adresser des mandats d'une valeur totale de près de 5 500 F à la fondation Cent familles, créée par le chanteur Jean-Luc Lahaye pour venir en aide aux enfants délaissés.

Les détenus ont fait ce geste spontanément, à la fin du mois dernier, après avoir regardé une émission télévisée consacrée à la fondation au cours de laquelle un appel à la générosité publique avait été lancé. L'organisation de collectes étant cependant interdite au sein d'un établissement pénitentiaire, les détenus on dû envoyer individuellement leurs dons.

« La plupart de ceux qui sont ici ont eu une enfance difficile, et c'est certainement pour cette raison qu'ils se sont sentis interpellés », a expliqué le sous-directeur de la maison d'arrêt. A plusieurs reprises déjà, certains détenus avaient envoyé des petites sommes pour des causes humanitaires, notamment pour lutter contre la famine en Ethiopie. C'est cependant la première fois qu'un appel à la générosité provoque un mouvement aussi massif au sein de la prison.

« Minute » condamné pour diffamation envers Air France

Le tribunal de grande instance de Paris vient de condamner l'hebdomadaire *Minute* pour diffamation envers Air France et son président, M. Marceau Long.

Minute avait publié dans son numéro du 24 octobre un article mettant en cause la compagnie et son président au sujet d'un détournement de 80 millions de francs lors du rachat par la société Méridien, filiale d'Air France, de participations dans trois hôtels des Etats-Unis. *Minute* a renoncé à plaider, déclarant *« s'en rapporter à la justice »*. Le tribunal, présidé par M. Yves Monnet, a estimé que les allégations de l'article incriminé ne comportant pas *« la moindre justification »* et relevant d'une *« volonté de nuire évidente »*, *« constituent des imputations diffamatoires »*.

En conséquence, *Minute*, son directeur de publication M. Patrice Boizeau et le journaliste Jean Charost, sont condamnés à la publication du jugement dans quatre journaux choisis par Air France, ainsi qu'à sa lecture à un journal de France-Inter. Ils devront, en outre, verser le franc de dommages et intérêts à Air France, ainsi que 6 000 francs à M. Pierre Schwed, administrateur de la compagnie, également mis en cause. Il est, enfin, accordé à Air France de *« parfaire sa demande de réparation lorsqu'elle sera en mesure d'évaluer exactement son préjudice »*.

Au tribunal de Nanterre

Condamnations « modulées » pour trafic de drogue

La dix-septième chambre correctionnelle de Nanterre (Hauts-de-Seine) présidée par M. Jean-Claude Fouque a rendu, samedi matin 10 janvier, son jugement sur une affaire de trafic de drogue dans laquelle étaient impliquées cinquante-quatre personnes.

Le procureur de la République avait requis des peines à peu près identiques pour les quarante-six prévenus présents à l'audience qui a duré toute la semaine du 5 au 10 janvier. Le tribunal s'est, au contraire, efforcé de distinguer les simples usagers des petits « dealers », des semi-grossistes et enfin des trafiquants soupçonnés d'appartenir à un réseau international. Les peines d'emprisonnement, dont certaines avec sursis, vont de quelques mois à cinq ans, et le tribunal a prononcé une relaxe.

Des filières sri-lankaises et thaïlandaises d'héroïne ainsi qu'une filière colombienne de cocaïne avaient été découvertes par les enquêteurs. Plus de 5 kilos d'héroïne, 1,3 de cocaïne et 7 kilos de résine de cannabis avaient été saisis. Parmi les trafiquants les plus lourdement condamnés figurent deux Sri-Lankais, un Iranien et un Français, Marcel Mouchigian, cinquante-cinq ans, déjà condamné dans le passé pour trafic d'héroïne.

● **Mise en liberté du meurtrier d'un jeune cambrioleur.** — M. Gavino Carpa, trente-huit ans, inculpé, le 12 décembre à Sarreguemines (Moselle), d'homicide involontaire et écroué (*le Monde* daté 14-15 décembre 1986), vient d'être remis en liberté. Le 11 décembre, il avait mortellement blessé un jeune cambrioleur de dix-sept ans qu'il avait surpris sur le toit de sa maison.

A Garges-lès-Gonesse

Découverte d'un important stock d'armes

Les inspecteurs du SRPJ de Versailles ont découvert, jeudi 8 janvier, un important stock d'armes dans une boutique désaffectée de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) : trois pistolets mitrailleurs, un fusil d'assaut, une carabine, quinze armes de poing, notamment, étaient entreposés dans le local, où les policiers ont aussi trouvé un lot de marchandises vraisemblablement volées. Cette découverte a été faite après l'interpellation d'un conseiller en gestion parisien, Philippe Gemen, âgé de trente-sept ans, demeurant rue de l'Elysée à Paris (8e). Ce dernier a été interpellé dans le cours d'une enquête sur les circonstances dans lesquelles un commerçant d'Ormesson (Val-de-Marne), M. Jean-Pierre Bésingue, trente-huit ans, avait été séquestré en 1986 par des partenaires financiers qui lui réclamaient une somme de 500000 francs.

Considérés comme deux des auteurs présumés de cette séquestration, Philippe Gémen et un de ses amis, Serge Khalifa, quarante-deux ans, demeurant à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), ont été inculpés et écroués.

L'affaire de Fontenay-sous-Bois

Un nouveau rapport d'expertise contredit la version du policier qui a tué William Normand

Un nouveau rapport d'expertise, contredisant la version soutenue par Eric Laignel, vingt-trois ans, le policier qui a tué d'une balle dans le dos, le 31 juillet dernier, William Normand, un prothésiste dentaire de vingt-quatre ans, rue du Clos-d'Orléans à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), a été remis jeudi 8 janvier à M. Claude Coulange, le juge d'instruction chargé du dossier. L'avocat de la famille de William Normand, Me Francis Terquem, a annoncé qu'il demandait au juge une nouvelle reconstitution des faits, à la lumière de ce nouveau rapport d'expertise, établi par les services du professeur Ceccaldi.

Le policier, inculpé de *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*, en liberté sous contrôle judiciaire, a toujours soutenu qu'il avait tiré sur William Normand à une distance de 12 mètres. Selon lui, le jeune homme, pilotant une moto de forte cylindrée, avait tenté de lui échapper en remontant à vive allure, sur le trottoir et à contre-sens, la rue du Clos-d'Orléans. Toujours selon cette version, William Normand avait amorcé un mouvement de rotation du buste comme s'il allait brandir une arme, c'est alors que, faisant feu une seule fois, le policier avait tué le jeune homme sur le coup.

En contradiction avec cette thèse, le nouveau rapport d'expertise fait apparaître que le policier aurait tiré de beaucoup plus près sur le fuyard. En effet, la balle qui a tué William Normand lui a traversé le corps et a brisé, en bout de course, le rétroviseur de sa moto, avant que le jeune homme ne tombe à terre avec sa machine, une vingtaine de mètres plus loin. Or des morceaux du rétroviseur recueillis sur le trottoir se trouvaient à deux ou trois mèttres de l'endroit où le policier a tiré et non à une douzaine de mètres.

Vendredi, M. Claude Coulange a déclaré à l'AFP que le rapport d'expertise établissait que *« ces débris de miroir s'intègrent parfaitement avec l'ensemble du miroir du rétroviseur de la moto de William Normand »*. Ce qui tend à établir, selon Me Francis Terquem, qu'Eric Laignel aurait tiré de très près sur le jeune prothésiste dentaire.

● **Nomination de magistrats.** — M. Paul Haegel a été nommé récemment premier président de la cour de Colmar. Ont été nommés procureurs généraux : MM. Jacques Brun à Riom et Lucien Dupres à Saint-Denis-de-la-Réunion.

Incident au tribunal de Valence

Le procureur, le député et les toxicomanes

VALENCE
de notre correspondant

La rentrée solennelle du tribunal de grande instance de Valence, le jeudi 8 janvier, a été troublée par un incident : M. Régis Parent, député (RPR) de la Drôme, a ostensiblement quitté la salle d'audience au beau milieu du discours de M. Georges Apap, procureur de la République. Pour illustrer son propos sur *« les limites à assigner à la répression »*, le magistrat avait choisi l'exemple de la toxicomanie. Faisant parallèle entre drogue et alcool, il remarquait que *« la seule différence entre les deux phénomènes est celle de l'interdiction légale »*. Une interdiction qui, selon lui, ne sert à rien puisque le nombre des intoxiqués ne cesse d'augmenter.

M. Apap est même allé plus loin en estimant que la répression des toxicomanes a *« les effets pervers de toutes les interdictions »* : elle favorise le trafic, a-t-il affirmé, et renchérit le prix de la drogue en raison des risques encourus par les trafiquants. Pour se procurer cette drogue, les toxicomanes commettent alors des vols et des agressions.

Convaincu que l'usage de la drogue va se développer *« inexorablement, avec ou sans prohibition »*, M. Apap imagine une société ouverte aux stupéfiants, où *« le trafiquant se transformerait en honnête importateur et le petit revendeur en tenancier de débit sans reproche ;* où le service des fraudes s'intéresserait à la qualité des produits ; où le corps médical prendrait en charge les consommateurs excessifs et où il faudrait bien que la brigade des stupéfiants se reconvertisse.

En entendant de tels propos, M. Parent a quitté précipitamment la salle d'audience. *« Cette attitude est inadmissible de la part d'un homme qui est chargé de faire appliquer la loi »*, a-t-il notamment déclaré.

JOËL CUOQ.

[Militant du Syndicat de la magistrature, procureur à Valence depuis 1982 après avoir occupé les mêmes fonctions, à partir de 1973, à Rochefort, puis à Vannes, M. Apap a souvent fait parler de lui. En 1982, il avait été emmené au commissariat central de Valence à sa descente d'un TGV, après avoir légitimement refusé de présenter ses papiers à un contrôleur trop zélé. Il est à l'origine d'une expérience de conciliation préjudiciaire à Valence, destinée à réparer les dommages causés aux victimes, tout en évitant des poursuites contre les petits délinquants.]

● **M. Gérard de Villiers n'ira pas en prison.** — La cour d'appel de Paris a condamné, jeudi 8 décembre, M. Gérard de Villiers, auteur de la série de romans *SAS* à un an d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende pour fraude fiscale. M. de Villiers avait fait appel de sa condamnation à six mois de prison ferme prononcée par la onzième chambre du tribunal correctionnel, le 11 décembre 1985. Il était reproché à M. de Villiers d'avoir dissimulé à l'administration fiscale une somme d'environ 29 millions de francs pour les années 1978, 1979 et 1980.

FAITS DIVERS

● **Naufrage d'un chalutier de Concarneau.** — Un seul des cinq hommes d'équipage du *Gaylord*, un chalutier immatriculé à Concarneau (Finistère), a été retrouvé ce samedi 10 janvier après un naufrage au large de la pointe de Penmarch. L'homme, qui dérivait dans un canot pneumatique, a été récupéré par un hélicoptère de la marine nationale. D'intenses recherches se poursuivaient ce samedi pour retrouver les quatre autres marins.

● **L'épave du *Bonne-Sainte-Rita* retrouvée.** — Le chasseur de mines *Clio* a retrouvé, vendredi 9 janvier, l'épave du chalutier dieppois *Bonne-Sainte-Rita*, qui avait coulé le 29 décembre dernier avec sept hommes à bord, au large de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche). L'épave, qui repose par 30 mètres de fond, devait être visitée ce samedi par des plongeurs de la marine nationale.

● **Trois morts dans un incendie à Paris.** — Un couple et son enfant de huit ans ont trouvé la mort, jeudi soir 8 janvier, dans l'incendie d'un immeuble, 2, rue Coustou à Paris (18e). Il s'agit de Jean-Claude Guerrier, trente ans, de son épouse, Lenesse, vingt-neuf ans, et de leur fils aîné, Jean-Marc. Les trois victimes sont de nationalité haïtienne. L'enquête du laboratoire central de la préfecture de police a établi que l'incendie est d'origine occidentelle.

MÉDECINE

Des distributeurs de préservatifs sur le campus

L'académie de Grenoble et la Mutualité française ont lancé, le 9 janvier, une campagne de prévention des maladies sexuellement transmissibles et du SIDA. A cette occasion et pour la première fois en France, quinze distributeurs de préservatifs vont être installés sur le campus universitaire de Grenoble-Saint-Martin d'Hères, dans les locaux les plus fréquentés (restaurants et résidences). En outre, une bande dessinée de Lamouche, intitulée *Merlot contre MST et SIDA*, sera éditée à cinquante mille exemplaires. On y voit un détective privé, Merlot, qui chasse les MST contractées par une certaine Greta Garbo et recherche ses anciens partenaires.

● **Un prêtre refuse de marier un malade atteint de SIDA.** — Un Américain malade du SIDA et déjà marié civilement s'est vu refuser le droit de se marier religieusement à la cathédrale (catholique) Saint-Patrick de New-York. Le recteur de la cathédrale a indiqué qu'il avait pris lui-même cette décision, selon son *« propre jugement pastoral »*. — *(AFP.)*

SPORTS

Le rallye Paris-Alger-Dakar

Un arbre dans le désert

DIRKOU
de notre envoyé spécial

Moment de recueillement, vendredi 9 janvier, juste avant le départ de la neuvième étape du rallye Paris-Alger-Dakar pour les 261 concurrents encore présents. Les pilotes sont venus rendre hommage au créateur de l'épreuve, Thierry Sabine, disparu, il y a un an, dans un accident d'hélicoptère (1).

Après avoir bivouaqué dans les sables du Ténéré, au lieu dit Texaco, les coureurs se sont reveillés lorsque la lumière rouge a commencé à envahir l'horizon. Là-bas, aussi loin que porte la vision, il n'y a rien, si ce n'est cette légère brume que forme le contact du soleil avec le sol encore chargé de la fraîcheur de la nuit.

Hagards, la barbe déjà apparente après une semaine de vie dans le désert, ils se sont dirigés, leur gamelle à la main, vers les chaudrons d'Africatour. Peu de dialogues entre ces rescapés d'étapes déjà éprouvantes, mais une espèce de force incontrôlée qui les pousse à poursuivre le plus loin possible. Le déjeuner avalé, les rations de survie emballées, ils se sont mis en route vers le lieu de départ de l'épreuve spéciale.

Un point dans le désert, encore un lieu inconnu des cartes, un simple monticule de sable à vingt kilomètres de Texaco. Une petite butte surmontée d'un tronc desséché et entourée de buissons à peine verts. Une modeste plaque de cuivre fixée sur une grosse pierre indique simplement le nom de celui qui fut à l'origine de cette aventure. Thierry Sabine qui s'était perdu pendant trois jours dans le Ténéré, bien avant la création de l'épreuve, avait demandé que ses cendres soient dispersées à cet endroit. Sa volonté a été exécutée et au pied de l'arbre devenu *« l'arbre Thierry Sabine »* les concurrents sont venus ranger leur véhicule.

Les motards d'abord sont montés, vers 9 heures, se recueillir en silence devant la plaque commémorative. Alors que des pilotes italiens prient à genoux, d'autres concurrents viennent serrer la main au père du disparu. Le recueillement est moins perceptible chez les conducteurs d'autos et de camions qui succèdent quelques minutes plus tard aux motards. En deux groupes, ils sont venus se ranger en ligne au pied de l'arbre pour prendre le départ d'une épreuve de 506 kilomètres qui devait les conduire à Dirkou, minuscule cité du nord du Niger.

Près d'une centaine de véhicules à quatre ou six roues qui se mettent en route en même temps dans un bruit d'enfer et un immense nuage de sable. Des voitures qui foncent à des vitesses que les habitués d'autoroutes atteignent rarement. Des voitures rouges, bleues ou jaunes bardées de slogans publicitaires aussi étranges dans ce décor qu'un chameau sur la place de la Concorde. Casqués, sanglés à leurs sièges, pilotes et navigateurs se lancent vers l'horizon, confiants en leur livre de bord et surtout en leur boussole.

Tactique ou ruse pour dérouter

Partis de la même ligne, les véhicules semblent se diriger vers des destinations différentes. Tactique ou ruse pour dérouter l'adversaire, chacun joue sa carte dans cette colonne qui s'éloigne d'un monument qui va à nouveau retrouver le calme.

Trois heures trente après, Lalay faisait franchir à sa Honda la ligne d'arrivée, précédant de quelques secondes Auriol et Neveu. Ensuite, le 4×4 Mitsubishi de Rigal apparaissait, devançant un joli tiercé de 205 turbo. Ickx, égaré dans les dunes, et Cowan, embourbé dans des salines près de Bilma, fermaient la marche d'un convoi qui avait encore perdu quelques éléments. Les concurrents paraissaient avoir oublié leurs sentiments du matin. Les résultats de leurs adversaires les plus directs étaient de nouveau leur principale préoccupation.

SERGE BOLLOCH.

(1) Selon certaines sources, l'accident aurait été provoqué par la présence d'un reptile dans le cockpit de l'hélicoptère.

● **TENNIS : les Internationaux d'Australie.** — Pour leur dernière édition sur le gazon du stade Kooyong à Melbourne, les Internationaux d'Australie sont l'occasion, du 12 au 25 janvier, d'une première dans le tennis professionnel : des quarts de finaliste à la gagnante, les gains des joueuses du tableau féminin seront en moyenne supérieurs de 8 % à ceux des joueurs du tableau masculin.

BIBLIOGRAPHIE

Une écologie de la morale

Pour *« réhabiliter la morale »* en 191 pages, il faut un certain culot. Jean-Claude Barreau n'en a jamais manqué : cet ancien prêtre, chargé des loubards de Pigalle, fit du bruit il y a quinze ans en annonçant publiquement son mariage, avant de devenir, responsable de la coopération en Algérie, chargé de mission à la présidence de la République, puis inspecteur général de l'éducation nationale. Il sait se mettre en avant, prendre éventuellement des coups, avec une assurance désarmante et un éternel regard d'adolescent.

En 1967, dans *la Foi d'un païen*, Jean-Claude Barreau, converti au christianisme, bataillait contre le moralisme. Vingt ans plus tard, dans *La foi qui reste*, toujours attaché aux valeurs évangéliques, il défend *« une écologie de la morale »*. Mais un cyclone est passé entre-temps.

« La foi dont on veut parler dans cet essai, explique l'auteur, *c'est la foi qui reste à l'individu quand il est revenu de tout. »* Une foi qui n'appartient donc à aucune religion, aucune idéologie : un *« minimum commun »*, dans lequel peuvent se retrouver *« tous les hommes de bonne volonté »*; une croyance minimale, nécessaire pour vivre et affronter la mort.

Parler de la foi peut paraître curieux. En fait, on ne peut y échapper, souligne Jean-Claude Barreau. Vouloir, par exemple que tous les êtres humains soient égaux est un acte de foi : ils le sont en droit — parce que nous y croyons,— ils ne le sont pas en fait.

L'éthique est incontournable. Les chercheurs en médecine n'ont-ils pas réclamé l'avis des moralistes ? On vient de leur donner une Comité national d'éthique. Un peuple ne peut se contenter, en effet, de camper dans les décombres de ses valeurs, sous peine de déraper complètement ou d'être.... « démoralisé » et menacé par des morales fanatiques.

Toutes les valeurs sont bonnes, remarque Jean-Claude Barreau, mais il y a de mauvaises morales. Tout dépend de la manière dont on les agence. Et il faut les agencer, car, solitaire, une valeur devient folle. De même que la foi sans le doute devient fanatisme.

L'auteur propose sept critères pour s'orienter dans l'*« écologie des valeurs »*. Une morale, selon lui, doit être laïque, actuelle, fraternelle et modeste. Elle doit offrir plusieurs clefs, réveiller au lieu d'endormir, permettre la résistance et non la résignation. Bref, s'opposer à l'intégrisme sous toutes ses formes.

On trouvera beaucoup d'évidences dans ce petit livre alerte et ambitieux, et c'est sans doute significatif : le « minimum commun » existe bel et bien. Il permet souvent à une France déchirée en apparence de communiquer moins mal qu'elle ne l'imagine...

ROBERT SOLÉ.

★ Jean-Claude Barreau, *La foi qui reste*, Seuil, 191 pages, 75 F.

Le Monde sur minitel
PARIS-DAKAR
Tous les classements. Gagnez une moto
36.15 TAPEZ LEMONDE

Le Monde

REGIONS

ALSACE

Une écluse pour Strasbourg

Le sénateur et maire de Strasbourg, Mᵉ Marcel Rudloff (UDF-CDS) s'est déclaré *« extrêmement amer et déçu »* après le premier tri opéré par la Commission européenne entre les villes candidates à l'implantation de l'Office européen des marques. Strasbourg est en effet écartée, et seule quatre métropoles européennes demeurent en lice : Madrid, La Haye, Munich et Londres.

Strasbourg se croyait pourtant bien défendue. Sa candidature date de 1976 et a été sans faille soutenue par les gouvernements français successifs. Ainsi le contrat de plan signé entre l'Etat et la région Alsace le 28 avril 1984 mentionne-t-il cet organisme, tandis que la plaquette de promotion éditée par Strasbourg en 1986 est préfacée par le premier ministre, Jacques Chirac.

Parmi les arguments entendus à Bruxelles, Strasbourg aurait souffert de la présence du Parlement européen. La volonté affirmée de la Commission serait de décentraliser les institutions européennes. *« C'est d'abord inexact*, rétorque M. Rudloff, *le Parlement n'est là que cinq jours par mois. Et si vraiment on a écarté Strasbourg parce que siège du Parlement, il faut en finir avec ce psychodrame permanent où l'on menace Strasbourg d'un départ du Parlement... »*

Surtout, l'on insiste à Strasbourg sur l'aspect national de cet échec : la France n'avait qu'une ville candidate et c'est elle qui se voit écartée. Il ne s'agit donc pas d'une répétition de la mésaventure du synchrotron européen, pour lequel le gouvernement français a changé de ville candidate, préférant Grenoble à Strasbourg.

Deux autres avis doivent éclairer la décision des ministres de l'industrie : ceux du Parlement européen et du Conseil économique et social des Douze. Mais l'avis de la Commission est primordial. Ni le soutien des professionnels français ni le comité de soutien présidé par Mme Simone Veil n'ont pu convaincre les commissaires : Strasbourg a peu de chances de modifier les choix européens.

AUVERGNE

Le Clermont nouveau

Le rééquilibrage du cœur du centre-ville de Clermont-Ferrand s'achève autour du point fort que constitue la place de Jaude. Depuis le 11 septembre 1980, le « centre Jaude », ensemble commercial de 22 000 mètres carrés complété par 20 000 mètres carrés de bureaux et sept salles de cinéma, attirait les Clermontois vers le périmère sud de la place.

A partir du mois d'avril, au nord cette fois, le marché Saint-Pierre entièrement reconstruit selon une architecture moderne et colorée, offrira 1 000 mètres carrés de surfaces exclusivement consacrées à l'alimentation. *« Nous aurons ainsi monté une ossature complète de services sous toutes leurs formes »*, indique Roger Quilliot, sénateur et maire de Clermont-Ferrand.

La place de Jaude, elle-même, subi actuellement une profonde modification. La statue de Vercingétorix s'élève aujourd'hui dans un environnement refondu qui comprend notamment en surface une sorte de gare centrale d'échanges du réseau de transports collectifs de l'agglomération.

Elle est située au-dessus d'un parking souterrain qui s'inscrit dans un plan de points d'accueil des voitures, qui s'achèvera, lui aussi, au moment de l'ouverture du marché Saint-Pierre au printemps avec un « garage » de 315 places. Le centre-ville comprendra alors 2 700 points couverts de stationnement.

En terme d'investissements publics et privés, un montant global de 200 millions de francs aura été consacré à ces trois points clés de la capitale auvergnate sur une période de sept ans.



UNE ÉTUDE DE L'INSEE

La France riche et la France pauvre

QUE l'Ile-de-France caracole en tête des régions françaises, qu'elle « truste » les sièges sociaux des grandes entreprises, qu'elle concentre les deux tiers des organismes de recherche, que le taux de chômage y soit moins fort qu'ailleurs, que le revenu des habitants dépasse nettement la moyenne nationale, que le marché immobilier des bureaux y soit florissant, tout cela personne ne l'ignore.

Les Français savent aussi que l'Ile-de-France a bien de la chance puisque l'usager parisien paye le billet de *son métro bien moins cher* que le Marseillais ou le Lyonnais, que les grands projets culturels le favorisent davantage que le Bordelais ou le Brestois, et puisque demain, sauf imprévu, Disneyland va injecter à Marne-la-Vallée des dizaines de milliards d'investissements et de courants commerciaux. Et sur 59 salons internationaux qui ont eu lieu en 1986, 45 *se sont déroulés dans la capitale...*

L'INSEE, dans sa dernière livraison, apporte des éléments inédits *qui confirment cette prépondérance* de l'Ile-de-France. En 1984, le produit intérieur brut (PIB) de cette région a représenté 27% du total national. Rhône-Alpes, avec 9,8%, Provence-Alpes-Côte d'Azur (6,8%) et le Nord-Pas-de-Calais (6%) n'arrivent que loin derrière. En queue de peloton, la Basse-Normandie, la Franche-Comté, le Limousin et la Corse n'entrent chacune que pour moins de 2% dans le PIB de la nation.

Néanmoins, sur une longue période, si l'Ile-de-France garde sans conteste la tête, l'effet conjugué des difficultés industrielles et de la politique de décentralisation tranparaît à travers le léger fléchissement du Nord, de l'Est et de la région parisienne, alors que le Sud-Ouest (Aquitaine et Midi-Pyrénées) et l'Ouest (Pays de la Loire, Bretagne) enregistrent un mouvement inverse et accroissent leur part dans le PIB.

Rapporté au nombre d'habitants, le produit intérieur place toujours l'Ile-de-France en tête, mais elle est suivie, cette fois, par l'Alsace, la Haute-Normandie et Rhône-Alpes, tandis que la Bretagne et le Languedoc-Roussillon *rejoignent, chez les retardataires,* la Corse, le Limousin et Poitou-Charentes. Entre le PIB du Corse, du Corrézien, du Poitevin et celui de l'habitant d'Ile-de-France, l'écart est de 1 à 2.

PIB par habitant en 1984
- 112 300 F/habitant
- de 82 000 à 83 500 F/habitant
- de 72 000 à 75 000 F/habitant
- de 65 000 à 70 500 F/habitant
- moins de 62 500 F/habitant

L'INSEE compare enfin, pour l'année 1983, la part des activités agricoles, industrielles ou tertiaires (bureaux, recherche, administration, universités, services) dans la valeur ajoutée de l'économie régionale. La région la plus industrielle est la Franche-Comté (45% de la valeur ajoutée) à cause du poids de l'*automobile à Sochaux, d'Alsthom*, de Bull notamment dans la région de Belfort-Montbéliard et des industries micro-mécaniques. Les moins industrielles sont Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Roussillon et l'Ile-de-France. En revanche, la région parisienne et la Provence se détachent en tête (outre la Corse) pour le poids du secteur tertiaire (68 % à 69%). La part de l'agriculture dans la valeur ajoutée a sensiblement diminué dans les régions où cette activité est traditionnellement essentielle : Bretagne, Languedoc, Limousin, Auvergne ; Champagne-Ardenne faisant toutefois exception grâce au *breuvage dont* tout *le monde* connaît la valeur ajoutée et la valeur tout court...

L'étude de l'INSEE tombe à pic au moment où les responsables de l'aménagement du territoire, épluchant le rapport Guichard, cherchent les moyens de redonner vie à une politique en jachère et où le 10 janvier à Nantes, autour d'Olivier Guichard *précisément*, Jacques Blanc, président de la région Languedoc-Roussillon, réunit ses collègues présidents des conseils régionaux. A l'ordre du jour : l'aménagement du territoire, nécessité ou utopie en 1987 ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

BOURGOGNE

Ces commerces qui ferment

La chambre régionale de commerce et d'industrie de Bourgogne propose aux maires ruraux une formule originale pour analyser les raisons qui poussent les commerçants à quitter leur commune et aider à formuler les moyens de les retenir.

Il s'agit d'une brochure de quarante pages dont celles de gauche apportent éclaircissements, informations, exemples pour mieux répondre aux questionnaires des pages de droite. « Un commerce qui meurt, c'est la vie qui s'en va ! », peut-on lire en titre de la première page de cette brochure, qui sera diffusée à trois mille exemplaires auprès de tous les maires de Bourgogne qui en feront la demande.

DIJON. – La Bourgogne, la première région de France pour le tourisme fluvial et la longueur de ces canaux (1 000 km), voit sa flotte s'enrichir d'une nouvelle unité.

Il s'agit d'un bateau-mouche lancé par « Navigation et technique ». Construit en Bourgogne, ce bateau peut recevoir quarante-quatre passagers pour des parcours de quelques heures ou d'une journée sur le canal de Bourgogne.

BRETAGNE

Musicien sans frontière

« Il pleut des cordes sur Managua », tel est le thème de l'action qu'un jeune Brestois a entreprise. Soutenu par les associations locales, Bill Le Saout va envoyer sept cents jeux de cordes de guitare au Nicaragua.

Il est globe-trotter; tour à tour interprète, musicien, maçon ou barman au gré de ses pérégrinations. En 1985, il part au Nicaragua pour accompagner un groupe de touristes. Puis il reste un mois de plus (*comme bénévole*, pour construire une école). Le soir, il traîne dans les rues. Il découvre que *« la guerre larvée et les difficultés économiques n'empêchent pas les Nicaraguayens de faire la fête »*. Il rencontre des troupes de théâtre et des musiciens populaires. Surprise. Ces musiciens n'ont que quatre ou cinq cordes à leur guitare. Il faut tout acheter en dollars, et le billet vert est hors de prix. Ils utilisent des cordes de frein ou d'accélérateur de motocyclette en guise de basse. Le jeune Breton discute avec les artistes et promet d'*« en parler dès son retour en France »*.

A Brest, son idée fait recette sur la place Guérin où il habite et où, dans un bar racheté il y a quelques années, s'est installée une communauté très vivace. Des associations organisent des réjouissances et publient un journal qui promet son aide. Tout le monde participe. Il faut trouver 5000 francs. *« Pour cette somme, un des plus gros revendeurs de cordes de guitare installé à Nantes a promis de nous donner sept cents jeux »*, soit une somme cinq fois inférieure au prix normal. Un photographe prend un cliché de la place ; il deviendra carte postale et sera vendu 10 francs.

Bill s'assure que les cordes de guitare seront bien distribuées à toutes les troupes de théâtre et les musiciens grâce à un coopérant. *« Il ne s'agit pas de faire de la politique*, concluent les habitants de la place. *C'est un geste amical. Les Nicaraguayens ont besoin de musique comme ils manquent de nourriture ou de médicaments. »*

ILE-DE-FRANCE

Les mises en garde des « juges budgétaires »

Lors de la séance solennelle de rentrée du 8 janvier, M. Pierre Grandjeat, président de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France, a déclaré que cette institution (née des lois de décentralisation) avait connu en 1986 *« sa véritable montée en puissance »* (1). De 1983 à 1986, le nombre des saisines de la juridiction à propos du contrôle budgétaire des collectivités locales, des offices d'HLM, des lycées ou collèges, est passé de 49 à 244 et celui des avis rendus de 73 à 264.

M. Pierre Grandjeat, s'adressant essentiellement aux élus, les a mis en garde contre la trop grande facilité qu'ont eue certains d'entre eux à accorder leur garantie financière à un organisme qui a besoin d'emprunter auprès d'une banque. Or, si cet organisme – une société d'économie mixte, par exemple, – tombe en cessation de paiements la commune devra rembourser le banquier, et c'est en définitive le contribuable local qui, par la taxe d'habitation, en fera les frais.

D'autre part, dans le cadre de son activité juridictionnelle, la chambre a rendu 778 jugements en 1986, au lieu de 30 en 1984. En 1987, pour la première fois, seront vérifiés et jugés les comptes du conseil régional d'Ile-de-France.

A plusieurs élus qui reprochent parfois aux magistrats des chambres régionales des comptes d'être trop tatillons, voire de s'immiscer dans leur gestion, M. Granjeat a répondu : *« Sans doute la façon dont nous exerçons nos compétences peut prêter à observation, voire à critique. Mais parce que nous sommes une juridiction, il nous appartient de relever, si tel est le cas, que le droit n'est pas appliqué... Le juge n'édicte pas le droit, il le fait appliquer, mais il ne saurait être question qu'il l'ignore... Lorsque le juge prend des libertés avec le droit, la protection des citoyens s'affadit. »*

(1) Il existe 24 chambres régionales en métropole et outre-mer.

MELUN : « Vivre en Seine-et-Marne » est un guide de près de trois cents pages conçu par la rédaction de *la République de Seine-et-Marne*. C'est à la fois le portrait d'une région, brossé par quelques écrivains de renom (Vercors, Maryvonne Miquel, Christian de Bartillat) et un ouvrage de référence destiné à donner des clés pour les loisirs et la vie *quotidienne*. On y trouve des itinéraires de découverte pour un tourisme original : à pied, à cheval, en voiture ou en bateau ; toutes les adresses, des châteaux, des musées, des associations et des services publics, des conseils pratiques, des trucs pour dénicher une maison à louer ou trouver une solution-logement pour les retraités. 272 pages, 85 F. En vente chez les dépositaires de presse du département ; au journal : 3, boulevard Victor-Hugo, 77000 Melun, et à Paris (FNAC).

SAINT-MANDÉ : La place de la mairie de Saint-Mandé, dans le Val-de-Marne, n'a pas changé. Le monument aux morts *émerge toujours* d'un jardin paysager à la française. Rien ne laisse deviner ici que d'importants travaux ont eu lieu *pendant quatorze mois. En effet les* rosiers, les arbres, les buissons poussent maintenant sur une dalle de béton qui supporte aussi le monument aux morts, aujourd'hui rénové, après avoir été déplacé et remis à son emplacement initial. Le jardin cache sous lui les trois niveaux souterrains d'un parc de stationnement, offrant deux cent huit places et qui se veut à la pointe du progrès.

L'accent a été mis sur les couleurs, la sécurité et l'accueil des handicapés. Les galeries ont été choisies pour « dégager une atmosphère sécurisante » et offrir des points de repos facilement mémorisables. Un système d'alarme est relié directement aux locaux de la police municipale.

Cette page a été réalisée par Marie-Christine Robert et nos correspondants : Didier Cornaille, Jacques Fortier, Francis Gouge, Christian-Luc Parison, Guy Porte, Yvon Puech, Libert Tarrago.

Coordination : Jacques-François Simon.

MIDI-PYRÉNÉES

Une belle provinciale

Créé sur l'initiative du Crédit agricole de l'Aveyron et du Tarn, implanté sur le causse Comtal près de Rodez, INFORSUD (informatique – organisation du Sud) ne renie pas ses racines provinciales... mais affiche désormais *ses* ambitions nationales.

En dix-sept ans, INFORSUD a *multiplié son* chiffre d'affaires (257 millions en 1986) par 100 et le nombre d'employés (aujourd'hui 418 dont 120 spécialistes en logiciel) par 20.

Parmi les 1000 à 1500 SSII (Société de service ingénierie en informatique), INFORSUD se situe au deuxième rang national parmi les sociétés qui ont leur siège social en province, au dix-septième rang national pour les prestations matérielles, au trentième rang pour le chiffre d'affaires.

Le groupe INFORSUD vient de racheter SEPEYRAM à Pau à SG 2. Avec *cette nouvelle filiale* baptisée INFORSUD ATLANTIQUE, il est parfaitement installé dans l'ensemble du Sud-Ouest (Pau, Albi, Rodez, Montpellier, Toulouse). Il a déjà un pied dans la région parisienne à Bagnolet et un autre à Lyon.

Spécialiste de l'informatique connectée, INFORSUD met l'accent sur les priorités suivantes : les systèmes experts, la monétique, la micro-informatique, la télématique.

PICARDIE

Maroquiniers de retour

La société AMSON et Picardie-Bail (SICOMI du conseil *régional de Picardie*) viennent de signer un contrat de leasing portant sur le financement de l'extension des établissements AMSON à *Montdidier* dans *la* Somme, spécialisée dans la fabrication de la maroquinerie de luxe (Lancel et Pierre Cardin).

AMSON, qui lance également sa propre griffe, prépare un catalogue destiné à la clientèle étrangère, *notamment allemande*, belge, luxembourgeoise, suisse et japonaise. L'installation de nouveaux locaux facilitera la politique d'expansion de Guy Leguillochet, PDG, qui prévoit non seulement le maintien de 137 emplois existant mais aussi, sans doute, à terme, la création de 30 à 40 nouveaux emplois.

La chambre de commerce *et d'industrie d'Amiens et* la ville de Montdidier ont, avec l'appui financier du conseil général, activement œuvré pour cette opération qui permet le nouveau démarrage d'une affaire familiale créée en 1843, et qui employait au début de ce siècle près 2 000 personnes. C'est, dit-on, la plus ancienne maroquinerie française. Elle a été rachetée en 1983 par son actuel président-directeur général.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

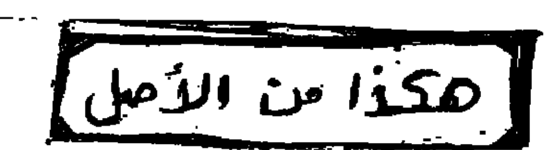
Soigner son image

Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) vient de faire réaliser par ses services et des organismes extérieurs une étude sur l'image de marque de la région. Menée au niveau régional mais aussi national et international, cette étude montre les efforts à entreprendre pour mieux faire connaître l'entité régionale et revaloriser une image stéréotypée et plutôt négative.

Ainsi, parmi les décideurs et autres acteurs régionaux interrogés, un sur dix, seulement, connaît l'appellation exacte et les limites administratives de la PACA. Les Français comme les étrangers perçoivent, avant tout, la région comme une terre de soleil et un carrefour économique. Bien qu'ils la jugent *« dynamique »*, ils lui attribuent des *faiblesses* en terme de qualification professionnelle, d'absentéisme ou d'ardeur à la tâche.

L'image *propre de Marseille* apparaît plutôt meilleure que dans une récente enquête commandée par la municipalité et ne déteint pas sur celle de la région.

Cette étude était préparatoire à une vaste campagne de promotion à finalité économique qui va être lancée par le conseil régional avec un budget de 7 millions à 9 millions de francs. Dans la même perspective vient d'être créé un comité régional de promotion et de relations extérieures Provence-Alpes-Côte d'Azur (PROMO-PACA) dont les membres fondateurs sont la région, la chambre régionale de commerce et la chambre régionale d'agriculture.



هكذا من الأصل

CHANSONS

Barbara reprend la route

Lili Passion est formelle : « On ne sauvera pas la chanson française par décret. C'est se donner bonne conscience à peu de frais. »

Barbara, la dame de Précy, vit les volets fermés, mais l'air du temps entre chez elle, libre comme le vent. Elle le hume, la tête renversée, avec délice et ironie, cœur ouvert à tous les rires et à toutes les mélancolies.

« La semaine de la chanson française ? C'est quoi ça, quelque chose comme la quinzaine du blanc ? Culpabiliser les radios, leur imposer un quota de refrains nationaux — mais pas longtemps, hein ! Ne vous en faites pas, ça ne sera qu'une courte pénitence — *c'est se donner bonne conscience à peu de frais. Allons donc, un sauvetage ne s'effectue pas par décret. Ce qu'on fait ces jours-ci s'apparente davantage à un enterrement qu'à une célébration. Ce qui me chagrine, c'est de voir des amis, des copains, des camarades s'associer à cet assassinat de première classe... »*



MARCEL IMSAND

Avec une véhémence légère, drapée dans ses châles et dans une gracieuse colère, Barbara démêle, pêle-mêle, une grosse pelote de vérités.

D'abord, la chanson française, selon elle, ne va pas si mal. Elle cite *« au hasard »* les petites soldates de la relève : Caroline Loeb, Lio, Jeanne Mas. Elle voit *« des gens magnifiques »*, Jonasz par exemple, qui ne cessent de travailler ; précisant qu'elle ne connaît pas de talents vraiment méconnus, elle demande qu'on ne confonde pas tout. *« Il y a plusieurs races de carrières, et plusieurs sortes de chansons. Autrefois, c'est vrai, dans les années 50, on pouvait être très heureux et très connu en ne passant que peu à la radio et jamais à la télé, mais en se produisant chaque soir dans trois ou quatre cabarets parisiens. On allait de l'Echelle de Jacob au Cheval d'or, de Milord l'arsouille à l'Ecluse, sans oublier les Trois Baudets. On pouvait être seulement interprète remarquable comme Colette Renard ou Patachou, ou auteur-compositeur et se produire sur scène avec plus ou moins de bonheur. »*

« Maintenant, la notoriété passe uniquement par le matraquage (a-t-on jamais vu un mot aussi adapté à sa fonction ?) sur les antennes. Et à coups de matraquage, on tue la chanson, le disque et l'artiste. »

Barbara insiste : il ne faudrait pas mettre toutes les galettes de vinyle dans le même panier. *« Une chanson comme* Porteuse d'eau, *d'Anne Sylvestre, est splendide. Mais ce n'est pas ce que j'écouterais en mijotant mon ragoût. Là, ce serait plutôt* Strangers in the night. »

Car Barbara l'affirme, et elle a raison : la chanson anglo-saxonne, les groupes rock, ont apporté beaucoup — quoi qu'en disent certains dans un vertueux sursaut protectionniste, — au patrimoine national. *« Quoi d'autre a poussé la variété française à soigner ses orchestrations, à s'ouvrir à des rythmes plus contemporains ? Quoi d'autre a entraîné les jeunes à se réunir de plus en plus nombreux dans des grandes salles, unis par la même musique ? »*

Et elle, dans tout ça ? Oh, elle n'est pas en cause. *« Je n'ai jamais vendu beaucoup de disques, j'existe sur la durée ; je vis mon métier comme un grand luxe, me permettant de refuser des choses, d'attendre, de considérer qu'il y a des silences plus importants que tout... Mais la meilleure façon de défendre la chanson, c'est de chanter »*.

Et c'est ce que Barbara va faire. *« Un soir, en septembre »*, elle *« posera ses bagages »* au Châtelet. *« C'est à cause de Lucien, tout ça »*. Qui est cet homme mystérieux qui la rend au tour de chant ?

Elle raconte : *« Nous répétions* Lily Passion *chez Patrice Chéreau. Dans un coin du plateau, j'ai trouvé un énorme ballon noir. J'ai commencé à le faire rebondir, à jouer avec lui. Et à l'appeler :* « Bonjour, Lucien ». *Pourquoi pas Robert ? A ce moment-là, je ne savais pas... »* En tout cas, Barbara s'attache à « Lucien » tant et si bien qu'elle l'inclut dans le spectacle, belle aventure nocturne et tendre vécue avec la complicité de Gérard Depardieu. *« Cet homme,* dit-elle, *qui n'est ni mon amant, ni mon frère, ni mon père et qui m'a donné quatre ans d'attente, puis six mois de sa vie, c'est unique, c'est bouleversant. »*

A quelques temps de là, sa firme de disques propose à Barbara une « compilation ». *« C'est quoi ça, un nouveau mot pour incinération ? »* Après quelque résistance, elle accepte cependant de composer un triple album de ses anciens succès, à la condition d'en porter l'entière responsabilité. Accepté.

La voilà donc qui le met en chantier. Mais, ne conservant aucun de ses disques anciens, elle doit trier des centaines de bandes magnétiques. C'est ainsi qu'elle découvre un enregistrement qu'elle ne parvient pas à dater et où elle est accompagnée par l'orchestre de Michel Colombier, avec des musiciens de jazz, Michel Portal notamment. Enquête faite, il s'agit d'un « Musicorama », émission d'Europe 1, enregistrée à l'Olympia en 1969. Ce fut une soirée mémorable, un tremplin vers le grand public ; ce fut possible grâce au directeur des programmes de l'époque, Lucien Morisse... Lucien... Le ballon noir était un hommage inconscient, un message, un présage.

Car c'est bien en refaisant le chemin à l'envers pour réaliser ce disque (1), en écoutant sa propre voix si fraîche les premières années, ou pathétique à Pantin, en 1981, où elle s'était brisée, que Barbara a eu envie de *« reprendre la route »*. *Rémusat, le Soleil noir, Ma plus belle histoire d'amour, la Petite Cantate,* ces chansons étaient toujours vivantes, voilà. Et elle aussi...

En vous quittant, comme un oiseau arracherait une plume de son aile, elle vous offre un petit morceau d'elle, une écharpe de laine. Elle est seule dans l'hiver devant sa maison, apparemment.

Déjà, elle le sait, un public, son public, l'attend.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) Polygram 830/217-1.

Cahier de doléances

Réunis autour d'une « table ronde » au Sénat à l'initiative de François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et de Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat, les artistes, producteurs, éditeurs et organisateurs de spectacles ont profité de la Semaine de la chanson française organisée sur les radios et les télévisions pour présenter, une fois de plus, leur cahier de doléances : réduction du taux de la TVA de 33,33 % à 7 % comme pour les autres produits culturels, aménagement de la fiscalité des spectacles, mise en place d'un mécanisme de garantie sur recettes pour des tournées régionales, maintien d'une chaîne de télévision musicale. François Léotard et Philippe de Villiers, qui ont encouragé la création en novembre du Bureau de liaison interprofessionnel de la musique (PLIM), ont réaffirmé que la chanson française était pour eux *« une priorité économique et culturelle »* et ont exprimé leur volonté de favoriser son développement en s'appuyant sur les nouvelles structures créées depuis l'entrée en application de la loi du 3 juillet 1985, notamment le Fonds de soutien aux variétés et la Fondation pour la création et la diffusion musicale sonore.

Le débat a donné lieu à quelques échanges vifs contre les attachés culturels à l'étranger, *« qui se moquent de la chanson française »*.

C. F.

THÉATRE

Bernard Marie Koltès : « On se parle ou on se tue »

Pour la troisième fois, Patrice Chéreau monte une pièce de Bernard Marie Koltès, Dans la solitude des champs de coton. *Un affrontement de langage, comme sur un ring de boxe.*

Après avoir mis en scène *Combat de nègre et de chiens*, puis *Quai ouest*, Patrice Chéreau répète une nouvelle pièce de Bernard Marie Koltès : *Dans la solitude des champs de coton.* Le texte, publié aux éditions de Minuit, est disponible en librairie ; la première est prévue le 27 janvier, à Nanterre. Quelques pages d'un dialogue étrange entre deux hommes, désignés comme le « dealer » et le client. Le monde de Bernard Marie Koltès est celui des gens qui ont franchi une porte, sont arrivés ailleurs et ne savent pas toujours que c'est irrémédiable. Petits Blancs oubliés dans une colonie perdue, ex-bourgeois perdus sur des quais oubliés. Bernard Marie Koltès habite un peu à New-York, beaucoup à Paris, au fond d'une impasse près de la folklorique rue Lepic, un appartement clair, bien rangé. Agressivement impersonnel.

« Un deal est une transaction commerciale, portant sur des valeurs prohibées ou strictement contrôlées, et qui se conclut dans des espaces neutres, indéfinis, non prévus à cet usage », écrit Bernard Marie Koltès en guise de préface. Cet espace, c'est celui de la scène et, auparavant, celui de la feuille sur laquelle s'alignent les mots : *« Des dialogues qui ne se répondent pas, des monologues parallèles, une musique, un exercice d'écriture. Chez moi, les personnages commencent à exister quand je les fais parler, alors ils parlent beaucoup. Ensuite, je suis obligé de couper beaucoup. Cette fois, le texte est court, et je n'ai pas tellement pensé à la scène. »* Pas même au spectacle qu'en tirerait Patrice Chéreau ? Si, bien sûr, Bernard Marie Koltès y a pensé, mais pour se dire que les contraintes, les histoires d'entrée, de sortie, c'était justement au metteur en scène d'y trouver des solutions.

« Je ne voulais plus affronter les problèmes du théâtre — les impératifs techniques. J'avais l'impression de me perdre un peu. J'avais besoin de retrouver ce qui touche à l'écriture, voir où j'en suis. J'ai voulu entrer directement dans le thème que j'essaie à chaque fois d'aborder, et qui se noie. Quand on raconte une histoire, quand on décrit des relations amoureuses, on évite le sujet principal. C'est-à-dire, que les rapports entre les gens, les coupures entre eux ne relèvent jamais du sentiment ni du désir, ni de ces choses-là. Pour être sommaire, le monde pourrait se diviser entre les gens qui sont complices et ceux qui se détestent, sans aucun motif objectif. Et, naturellement, j'ai envie de parler des gens qui se détestent. Pour les autres, tout va bien, donc c'est sans intérêt.

» J'avais pensé d'abord à mettre face à face un chanteur de blues et un punk ; deux conceptions de la vie absolument opposées, et c'est ça qui compte. Quand la distance entre deux personnes est aussi grande, qu'est-ce qui reste ? La diplomatie, c'est-à-dire le langage. Ils se parlent ou ils se tuent. Donc ils se parlent, mais ce n'est pas parce qu'ils s'embobinent l'un l'autre qu'ils se rapprochent l'un de l'autre. Quand j'ai vu le film de Jarmush, Down by law, *je me suis retrouvé dans les relations entre Tom Waits et John Lurie, réunis à leur corps défendant. Ce qui se passe entre eux est mystérieux comme dans un match de boxe. On met deux hommes sur un ring, ils doivent se battre et gagner. Deux personnes qui ne se connaissent pas, se tapent à mort devant le public, vivent des choses qui dépassent la passion amoureuse. Face à l'adversaire, ils se dépouillent, souffrent comme jamais. Chez moi, ils se battent par le langage, et le langage entraîne une transformation en eux. Ils jouent à « si tu voulais, on serait copains » sans être dupes.*

» Ces gens-là, en définitive, ne sont pas au bout du rouleau. Ils sont forts. Ils n'ont plus ni illusions ni foi. Ce qui leur permet des ambitions invraisemblables, des espoirs fous, mais ponctuels. Ce sont des antimystiques. A dix-huit ans, j'étais fasciné par saint Jean de la Croix, par Thérèse d'Avila — elle a écrit à peu près : « Je rêve d'une vie » tellement belle que je meurs de ne » pas mourir », c'est sublime, non ? Nous, nous voulons le dépassement, ici même dans la vie sur Terre.



MARC ENGUERAND

un instant de dépassement. Le sacrifice pour un résultat immédiat. Mes personnages sont comme ça, ils ont des poussées d'adrénaline, et ils foncent, même s'ils ne croient pas au résultat.

» Ils ressemblent aux héros des feuilletons : « Dynastie », « Flamingo Road »... Des personnages extraordinaires, rien ne les arrête, ils sont formidablement vivants, drôles, terribles. Ils se lancent dans des histoires fantastiques, c'est comme les films de karaté. Tous ne sont pas bons, mais quand on va dans les salles à Barbès, c'est leur vrai public, et il s'amuse. J'ai beaucoup à dire sur Bruce Lee.

» J'aimerais traduire du bon boulevard anglo-saxon. Ce n'est pas ce que j'écris, mais je suis sûr que je pourrais le faire. Seulement, personne ne me croit. Quand j'écris, je pense à des acteurs. J'écris en ce moment pour Michel Piccoli et Jacqueline Maillan, le spectacle doit être créé à Avignon en 1988 et mis en scène par Patrice Chéreau. J'aurai fini au printemps prochain. Il y a cinq rôles principaux, cinq ou six secondaires, et pas mal de petits. Pour l'instant, on est sûrs seulement du couple Maillan-Piccoli. Ils n'ont jamais joué ensemble, ils ne se sont pas rencontrés professionnellement depuis le cours Simon. Ils sont tellement différents, forcément ils me donnent des idées. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Joël Chausson, directeur du Centre dramatique national des Alpes

Bruno Boëglin devait succéder à Georges Lavaudant à la direction du Centre dramatique national des Alpes, à Grenoble : il avait été nommé par M. Jack Lang et confirmé dans ses fonctions par M. François Léotard, Georges Lavaudant, on le sait, ayant rejoint Roger Planchon et Robert Gilbert à la tête du TNP, à Villeurbanne.

Entre le Lyonnais Bruno Boëglin et les membres de la société coopérative du CDNA, le courant a eu du mal à passer. Pour mettre fin aux dissensions, le ministère de la culture a décidé de nommer un directeur au-dessus des partis, Joël Chausson, qui devrait, lundi 12 janvier, signer un contrat d'un an.

Joël Chausson a trente-six ans. Il fut directeur adjoint du TNS, à Strasbourg, pendant un an, puis directeur de la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny. En juillet dernier, la direction du théâtre lui confiait une mission d'étude sur les nouvelles modalités de coexistence du CDNA et de la Maison de la culture de Grenoble, dirigée désormais par Jean-Claude Gallotta.

Bruno Boëglin se voit confirmer dans son rôle de créateur : il est nommé metteur en scène résident au CDNA. Une des clauses du contrat de Joël Chausson spécifie que l'un de ses objectifs prioritaires sera la mise en œuvre de la politique artistique de Bruno Boëglin, qui devrait ainsi entamer dès ce mois-ci, à Grenoble, les répétitions de *Gertrud*, une pièce du Suédois Hjalmar Söderberg, que Carl Dreyer adapta au cinéma.

ODILE QUIROT.

NOTES

Ilya Kabakov l'artiste des marges

Ilya Kabakov n'est pas tout à fait inconnu en France, notamment grâce à Dina Vierny qui lui a consacré une exposition en 1985, grâce à la revue *A-Ya* qui se consacre à l'art soviétique d'aujourd'hui et à Jean-Hubert Martin qui a organisé une superbe présentation de l'œuvre à Berne, Marseille (à la Vieille-Charité), Düsseldorf et Paris.

Agé de cinquante-trois ans, Ilya Kabakov vit et travaille à Moscou. Depuis 1956, il gagne sa vie comme illustrateur de livres pour enfants ; il est membre de l'Union des artistes de l'URSS depuis 1965 et, depuis les années 60, s'est fait remarquer par son invention et son énergie créative. La centaine de numéros (dessins, tableaux, albums) réunis au CNAP (Centre national des arts plastiques) permet de se faire une idée à la fois de la qualité de l'artiste et de l'humour « absurdiste » qui préside à sa création. Par exemple, un gigantesque panneau laqué, peint selon la technique la plus traditionnelle, représente un chantier désert où en surimpression sont inscrits les *« accomplissements du Plan »* réalisés pendant l'année 1979 ; ou bien un supermarché, où la foule qui fait la queue cache les marchandises (ou l'absence de marchandises) et où la liste et les tarifs des denrées évoquent un pays de cocagne ; un tableau planifie la liste de ceux qui doivent sortir la poubelle d'un immeuble *« entre 1979 et 1984 »* ; ou encore une série d'interrogations de la vie courante *(A qui appartient cet ouvre-boîte ? Qui a planté ce clou ? Qui était là dimanche soir ? Comment étaient-ils habillés ? Qu'ont-ils mangé ? A quelle heure sont-ils partis ?* etc.).

Kabakov évolue toujours entre le vide et le trop-plein, faisant naître du décalage des interrogations réjouissantes pour l'œil et pour l'esprit. Les plus significatifs sont ses tableaux où le blanc, le vide, tiennent la plus grande place et où tous les éléments sont plaqués sur les bordures, sur les marges, qui *« ne peuvent sortir du cadre ni se rapprocher du centre »*, comme il le note lui-même à propos du triptyque *En marge* de 1974. L'exposition de Berne portait justement comme titre : « En marge ».

Le sourire naît de l'ambiguïté. L'œuvre de Kabakov ne ressemble à rien de connu, tout en digérant toutes les écoles, depuis le Carré noir de Malevitch jusqu'au réalisme jdanovien en passant par l'esthétique du livre pour enfants.

N. Z.

★ CNAC, 11, rue Berryer, 75008 Paris. Ouvert de 11 à 18 heures. Jusqu'au dimanche 11 janvier.

Danse Perspective 88

Danse Perspective 88, la première coordination nationale de l'ensemble de la profession chorégraphique, devrait tenir son assemblée générale dimanche 11 janvier, à 17 heures, au 102, boulevard de La Villette, à Paris (escalier C, troisième étage). Après leur manifestation silencieuse au Festival d'Avignon — des corps couchés sur la place du Palais des Papes, — leur participation à la manifestation des artistes le 18 décembre dernier, sous les fenêtres de François Léotard, les danseurs entendent passer à une phase de réflexion et de propositions. *« La politique de la danse en France se fera avec nous »*, déclarent-ils.

M. Raymond Soubie remplacerait M. André Larquié à l'Opéra de Paris

M. André Larquié a quitté le 9 janvier la présidence du conseil d'administration de l'Opéra de Paris. Simultanément, M. Raymond Soubie, qui préside le Théâtre des Champs-Elysées, est entré à ce même conseil. Lundi 12, celui-ci se réunira pour nommer son nouveau président, ultérieurement approuvé en conseil des ministres. Ce sera, selon toute vraisemblance, M. Soubie.

[M. Raymond Soubie, qui avait été, sous le gouvernement de M. Raymond Barre, conseiller pour les affaires sociales et la culture, a été choisi *« pour son sens du dialogue social »*, précise-t-on Rue de Valois. Il aura fort à faire, à une période où les malheurs du palais Garnier ont été désignés par M. Léotard comme dossier prioritaire *(voir l'interview avec le ministre de la culture dans* le Monde *du 12 décembre)*, où le déficit de 12 millions coïncide avec une baisse de la fréquentation, et où la réputation artistique de la grande maison ne s'est pas améliorée, bien au contraire. Tous les torts ne sauraient évidemment être attribués à M. Larquié, qui avait assuré seul la difficile transition entre M. Bogianckino et M. Martinoty à l'administration générale, mais dont la mésentente avec ce dernier (qu'il avait à l'origine soutenu) était de notoriété publique. Il est possible que M. Martinoty, ancien collaborateur à *l'Humanité*, s'entende mieux avec l'ex-conseiller de M. Barre qu'avec M. Larquié, que M. Jack Lang avait chargé de mission à ses côtés entre 1981 et 1983, date à laquelle il était entré au palais Garnier.

M. Soubie a, quant à lui, prouvé son esprit d'ouverture en « cohabitant » à la tête du Théâtre des Champs-Elysées avec M. Georges Hirsch, également nommé au poste d'administrateur durant le ministère de M. Jack Lang. — A. R.]

Pianistes souffrants

Virtuose musclé, découverte discographique de ces dernières années, le pianiste soviétique Andreï Gavrilov est malade. Son premier récital parisien, prévu pour le 12 janvier à 20 h 30 au Théâtre Mogador, est reporté au 19 janvier, même lieu, même heure, même programme (Chopin). Michel Béroff, qui devait jouer également au Théâtre Mogador, ce même 12 janvier, à 18 h 30, a quant à lui annulé définitivement son récital.

SORTIE LE 14 JANVIER

LA MESSE EST FINIE

un film de NANNI MORETTI

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES CRACHATS DE LA LUNE, Théâtre de la Ville (42-74-22-77), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30.

LA VILLE BLEUE, Arcanne (43-38-19-70, sam. 20 h 30, dim. 17 h.

LE DÉSIR SOUS LES ORMES, Athénée (47-42-67-27), sam. 20 h 30.

JE T'EMBRASSE POUR LA VIE, Athénée (47-42-67-27), sam., dim. 18 h 30.

HOME, Cartoucherie Tempête (43-26-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

LA RELIGIEUSE, Cité Galerie (45-85-38-69), sam. 20 h 30.

KOU PAR COU, Lucernaire (45-44-57-34), sam. 21 h 15.

ANTIGONE, Boulogne, TBB (46-03-60-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

LA POUDRE AUX YEUX, Vincennes, Sorano (48-08-60-83), sam. 21 h, dim. 18 h.

ELECTRE, Lierre (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

SOS, Théâtre 18 (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h.

LE MAITRE NAGEUR, Petit Odéon (43-25-70-33), sam./dim. 18 h 30.

LA GRANDE MAGIE (en italien), Odéon (43-25-70-33), sam. 20 h., dim. 14 h 30.

BAUDELAIRE (45-44-57-34), sam. 19 h 30.

LES PÊCHES DE BAGNOLET, Bagnolet, ATEM (43-64-77-18), sam./dim. 19 h.

LA LEÇON DES TÉNÈBRES, Cité Resserre (45-85-38-69), sam. 20 h 30.

LA GALIPETTE, Petit Marigny (42-56-60-44), 21 h.

LES SEINS DE LOLA, Saint-Georges (48-78-63-47), sam./dim. 20 h 45.

SUD, ARC (42-70-03-18), sam., dim. 20 h 30.

L'EFFET GLAPION, Moderne (48-74-10-75), 21 h dim. 16 h.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), Concert : samedi à 20 h : concert d'ensemble à vent (Beethoven, Dvorak, Mozart).

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; dim. à 14 h 30 ; dim. à 20 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; sam. à 14 h ; ven., dim. à 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam. à 20 h 30 : Musique au présent : Liebestod, de G. Aperghis (Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France) ; relâche du 11 au 31 janvier.

ODÉON (43-25-70-32), Théâtre de l'Europe : sam. 20 h, dim. à 14 h 30 : la Grande Magie, d'Eduardo de Filippo, par le Piccolo teatro de Milan ; mise en scène de Giorgio Strehler (en italien).

TEP (43-64-80-80), dim. à 15 h et 20 h 30 : les Voix intérieures ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : la Grande Pagaille, de L. Comencini (v.o.) ; le Général de l'armée morte, de L. Tovoli (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-Rencontres : sam. à 21 h : Les grands événements du siècle dans la poésie japonaise ; Cinéma-Vidéo : Cinéma et littérature au Japon (se reporter à la rubrique Films/Cinémathèque) ; Cinéma du musée (lun. et mar.), sam., dim. 15 h : Le Japon des avant-gardes : 1955-77 ; 18 h : Collection du musée ; Concerts-Spectacles : sam. à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), dim. à 14 h 30 : les Crachats de la Lune ; sam. à 18 h 30 : Amancio Prada (Espagne).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34) sam. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Ville bleue, l'Amour noir, le Rêve rose et poire.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, sam. 20 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard, sam. 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.

BATACLAN (47-00-30-12), (sam., dim.), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), sam. 20 h 30 : le Récit de la servante Zerline (dern. le 10).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

GARTOUCHERIE, th. de la Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Home.

CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, sam. 20 h 30 : la Leçon des ténèbres.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Naître ou naître pas (dern.).

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez ; 22 h, dim. 14 h 30 : l'Odieux visuel.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), sam. 21 h : Du sang sur le cou du chat (dern.).

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : l'Amour en pièces ; sam. 22 h 30, dim. 17 h : les Chiards du grand mec (dern. le 11).

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bergoton.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : Sir Gawain and the green Knight.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 20 h 45 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam., I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15 : Savage/Love.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 (dern.) : les Petits Oiseaux.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.

MODERNE (48-74-10-75), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Effet Glapion.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h. : l'Avare.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, sam. 20 h 30 : F. Chopel.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. et dim. 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Amesamour.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Hedda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. et dim. 20 h 45 : les Seins de Lola.

TEMPLIERS (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; sam. 23 h 30 : Nous on fait ou on nous dit de faire.

TH. 14 J-M SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : les Rêves de Lolita et Laverdure.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

TH. DES 50 (43-55-33-88), sam. 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Darnma (dern. le 10).

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), sam. 20 h 30 : les Salons.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Taupes niveaux.

Les concerts

SAMEDI 10 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Wagner).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Drobinsky (Kodaly, Bach, Britten).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Trio Alcyon.

Théâtre 18, 16 h 30 : Ensemble Harp Sax.

La Table verte, 22 h : B. Gancet, M.-L. Charnaux (Schumann, Mozart, Debussy...).

DIMANCHE 11 JANVIER

Eglise Saint-Merri, 16 h : R. Dyens (Barios, Villa-Lobos, Giuliani...).

Notre-Dame, 17 h 45 : C. Mantoux (Alain, Duruflé).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 10 - Dimanche 11 janvier

Salle Cortot, 17 h 30 : A. Dafinis (Grieg, Liszt, Mendelssohn).

Eglise de la Madeleine, 16 h : M.-Cl. Alain (Bach, Alain).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : P. Amoyal, P. Roge (Beethoven, Franck).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade, J.-J. Herbin (Bach, Krol, Marcello...).

Basilique du Sacré-Cœur, 17 h : N. Hakim, M.-B. Dufourcet-Hakim (Hakim, Satie, Franck).

Salle Gaveau, 17 h 30 : Lieder et mélodrames de Liszt.

Eglise des Dominicains, 16 h 30 : Orgue et chants grégoriens.

Eglise Saint-Marcel, 16 h 30 : Ensemble choral de Frédérique Wickham (A. Corelli, J.-S. Bach).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 10 JANVIER

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : 1re guerre mondiale – Fronts orientaux ; 17 h, Hommage à Mario Ruspoli : Les hommes de la baleine ; Les inconnus de la terre ; Chaval ; Hommage à Y. Yoshida : 19 h, Histoire écrite de l'eau ; 21 h 15, Eros + Massacre (Vost anglaise).

DIMANCHE 11 JANVIER

Hommage à Mario Ruspoli : 15 h, Regard sur la folie ; Le chevalanthrope ; 17 h, La petite ville ; Hommage Y. Yoshida : 19 h, Le purgatoire héroïque (Vostf) ; 21 h 15, Aveux, théories, actrices (Vostf).

BEAUBOURG (42-78-35-57)
SAMEDI 10 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e Guerre mondiale ; La drôle de guerre 44 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, Clérambard, de Y. Robert ; 19 h, Boulevard du rhum, de R. Enrico ; 21 h 30, The ghost and Mrs Muir, de J.-L. Mankiewicz (vo).

DIMANCHE 11 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : Pendant la 2e guerre mondiale ; La drôle de guerre 45 ; Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma ; 17 h, La folie des grandeurs, de G. Oury ; 19 h 15, Les mariés de l'An II, de J.P. Rappeneau ; 21 h, Le seigneur d'une nuit, de T. Kinugasa (Vostf).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

SAMEDI 10 JANVIER

14 h 30, Avec beauté et tristesse/Tristesse et beauté, de M. Shinoda ; 17 h 30, Le grondement de la montagne, de M. Naruse ; 20 h 30, Pays de neige, de S. Toyoda.

DIMANCHE 11 JANVIER

14 h 30, Cinéma pour les jeunes : Bon anniversaire maman, de K. Takeda ; 17 h 30, Au gré du courant, de M. Naruse ; 20 h 30, Mon frère cadet/Tendre et folle adolescence, d'Ichikawa.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

AMERICAN WARRIOR II (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 6e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ, (A., v.o. et v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; V.f. : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Gaumont Colysée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; V.f. : Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE COUREUR (Iran.) (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA DERNIÈRE IMAGE (Franco-Algérien) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉSORDRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Latina, 5e (42-78-47-86) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-90) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

HOWARD (A., v.f.) : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE JOUR DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Arcades, 2e (43-33-54-58).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

KAMIKAZE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 6e (43-25-78-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) : Paramount Opéra 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville 9e (47-70-72-86) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MÉMOIRES DU TEXAS (A., v.o.) : Rotonde, 6e (45-74-94-94).

MISSION (A. v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Lucernaire 6e (45-44-57-34), Parnassiens 14e (43-20-32-20) ; (Fr.), Français 9e (47-70-33-88).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Maillot, 17e (47-22-46-01) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER (fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; St-Germain village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (42-28-42-27).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PASSAGE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LA PURITAINE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Triomphe 8e (45-62-45-76).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).

SCANDALEUSE GILDA (**) (It., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE SIXIÈME JOUR (Egyptien, v.o.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

TERRE JAUNE (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA VÉRITABLE HISTOIRE AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BEAUF, film français de Yves Amoureux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

COCA COLA KID, film australien de Dusan Makavejev, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 11e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

EMMANUELLE V (**), film français de Valerian Borowczyk : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FIRESTARTER, film américain de Mark Lester, v.o. : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE, film américain de Spike Lee, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE, film américain de Francis Coppola, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champ-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 14e (45-74-94-94) ; UGC Lyon-Bastille, 11e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 JANVIER

« Visite de l'Institut Pasteur », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (I. Hauller).

« L'hôtel Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (S. Rojon).

« Le temple de l'Oratoire », 15 heures, 147, rue Saint-Honoré (AITC).

« Mystique de l'Ancienne Egypte », 14 h 45, métro Louvre (M. Banassat).

« La somptuosité du Front de Seine à la tour Eiffel », 14 h 15 (se munir de jumelles), métro Javel (V. de Langlade).

« L'assassinat d'Henri-IV, la rue Quincampoix, le banquier Law », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Vieux Paris).

« De Greco à Goya », 14 h 30, Louvre pavillon Flore, porte Jaujard (Approche de l'art).

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion. Réserver au 45-74-13-31 (E. Romann).

« Hôtels et passages pittoresques du faubourg Saint-Honoré », 14 h 30, parvis Madeleine (M. Pohyer).

« Jardins et passages du Palais-Royal, de Richelieu à Buren », 15 heures, grilles Conseil d'État (P.-Y. Jaslet).

« Quatre sculpteurs de la Renaissance française au Louvre », 14 h 30, porte Jaujard (V. Turpin).

« Le classicisme français au Louvre » 14 h 30, 36, quai du Louvre, porte Barbet-de-Jouy (Arcus).

« Crèches et traditions de Noël au musée des Arts et traditions populaires », 14 h 30, 6, avenue du Mahatma-Gandhi à Neuilly (Hauts lieux et découvertes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

Centre André-Malraux, 112, rue de Rennes, 19 heures : « La cathédrale de Rouen ».

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ♫ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE SARLADAIS 2, rue de Vienne, 8e	F. sam. midi, dim. 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES, menu 180 F t.c. avec spécialités. CARTE 180/200 F.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	43-87-28-87 F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 150 . Formule à 79,80 F s.n.c. avec spécialités.

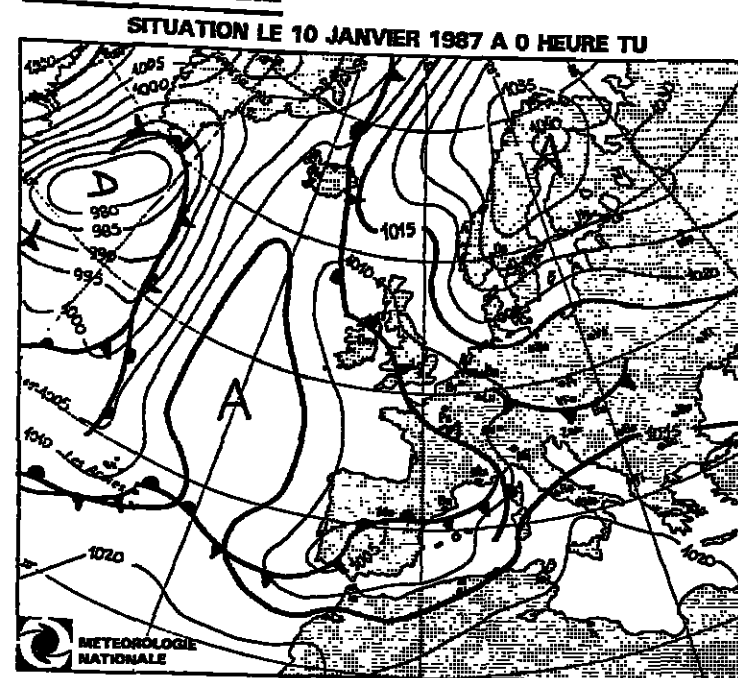
هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

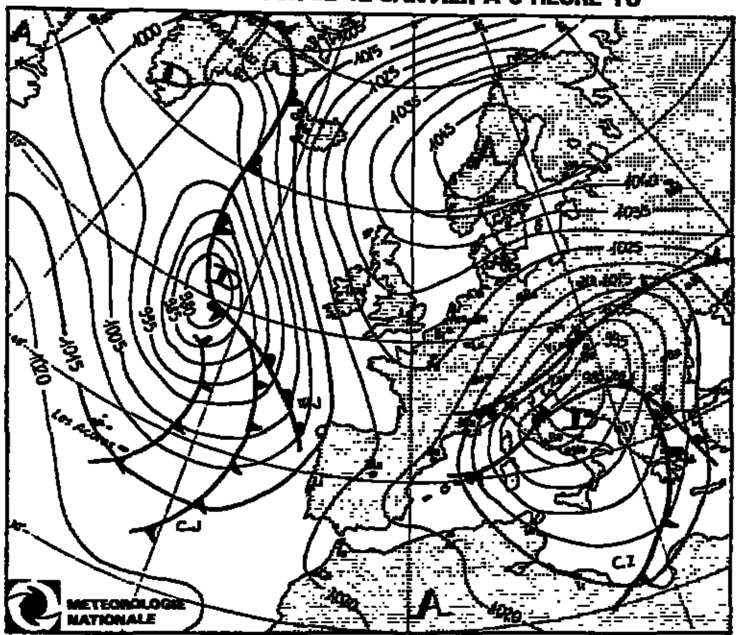
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 janvier à 0 heure et le dimanche 11 janvier à 24 heures.

La perturbation qui donne du mauvais temps et de la tempête sur le sud-est du pays s'évacuera vers l'Italie. De l'air froid circulera alors sur toute la France dans un flux de N-NE.

Dimanche : En matinée, il y aura encore de fortes pluies près de la Méditerranée ; et il neigera beaucoup sur les Alpes du Sud et le sud du Massif Central. Le vent soufflera en tempête jusqu'à 100 km/h, de secteur nord sur le Languedoc et nord-est entre la Provence et la Corse.

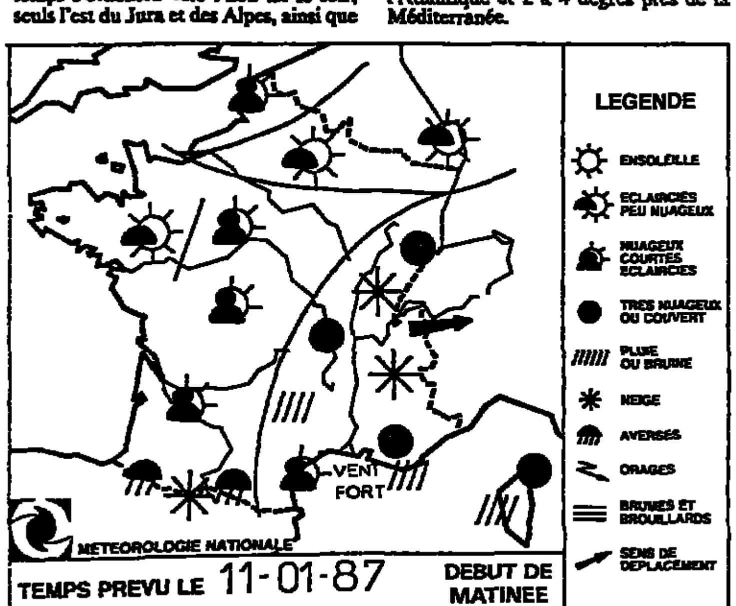
Du nord des Alpes à l'Auvergne, au Jura et à l'Alsace, le temps sera couvert aussi, avec de petites chutes de neige jusqu'en plaine.

Mais, dans la journée, ce mauvais temps s'évacuera vers l'Est. Et le soir, seuls l'est du Jura et des Alpes, ainsi que la Corse, resteront bouchés. Le mistral continuera à souffler jusqu'à 80 km/h.

Sur toutes les autres régions, la matinée commencera souvent sous les nuages, et on verra çà et là des flocons de neige. Au fil de la journée, le soleil se montrera de plus en plus généreux, mais les températures baisseront. Quelques régions subiront tout de même plus de nuages : le massif des Pyrénées où il neigera encore un peu, ainsi que les régions du Nord-Picardie aux Ardennes.

Côté températures, la tendance sera au froid. Le matin : – 7 à – 10 degrés du nord de la Seine à la Lorraine ; – 2 à – 4 degrés sur tout l'intérieur du pays ; 0 degré sur les côtes atlantiques et l'Aquitaine ; mais 4 à 6 degrés en Méditerranée.

Dans la journée, on verra parfois une baisse sensible : – 5 à – 7 degrés sur un quart nord-est du pays, – 2 à – 3 degrés ailleurs. Seules les côtes éviteront les températures négatives : 0 degré sur l'Atlantique et 2 à 4 degrés près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-1 à 6 h TU et le 10-1-1987 à 6 h TU — le 10-1-1987

FRANCE				TOURS	2	0	B	LOS ANGELES	17	7	D
AJACCIO	10	6	P	TOULOUSE	7	2	C	LUXEMBOURG	–5	–7	C
BIARRITZ	13	7	P	POINTE-À-P.	30	21	D	MADRID	5	3	P
BORDEAUX	13	4	P	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	20	10	C
BOURGES	1	0	C	ALGER	19	9	C	MEXICO	28	9	B
BREST	9	2	A	AMSTERDAM	2	–7	*	MILAN	0	–3	*
CAEN	2	0	C	ATHÈNES	8	1	D	MONTRÉAL	1	–10	*
CHERBOURG	1	–1	B	BANGKOK	32	22	D	MOSCOU	–25	–30	*
CLERMONT-FERR.	1	–1	P	BARCELONE	12	5	P	NAIROBI	26	17	C
DIJON	–2	–4	C	BELGRADE	–4	–6	N	NEW-YORK	3	1	C
GRENOBLE St-M-H	2	–1	C	BERLIN	–1	–13	*	OSLO	–18	–25	D
LILLE	0	–3	N	BRUXELLES	–1	–4	C	PALMA-DE-MAL.	13	10	P
LIMOGES	1	1	B	LE CAIRE	17	10	N	PÉKIN	–5	–8	*
LYON	5	1	N	COPENHAGUE	–12	–18	*	RIO-DE-JANEIRO	34	29	D
MARSEILLE-MAR.	6	3	P	DAKAR	26	17	D	ROME	7	3	C
NANCY	–2	–5	C	DELHI	22	12	B	SINGAPOUR	28	23	P
NANTES	3	1	B	DJERBA	13	4	D	STOCKHOLM	–20	–26	D
NICE	10	5	P	GENÈVE	–1	–1	C	SYDNEY	24	21	C
PARIS-MONTS.	0	–2	D	HONGKONG	21	17	C	TOKYO	15	3	N
PAU	13	5	P	ISTANBUL	–2	–2	N	TUNIS	12	3	N
PERPIGNAN	9	3	P	JÉRUSALEM	12	6	P	VARSOVIE	–12	–27	D
RENNES	2	1	B	LISBONNE	14	9	D	VENISE	0	–2	*
ST-ÉTIENNE	5	1	P	LONDRES	3	0	C	VIENNE	–1	–7	*
STRASBOURG	–2	–6	C								

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4396

HORIZONTALEMENT

I. Quand il se retrouve à la porte, il n'y a vraiment pas de quoi se frotter les mains ! Avec lui, on a souvent envie d'en rajouter. – II. Susceptible de causer de la peine. Dont on peut alors faire profiter. – III. De lourdes charges ne pèsent pas encore sur lui. Certains se tuent à les faire succomber. – IV. Placera son mot. Une fugue ne l'aurait pas poussé à s'éloigner. – V. Pronom. Résiste fort bien à d'innombrables assauts. Corps possédant beaucoup plus de quatre membres. – VI. Sa présence se fait douloureusement sentir. On ne la trouve pas à l'intérieur des terres. Pas riche en couleurs. – VII. Où l'on souffre d'un certain excès. Peut faire partie d'une « collection ». – VIII. Etaient entourées de moutons. Où l'on peut facilement se procurer une selle. – IX. Montrait de l'intérêt pour ce qu'il avait à ses pieds. Ne travaille pas sans motifs. Qu'on a donc trouvé bon. – X. Etait haut placé. Certains n'hésitent pas à la dévorer même si elle est remplie de vers. Cours moyen. Répondait à une attente. – XI. Figure dans de nombreux cahiers. On se réjouit s'il n'est pas à la fête. – XII. Meurtri dans sa chair. Demande parfois à être soutenu. Point de côté. – XIII. Ramasse des marrons. S'accommode bien avec la farce. Signe de reconnaissance. – XIV. Permet de tirer le meilleur. Pas occupée à gratter. – XV. Appelé à se retrouver sans emploi. Ne risque pas de faire un éclat. Qu'on peut prendre plaisir à « manger » d'une certaine façon.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II											■		■		
III					■										■
IV					■		■								■
V		■			■			■							
VI						■				■				■	
VII		■						■				■		■	
VIII		■									■				
IX				■					■					■	
X			■				■						■		
XI	■			■						■				■	
XII					■		■					■			
XIII						■					■				
XIV							■							■	
XV				■						■					

VERTICALEMENT

1. Le fait d'avoir mangé du lion pouvait lui procurer un sérieux atout. N'est pas sans intérêt pour celui qui entre dans la carrière. 2. Prend des airs de princesse. Comptent parmi eux des hobereaux ainsi que maints ducs. – 3. Un qui est en pays de connaissance. Etait asservi pour servir. – 4. Entendue avant un appel. Vit sur un grand pied. – 5. Symbole. Etait bien placée pour prendre le taureau par les cornes. Existe pour le meilleur et pas pour le pire. – 6. Ceux qui mettent la main sur lui prennent véritablement le dessus. On peut l'envelopper avec un voile. Conjonction. – 7. Pas de quoi se réjouir. Incapable de revenir sur ses pas. – 8. Ne reste pas sans réaction lors d'un contact. Est à l'origine de blessures dues à des pointes. – 9. Dieu dont on pouvait espérer des miracles. A plus que son mot à dire. – 10. Certains lui vouent une franche adoration. Où Waterloo n'évoque pas un mauvais souvenir. Eloignés de toute approbation. – 11. Titre véritablement peu répandu. Porte des plumes ou des écailles. Sans « retard ». – 12. Espèce d'étourneau. Retarde une chute présumée définitive. Va droit au ciel. – 13. Fait mauvais effet sur la mine. Entre dans les affaires. – 14. Abrite beaucoup d'Allemands ou un nombre plus limité de Belges. Réfléchi. – 15. Dont le contenu a pu être dévoré. Effort d'attention.

Solution du problème n° 4395

Horizontalement

I. Menuisier. – II. Amende. Bi. – III. Ton. E.V. Os. – IV. Ruisseau. – V. Ove. Vêt. – VI. Nasilleur. – VII. En. Lierre. – VIII. Tilt. T.S.F. – IX. Médirai. – X. Ecole. – XI. Iléon. Sus !

Verticalement

1. Matrone. Mai. – 2. Emouvante. – 3. Nénies. Idée. – 4. Un. Illico. – 5. Ides. Litron. – 6. Sève. Lé. Al. – 7. Averties. – 8. Eboueurs. – 9. Ris. Trèfles.

GUY BROUTY.

Communication

POINT DE VUE

Le plan « MEDIA » de la CEE

par Holde Lhoest
expert auprès de la Commission des Communautés européennes

A COTÉ des grands projets technologiques de l'information (ESPRIT, RACE...), la Commission européenne lance, cette année, son premier programme culturel pour la communication. Baptisé MEDIA – Mesures pour encourager le développement de l'industrie audiovisuelle, – ce programme répond à la demande pressante du Parlement européen de voir renforcer la production des contenus face à celle des supports techniques.

MEDIA est destiné à promouvoir l'audiovisuel dans tous les secteurs : cinéma, télévision, câble, satellite, vidéo... Dans chaque secteur, des projets originaux, vecteurs d'innovation, seront développés par les professionnels : producteurs et distributeurs, techniciens et créateurs, organismes de radiotélévision et instituts de recherche. MEDIA est un catalyseur, un cadre d'action que les professionnels rempliront d'initiatives concrètes.

MEDIA comprend deux étapes : une « phase de préparation » qui définit les projets à l'aide de recherches et d'expériences pilotes ; une « phase de réalisation » destinée à mettre en œuvre les projets, à partir de l'Année européenne du cinéma et de la télévision en 1988. MEDIA agit sur trois pôles : la production, la distribution et le financement de l'audiovisuel. Dès ce début 1987, les priorités suivantes sont prises en charge par des groupements professionnels d'envergure européenne :

– *Production :* le Forum international des nouvelles images de Monte-Carlo offre à MEDIA l'occasion de réunir le premier groupe de travail sur la production. Ce groupe doit collaborer à la préparation d'un plan européen de développement des nouvelles images. Plan qui vise à stimuler la production infographique et la formation des créateurs dans deux semaines : l'image de synthèse 3 D et le dessin animé.

Autre axe de réflexion, la production de fiction en télévision. Les conditions de développement de ce secteur stratégique sont examinées sous tous les aspects : écriture de scénarios, modes de production, introduction de nouvelles techniques, coproductions, financement...

– *Distribution :* un premier dossier concerne la distribution cinématographique. Il cherche à proposer une structure européenne de distribution de films dits « low budget » (petit budget), permettant de valoriser les productions nationales sur le marché européen.

En complément, un second dossier porte sur le multilinguisme, facteur indispensable à la distribution « transfrontalière » des produits audiovisuels. Il s'agit, d'une part, de développer les techniques de doublage et de sous-titrage et, d'autre part, d'apporter un soutien financier aux productions multilingues.

– *Financement :* des recherches sur de nouvelles structures de crédit pour l'audiovisuel sont engagées en liaison avec un groupement européen d'instituts bancaires.

Nouvelles images, production TV, distribution européenne de films, multilinguisme, systèmes de crédit, d'ici un an. les dossiers auront pris forme de projets concrets. Ceux-ci seront présentés aux instances communautaires, qui décideront des modalités de financement de la seconde phase du programme « Média ».

SCIENCES

● **Pas de novice sur la navette.** – Pour le premier vol d'une navette spatiale américaine depuis l'explosion de Challenger en janvier 1986, la NASA a pour la première fois sélectionné un équipage uniquement formé d'astronautes ayant l'expérience de l'espace. Discovery, qui s'envolera le 18 février 1988, aura pour commandant de bord Frederick Hauck, qui a été copilote de Challenger en juin 1983 et commandant à bord lors d'une mission de Discovery en novembre 1984. Les autres membres de l'équipage seront eux aussi des hommes d'expérience. – *(AFP, Reuter.)*

● **Robert Namias quitte 95.2.** – M. Georges Polinsky, actuellement PDG de Radio-Nantes, va remplacer M. Robert Namias à la tête de la radio parisienne 95.2. M. Namias, qui était l'un des fondateurs de la radio, cédera les 10 % d'actions qu'il détient à M. Jean-Claude Nicole, président du groupe La Suisse, qui possède déjà 60 % du capital. Ce changement, annoncé jeudi 8 janvier lors d'une conférence de presse, marque en fait une étape importante dans l'histoire de 95.2, appelée à devenir la tête de pont d'un réseau national de radios de province conservant leur identité et regroupées en syndication.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Dominique et Jean-Yves CAMOZ-MICHELLIER**

ont la joie d'annoncer la naissance de

Emilie,

le 4 janvier 1987.

Le Méridien,
1, place du Centenaire,
73000 Chambéry.

Décès

– On nous prie d'annoncer la mort, survenue à Montpellier, le 25 décembre 1986, de

Mme Georges BOSSAUT,
née Jeanne Dayan,

dont les obsèques religieuses ont été célébrées le 27 décembre 1986, dans la plus stricte intimité, et de rappeler le souvenir du

lieutenant-colonel
. Georges BOSSAUT,

décédé à Toulon, le 16 juillet 1957.

De la part de leur fille, Mme Antoine Demadre,
40, résidences de Juvignac,
34990 Juvignac.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– 02530 Sains-Richaumont.
71460 Germagny.

René-Pierre Breton,
Renée Gabreau,

font part du décès de

Jean-Charles BRETON,

survenu le 8 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Une messe sera célébrée en l'église de Sains-Richaumont (02530), le lundi 12 janvier, à 10 heures.

Le corps sera conduit ensuite à Germagny (71460), où le mardi 13 janvier, à 10 heures, une messe sera célébrée précédant l'inhumation.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Micheline Dupuy,
Le comte et la comtesse François de Montmort,
Le baron et la baronne Arnaud de Vendeuvre
et leur fille, Isabelle,
Le baron de Vendeuvre,

ont la tristesse faire part du rappel à Dieu de

Mme Pierre DUPUY,
née Yanie Cléray,

survenu le 2 janvier 1987, en son domicile, à Paris.

Priez pour elle.

Le service religieux en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, à Paris-16e, et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille, ont eu lieu le lundi 5 janvier.

– M. et Mme Robert Gautier,
M. Léon Belhache,
Ses frères, belle-sœur,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès du

général de corps d'armée
Pierre GAUTIER (CR),
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement en son domicile, le 7 janvier 1987, dans sa soixante-quatorzième année.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 janvier, à 10 h 45, en l'église de Saint-Germain-en-Laye (place du Château), suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale.

3, rue d'Alger,
78100 Saint-Germain-en-Laye.
49, avenue Joliot-Curie,
92000 Nanterre.
19, rue Blanchard,
27700 Les Andelys.

– Mme Gertrude Lang,
son épouse,
Mme Marie-Claire de Foestraets,
sa fille,
M. Renaud de Foestraets,
son gendre,
M. Paul Lang,
son fils,

prient d'annoncer le décès de

M. Raoul LANG,
industriel,

survenu à Hirsingue, le 30 décembre 1986.

La cérémonie des obsèques a été célébrée en l'église de Hirsingue, le 2 janvier 1987, dans l'intimité de la famille.

Pas de visites de condoléances, ni d'envois de fleurs.

Des dons au compte : mairie de Hirsingue, personnes âgées.

CH-4052, Bâle,
Saint-Alban-Anlage n° 25.
17, rue Paul-Lang,
68560 Hirsingue.

– Mme Jacqueline Martin,
Ses enfants, Marie-Blanche et Raphaël Orsini,
M. et Mme Jean-Louis Martin,
Leurs enfants, Pascal et Olivier,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Max MARTIN,
née Marie-Emilie Larrat,

survenu à Etampes, le 7 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 10 janvier, à 10 h 30, en l'église de Saint-Cyr-la-Rivière (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Alice ROTENSTEIN,

survenu à Paris, le 7 janvier 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année.

De la part des familles Gelbras, Rotenstein, Bartuzin (Pologne), Konon (Pologne), Gerson (Etats-Unis),
ses fils, frère, belles-filles, petits-fils, arrière-petits-fils, nièces et neveux.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans la plus stricte intimité.

Champs-sur-Marne,
Paris.

Remerciements

– (76) Dieppe.
(76) Ouville-la-Rivière.

Marcelle Huet,
Anne-Marie Lilamand,
Françoise Huet,
Henri-Jacques Huet
et Charlette Amsallem,
ses enfants,
Anne, Éric, Elizabeth, Florence et Fabrice,
Karen Lilamand,
Pierre Huet,
Muriel et André Lemoine,
Martin Guillou,
ses petits-enfants,
Christophe Lemoine
et Nil Barthod-Lilamand,
ses arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,

très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Mme Jacqueline HUET,

remercient tous ses amis qui ont pris part à leur peine par leur présence, leurs écrits, leurs envois de fleurs, et prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

P.F.G., 9, avenue Pasteur,
Dieppe. Tél. : 35-84-11-28.

– Mme Roger Legrand,
Ses enfants et sa famille,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence et leurs messages se sont associées à leur peine lors du décès de

M. Roger LEGRAND.

Anniversaires

– **Véronique FILOZOF,**
artiste peintre,

nous a quittés le 12 janvier 1977.

Nous pensons à elle.

– Il y a un an, le 11 janvier 1986, disparaissait

Roger HAGNAUER,
« Pingouin »,
cofondateur
de la Maison d'enfants de Sèvres,
professeur honoraire,
militant syndicaliste,
animateur du noyau
de la Révolution prolétarienne.

Que toutes les anciennes, les anciens et amis se souviennent.

– Le 11 janvier 1986

Ahmed SEKRI

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu se souviennent.

Avis de messes

– Une messe à l'intention de

Michèle LHEZ,
née Cassignol,

décédée le 1er janvier 1986, sera célébrée le mardi 13 janvier 1987, à 19 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion, 2, boulevard Aurelle-de-Paladines, à Paris-17e.

Economie

Les manifestations d'usagers contre les conflits sociaux inquiètent les responsables syndicaux

Les grèves dans le secteur public, *et particulièrement* celle de l'électricité, ont provoqué de vives réactions des usagers à travers la France. Certaines municipalités, comme celle de *Levallois-Perret* (*Hauts-de-Seine*), *déclarent* vouloir déduire de leur facture d'électricité le 1 % affecté au comité d'entreprise d'EDF, ce que prétendent faire également des chefs d'entreprise. *Un* conseiller RPR de l'Ain, Mme Françoise *Convert*, propose à la population de son canton d'affecter le 1 % à la maison des handicapés située sur sa commune.

Les manifestations d'usagers ont pris, parfois, une tournure violente : à Brest, une centaine de personnes ont tenté de forcer les portes de la Maison du peuple, dans laquelle se trouvaient *les grévistes*. Il y a eu quatre blessés légers. Des défilés de mécontents ont eu lieu dans différentes villes, notamment à Paris, à Caen, à Versailles, à Rennes, à Avignon, à Lyon, à Marseille et à La Rochelle. La direction d'EDF fait état de véhicules de la société endommagés dans la capitale. Nombreuses sont les associations (hôteliers, fédérations des PME) qui ont appelé à la manifestation des usagers le lundi 12 janvier à Paris.

***« Mobiliser les usagers n'est pas un moyen pour résoudre les conflits qui opposent les directions aux organisations syndicales »*, a souligné de son côté M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT. Quant à M. Bergeron, secrétaire général de FO, il demande que l'on renonce aux manifestations antigrèves. *« La pire des choses serait, aujourd'hui, de dresser les gens les uns contre les autres »*, a-t-il affirmé.**

Paris-Nord reconduit la grève, sans illusions

« Je vais me cacher quand je reprendrai le travail »

Insensiblement, l'ambiance a changé le 9 janvier à l'antenne traction de la gare de Paris-Nord. Finie l'insouciance des débuts. Oubliées l'assurance et la certitude de l'emporter. Dépassé aussi le doute de ces derniers jours. Voici venu le temps de la gravité et de la tension encore retenue.

« Le sentiment d'incompréhension domine », disaient les membres de la coordination en premier écho aux résultats de la commission mixte du statut. *« C'est l'écœurement »*, répétaient les agents de conduite qui ne se reconnaissaient pas dans les ultimes concessions venues de la direction générale de la SNCF et faisaient remarquer qu'une fois de plus l'examen des conditions de travail avait été remis à plus tard.

« En arriver là après vingt-trois jours de grève... », se lamentaient-ils, incrédules, persuadés de ne pas avoir été entendus. *« C'est l'impasse, le* statu quo. » Au milieu de la matinée, le climat reflète la lassitude des grévistes. *« La tendance est à l'essoufflement »*, observait l'un des leurs, dépité, alors que se manifestaient, dans d'autres dépôts les premiers signes d'une reprise du travail. Déjà, on évoquait l'abandon des « sédentaires », qui, d'ailleurs, n'avaient jamais été nombreux dans l'action, pour ne plus faire confiance qu'aux « roulants » et, surtout, aux mécaniciens.

Un peu avant midi, l'atmosphère se modifiait encore dans ce qui fut tout au long de ces journées l'un des lieux symboliques de la grève. On discutait ferme. Que signifierait une assemblée générale où ne seraient représentés que les plus actifs ? *« Il y a une limite à cette forme spontanée de démocratie »*, s'inquiétaient certains, anxieux à l'idée que Paris-Nord puisse donner le signal de l'abandon.

A 14 heures, se tenait enfin l'assemblée générale attendue, et, cette fois, un contrôle sourcilleux s'exerçait pour que les agents de conduite discutent sans témoins. Un peu d'excitation régnait, *« parce que ça nous prend aux tripes »*. Les participants, nerveux, savaient le moment crucial et, pourtant, ils ne bénéficiaient de l'assistance d'aucune représentation syndicale digne de ce nom. *« La CGT attend le moindre faux pas »*, soulignait un militant de la CFDT, bien décidé à ne pas se prononcer. De derrière la porte close, quelques éclats de voix ponctuaient le conclave entamé. Puis vint le verdict : sur 99 votants, 67 avaient choisi de poursuivre la grève, 16 s'abstenant et 16 autres préférant la reprise du travail.

Un moment de silence et, visages fermés, les uns et les autres sortaient *de la réunion sans un commentaire.* Le noyau dur des cheminots interprétait son rôle sous l'éclairage cru des télévisions. A chaque question, les grévistes renvoyaient vers les « chefs », guère mieux préparés, qui louvoyaient. *« La grève est reconduite pour vingt-quatre heures,* expliquaient-ils. *Une assemblée générale se prononcera à nouveau samedi à 10 heures et ainsi de suite. »*

Quelques minutes plus tard, la tension retombait, les conversations reprenaient et les confidences surgissaient, plus proches de la réalité. C'est alors que se découvrait le désarroi des grévistes sûrs d'avoir raison, persuadés de ne pas avoir été compris et déjà préparés à subir l'échec. Bien loin des thèmes revendicatifs, ce qui justifiait leur action apparaissait et enfin s'exprimait. Les voix mêlées reflétaient toutes les facettes d'un conflit exceptionnel et original dans son contenu.

Sans se cacher, Francis expliquait qu'il avait voté la reprise, avant de préciser : *« Mais je ne reprends pas »*. *« C'était Chambéry avec nous,* avouait-il. *Demain, 50 % des dépôts vont les suivre. Avec Paris-Nord en plus, c'était 100 %. »* *« Après tout,* concluait-il, *on peut bien attendre quelques jours. On mettra vingt ans avant de recommencer. »* A ses côtés, un collègue proposait une autre interprétation. *« C'est un échec, d'accord, et je vais me cacher quand le reprendrai le travail, mais on recommencera plus fort et plus dur la prochaine fois. »*

Sur le pas de la porte, à la sortie de l'antenne traction, quelques conducteurs veulent encore se raconter. *« Comment se fait-il que le gouvernement n'ait rien compris ? » « Le salaire, on s'en fout. ! » « Pourquoi Dupuy* (1) *n'a pas vu ce qui se passait ? »* Les conducteurs demandaient que les choses changent à la SNCF. Ils voulaient que leur profession soit respectée, *« leur mieux-être assuré dans l'entreprise »* et que *« leur vie offre des perspectives »*. *« On a pris un coup sur la tête »*, reconnaissent-ils. Ils espèrent maintenant que tout ce qui n'était pas négociable finira par se produire dans les faits au cours des prochaines années. Leurs dirigeants, les « politiques », ne pourront pas rester aveugles indéfiniment. Des bouleversements se produiront comme après la grève des PTT en 1974. C'est leur dernier espoir. Ils attendent.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Directeur général de la SNCF.

La révolte des frustrés de l'électricité

(Suite de la première page.)

Autre quartier, autre méthode. Au *métro Opéra, vendredi,* une pétition de la *« Coordination des usagers parisiens des services publics »* part comme les petits pains que les boulangers n'ont pas pu sortir de leurs fours. Le maire UDF du deuxième arrondissement, M. Alain Dumait, descendu en personne sur les quais avec un « commando » d'une quinzaine de commerçants du quartier, recommande aux voyageurs de photocopier le tract et de le faire circuler. Mais les photocopies, avec toutes ces coupures d'électricité, ce n'est pas très sûr...

Excédés d'être considérés comme du *« bétail »* ou des *« esclaves »*, les auteurs de la pétition mettent en garde les grévistes et le gouvernement : *« Nous ne voulons plus être les prisonniers des monopoles tyranniques »* que sont l'EDF, la SNCF et la RATP. La coordination demande des sanctions (pas question d'indemniser les journées de grève) et des réparations. Mais contrairement aux commerçants de la rue des Martyrs, elle est hostile à l'occupation des centres EDF.

A entendre Daniel Legrand, *« tailleur de père en fils »* dans la rue du 4-Septembre, le mouvement est né dans l'improvisation. *« Le maire a invité les comités de commerçants, jeudi, pour la nouvelle année. Il nous a remis une pétition. Et tout à l'heure, il nous a fait savoir qu'il était dans le métro. »* C'est ainsi que ce tailleur âgé de soixante-sept ans, costume trois pièces et nœud papillon cachemire, en panne de fer à repasser, de chauffage et de clientèle, mais lesté d'une échéance de charges sociales pour le 15 janvier, s'est retrouvé en train de distribuer des tracts à l'Opéra. Sans illusions : *« Tous les gouvernements ont toujours ruiné les petits commerçants et les artisans pour payer des retraites à ces gens-là. »* Et sans la moindre indulgence non plus : *« Il nous faudrait l'adresse des grévistes, nous irions les voir »*, menace-t-il.

Cette grève est un *« supplice chinois »*. On ne sait jamais ni où ni quand elle va frapper. Malgré tout, les usagers de base, ceux dont l'entreprise n'est pas menacée, continuent, stoïques, à faire face, d'autant que la situation autorise quelques compensations : on se gare n'importe où, métro et trains de banlieue sont gratuits ; plus on habite loin, plus on part tôt du bureau. Certaines banques ferment leurs portes à 15 h 30 ; le Musée d'Orsay a annulé la nocturne de jeudi ; une demi-heure avant la fermeture, les caisses sont pratiquement bouclées aux Galeries Lafayette.

Tuyaux et impressions

Les bus sont comme la confirmation de la folie qui a pris la ville. Ils vont leur chemin, comme les tortues. Les piétons pressent le pas, ne serait-ce que pour marquer leur supériorité éphémère, se donner le plaisir de les doubler. Sur le Boul Mich, une passagère refuse de prendre un billet *(« J'en veux pas, moi aussi je fais la grève ! »)*, déclenche une mini-émeute et se fait finalement débarquer sous l'opprobre général. Dans le « 74 », entre la place Clichy et l'Opéra, deux cadres supérieurs craquent :

« Mais arrêtez de me pousser !

— Monsieur, je fais ce que je peux.

— Vous le faites exprès. C'est la sixième fois que vous m'envoyez votre coude dans le ventre. »

Le premier « monsieur » envoie son poing dans la figure du deuxième « monsieur. » *« Descends, si t'es un homme . »* Dans le « 74 », c'est le délire.

Dans les véhicules assaillis, on échange des tuyaux sur les embouteillages et des « records » (*« Quatre heures pour faire Belleville-Arcueil »*). On échange des impressions : *« Dans la rue de Flandre,* dit une jeune femme, *on se croit en Chine populaire. Les gens emmitouflés marchent ou partent à vélo le matin. »* Le soir, Paris s'enterre. Plus besoin de réserver dans les restaurants. Le cinéma Paramount-Opéra déplore une baisse de près de 50 % de la fréquentation, dix ouvreuses seulement sont à leur poste, sur seize, alors que le patron rembourse les frais de taxi. *« En cas de coupure de courant, les billets ne seront pas remboursés, mais validés pour une autre séance »*, prévient une affiche. Un ancien séminariste revient voir le film *« le Nom de la rose* dont il a été privé la veille à cause d'une panne...

« Nous voulons avoir chaud »

Temple du prêt-à-porter et des boutiques à la mode, les Halles ont raté leur semaine de soldes. Les magasins, combles d'habitude dès l'ouverture, présentent l'air triste de commerces en liquidation.

La clientèle est rare. Pas le cœur à fureter. La station du RER déverse moins de monde qu'à l'ordinaire. Les esplanades sont livrées au vent froid et, depuis l'allègement des contraventions recommandé par le premier ministre et maire de Paris, M. Jacques Chirac, les abords du Forum sont transformés en parkings gratuits.

Tout le quartier est sévèrement « délesté » plusieurs heures par jour. Autour de l'église Saint-Eustache, place des Victoires, on vend à la lumière des bougies. La mode est aux radiateurs à gaz, et des groupes électrogènes sont installés dans des ruelles encombrées. Les plus astucieux des nouveaux créateurs se sont procuré des groupes mobiles de studios de cinéma, et on a l'impression qu'il se tourne quelques films fauchés dans ces rues irréelles.

D'autres boutiques, après des semaines de bonnes affaires, ont préféré mettre la clé sous la porte, par lassitude de l'absence de vendeuses ou des clientes. Des affichettes préviennent : *« Fermé pour cause de grèves »*.

Seuls les niveaux souterrains du centre commercial du Forum sont préservés. Pour éviter toute panique en sous-sol, l'électricité est maintenue dans les profondeurs du ventre de Paris.

Vendredi, oubliant leur grogne contre la grève, les commerçants des Halles reprochent surtout aux « commandos » d'usagers leur intervention musclée, la veille, au centre EDF de la rue d'Aboukir, à quelques dizaines de mètres des plus célèbres boutiques de prêt-à-porter. *« Ils se sont fait passer pour des commerçants du quartier, c'est faux,* affirme un épicier de la rue Coquillière. *Les jets d'œufs ou de peinture rouge, les bagarres avec les grévistes, ne sont pas dans les habitudes de l'arrondissement. »*

Prudente, la direction d'EDF a préféré fermer son centre en fin de semaine. Par dépit, ceux qui viennent protester contre les délestages expriment leur désarroi en collant au mur des listings informatiques interrompus par les coupures de courant ou des messages déprimés. *« Pensez aux chômeurs qui ont faim »*. *« L'électricité est un droit pour tous »*. *« Nous voulons avoir chaud »*.

D'autres murs ont pris la parole dans le centre de la capitale. Ainsi, sur ordre des pompiers de la rue du Jour, les concierges déconseillent l'usage des ascenseurs dans les immeubles. *« Prenez l'escalier, ça vous réchauffera »*, lit-on sur une porte. Plus loin, un commerçant demande par voie d'affiche aux *« faucheurs »* de bien vouloir passer leur chemin. Les coupures de courant sont de fait l'occasion de discrets vols dans l'obscurité. Un droguiste s'est même fait barboter des lampes de poche, des piles, des bougies par des clients tout à fait honorables en d'autres circonstances...

Fatigue et overdose

Dans les crèches, les enfants sont mis d'office au régime chips et jambon. Rue des Martyrs, la directrice doit monter dans son appartement pour faire chauffer les biberons des plus petits. Mais, dès 17 heures, paniqués par la tombée de la nuit, tous les enfants se mettent à hurler.

Banlieusards et Parisiens se souviendront de ces journées laiteuses et froides, au ras du bitume, transpirantes en sous-sol. *« Service perturbé sur le réseau » :* la formule, toute RAT-Pesque, est un délicieux euphémisme. Dans le métro, les passagers se pressent studieusement les uns contre les autres. En septembre dernier, leurs regards méfiants cherchaient à dépister les bombes ; aujourd'hui, leurs visages disent la fatique et l'overdose. Les wagons affichent « complet » et refusent d'embarquer les marmots dans leurs poussettes. *« C'est dégueulasse »* siffle une mère à la *station* Guy-Môquet...

A Saint-Germain-en-Laye, les voyageurs de la ligne A du RER qui arrivent, vendredi matin, sur le quai de la station y trouvent une mauvaise surprise : le trafic est totalement interrompu en direction de Paris. Ambiance *lourde. Les jours précédents* on prenait les choses avec bonhomie. Les messieurs proposaient en riant aux dames de s'asseoir sur *leurs genoux. « Il reste trois places dans le filet à bagages »*, lançait une sardine boute-en-train. Vendredi, on angoisse. Pour gagner de la place, on s'entasse, debout... sur les banquettes.

Anne-Marie, secrétaire dans une entreprise du quartier de l'Opéra, est arrivée gare Saint-Lazare à 9 h 30. Le temps d'un dernier footing, elle était à son bureau à 9 h 45. Soit deux heures quarante-cinq après être partie de chez elle. Le temps nécessaire en TGV pour atteindre Valence. Ou, en avion, Marrakech... Et, au cœur, la peur de se sentir « piégée » à Paris, puisqu'à 16 heures elle doit récupérer son fils à l'école.

Et l'on ne parle pas des coiffeurs, en panne sèche, leurs clientes en bigoudis furieuses sur les bras, de la petite « repiqueuse » de bas, au 24 rue de la Tronchet, dont la machine à remailler a toussoté plusieurs fois pour finir par s'arrêter. Des feux de circulation « aveugles ».

Des hôpitaux dans le noir

Une grève sauvage. *« Du jamais vu »*, rugit un hospitalier. Grande et noble dame, persuadée d'être intouchable en raison du plan Croix-Rouge, l'Assistance publique n'en revient pas encore d'avoir subi des *« coupes à répétition »* jeudi et, dans une moindre mesure, vendredi. Les hôpitaux Bichat, Bretonneau, Tenon — tous trois dans le dix-huitième arrondissement — et Saint-Louis, dans le dixième, ont mal supporté de voir brusquement leurs blocs opératoires, leurs chambres froides et les salles de réanimation plongés dans le noir. Pas de quoi rire ! Et les groupes ? *« Mais les groupes,* s'indigne une blouse blanche, *encore faudrait-il qu'ils fonctionnent. »*

De fait, beaucoup de groupes sont grippés... *« Dans le cas de petites coupures,* explique-t-on à l'Assistance publique, *ils ont du mal à démarrer. Nos matériels sont prévus pour assurer le relais une fois, mais pas continuellement. »* Sans compter que ces fameux groupes n'alimentent que les parties prioritaires des hôpitaux. C'est ainsi que, à l'hôpital Foch de Suresnes, une malade est restée une heure et demie sur un brancard, coincée dans un ascenseur avec son anesthésiste.

« Vous appelez ça des délestages ? Moi, j'appelle ça une grève sauvage, s'indigne la direction de la clinique Ambroise-Paré, à Neuilly. *Quand vous avez des baisses de tension, des appareils qui disjonctent, des malades à cœur ouvert sur le billard, il y a de quoi être anxieux. »*

Rive droite, rive gauche, même tableau. Au centre hospitalier Sainte-Anne, dans le quatorzième arrondissement, un grand professeur, neurochirurgien de son état, a dû faire la grève du bistouri malgré lui. Sans préavis, l'électricité a fait défaut, mercredi à 13 h 15, en pleine opération... Un agent hospitalier explique, pudiquement, que *« le groupe électrogène n'a pas démarré »*. Et l'on ne dénombre plus les dentistes restés la « fraise » en l'air, soudain démunis de leur précieux instrument de torture crissant.

Bien sûr, toute la capitale ne charrie pas ces images noires qui, selon les sensibilités, rappellent *« les années 40 »* ou *« la vie à Moscou »*. Des quartiers entiers n'ont pas connu la moindre coupure d'électricité. A deux pas des Halles ou de la rue des Martyrs, la lumière n'a pas faibli d'un kilowatt.

C'est affaire de chance. De circonstances géographiques ou syndicales. Il suffit d'habiter près d'un hôpital pour garder son appartement au chaud, d'emprunter une ligne de métro non gréviste pour ignorer l'attente ou la bousculade.

Des Parisiens ont connu une semaine normale d'après-fêtes. D'autres ont redécouvert les solidarités, l'entraide dans les gares ou les embouteillages. Ou, au contraire, l'égoïsme des voitures circulant à vide, l'injustice des devantures richement éclairées ou des immeubles surchauffés. La capitale a perdu 40 % de sa dose d'électricité habituelle, mais les impératifs du délestage ont découpé la ville et sa banlieue en deux zones, celle des « veinards » et celle des « malchanceux ».

PHILIPPE BOGGIO
LAURENT GREILSAMER
CORINE LESNES
et DANIEL SCHNEIDERMANN.

Au conseil général du Val-de-Marne

Solidarités variables...

Le conseil général du Val-de-Marne s'est réuni pour une séance extraordinaire le vendredi 9 janvier, à Créteil, avec à l'ordre du jour le vote d'une aide de 1 million de francs, par le département, en faveur des grévistes de la SNCF. La motion, qui avait été proposée par le groupe communiste, détenant la majorité avec le PS, a été repoussée par 23 voix (UDF, Union républicaine, RPR et Front national) contre 19 voix (PCF),

L'absence des élus socialistes a pesé lourd dans la balance, et cette réunion restera à plus d'un titre dans les annales.

L'ordre du jour laissait prévoir un scénario mouvementé. A la demande de dix-huit conseillers généraux communistes, le président, M. Germa (PCF), avait convoqué les élus en séance extraordinaire pour manifester *« la solidarité du conseil général en faveur des travailleurs luttant pour leurs légitimes revendications » :* 1 million de francs en faveur des cheminots en grève.

Dès jeudi, le groupe socialiste, par la voix de M. Cathala, député, maire de Créteil, annonçait que ses membres n'assisteraient pas à la réunion, craignant de la voir se transformer en *« manifestation politicienne »*. Il déclarait qu'ils se prononceraient lors de la séance ordinaire du 26 janvier. Les communistes et l'opposition, alors majoritaire, allaient s'affronter pendant deux heures devant une tribune mêlant grévistes de la CGT et militants RPR.

M. Lamy (PCF), après avoir signalé que près de six mille travailleurs de la SNCF et leur famille sont concernés dans le Val-de-Marne et qu'ils *« auraient une fin janvier difficile »*, présenta les propositions de son parti, c'est-à-dire le versement d'une aide en fonction de la situation familiale et l'application de la gratuité des divers services assurés par le département.

M. Vivien, RPR, répliqua, *« au nom de l'immense majorité des habitants »*, que le droit élémentaire du travail était bafoué, puisque, selon lui, dans le département, on ne compte que 27 % de grévistes à la SNCF. Pour M. d'Ormesson (FN), *« cette grève a été totalement politisée par le PS, et a été reprise par le PC et la CGT. »*

Une dizaine d'orateurs se succédèrent ainsi, et le vote donna le résultat attendu : la motion communiste fut repoussée.

Voulant profiter de cette majorité provisoire, M. Baloup (UDF) proposa un vœu d'urgence en vue de créer *« un fonds départemental de solidarité pour venir en aide à ceux dont l'activité économique est mise en difficulté, voire en péril, du fait des grèves »*. Arguant du fait que l'ordre du jour ne prévoyait que les propositions du groupe communiste, M. Germa se dit forcé de renvoyer tous les autres vœux en commission. M. Baloup va déposer un recours devant le tribunal administratif. C'est M. Bayeurte (PC) qui conclut la séance en déclarant : *« Nous n'abandonnons pas devant la désertion d'une partie de la majorité. Le groupe communiste demandera à nouveau lundi la convocation d'urgence de l'assemblée départementale avec le même ordre du jour. »*

La sortie des élus de l'opposition *départementale a été mouvementée,* chacun d'eux passant entre deux haies de manifestants qui criaient : *« Nantis ! Nantis ! »*

FRANCIS GOUGE.

PRÉCISION. — A la suite de la présentation de son mouvement qui a été faite dans *le Monde* du 8 janvier, SOS-SNCF nous prie de préciser : « 1. Ses membres émanent de toutes les catégories du personnel, et pas seulement de l'encadrement. 2. S'ils poussent à la reprise du travail, c'est qu'ils savent qu'il y va du crédit des commerciaux, de la pérennité des trafics et de la vie de l'entreprise. 3. Ils récusent totalement être manipulés par la direction de l'entreprise. »

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Economie

Les Douze tentent de régler la crise monétaire

(Suite de la première page.)

Il mettait un point d'orgue à une semaine mémorable sur les marchés des changes bouleversés par une telle tempête que nul n'envisageait le maintien du statu quo.

En dépit de la proximité des élections législatives allemandes du 25 janvier, à la veille du week-end, peu nombreux étaient les opérateurs qui voyaient encore la possibilité d'attendre le verdict des urnes outre-Rhin. La spéculation à la hausse sur le marché était devenu si forte que le SME « craquait » de toutes parts, et que les banques centrales ont fini par jeter l'éponge. Une fois de plus, la fameuse « force des marchés » l'avait emporté : on ne lutte pas contre le flot des milliards lancés du monde entier à l'assaut des parités, et qui ont fini par en avoir raison. Le scénario est pourtant bien connu, et il a été cent fois répété.

Sans doute, bien des signes précurseurs relevés à maintes reprises dans nos colonnes s'étaient manifestés ces derniers mois, puis ces dernières semaines, mais, au niveau des gouvernements, on affectait de ne pas trop les voir. Un nouveau réaménagement du SME, alors que celui d'Ootmarsum, le 6 avril dernier, était encore frais : ce n'était pas concevable !

Les affaires sérieuses commencèrent vraiment le mardi 6 janvier lorsque, en début d'après-midi, la Banque de France, lasse de consacrer ses réserves de devises à vendre des marks aux détenteurs de francs, prenait, en accord avec le gouvernement, la décision de laisser « filer » la devise allemande à son cours plafond (*voir en rubrique Devises et or*). La crise du SME, jusqu'alors larvée, devenait brusquement aiguë et, immanquablement, prenait un tour politique. Comme dans les combats d'Homère où les chefs s'insultaient rituellement avant d'en découdre, les dirigeants français et allemands échangeaient des propos musclés et définitifs.

A Paris, M. Chirac affirmait : *« Les autorités allemandes ne jouent pas le jeu, et il leur appartient d'en tirer les conséquences »*, à savoir abaisser leurs taux d'intérêt ou réévaluer le mark. Il s'empressait d'ajouter : *« Il n'y a pas de crise du franc, il y a une crise du mark. »* Erreur, répliquait de Bonn le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Martin Bangemann, c'est le franc qui est faible, et *« cette faiblesse est uniquement due à des raisons politiques et au climat social actuel en France »*.

Sans doute la dureté des conflits sociaux dans notre pays n'était pas sans conséquences pour la tenue du franc, mais M. Bangemann, lié par l'approche des élections, ne pouvait décemment oublier que, depuis des mois, la baisse du dollar au profit du yen et du mark d'abord, puis du mark seul, après la conclusion d'un accord de stabilisation américano-japonais le 31 octobre, propulsait irrésistiblement vers le haut la devise allemande.

Les capitaux internationaux étaient d'autant plus attirés par cette devise que les signes de la « vertu » germanique apparaissaient de plus en plus éclatants, de plus en plus insolents, grinçaient les jaloux. En 1986, l'Allemagne fédérale a enregistré un nouvel excédent record de sa balance commerciale à 110,2 milliards de marks (365 milliards de francs), en progression de 50 %, et une baisse des prix à la consommation de 1,1 %, meilleure performance depuis trente-trois ans, le tout avec une hausse des salaires de 3,4 %. Comment résister à tant de vertu, alors qu'aux Etats-Unis les prix, malgré la désinflation, ont tout de même augmenté et que le déficit commercial est devenu vertigineux, sans oublier l'énorme et incompressible déficit budgétaire.

En face, le gouvernement français a beau jeu de clamer que, depuis le réajustement d'Ootmarsum en avril dernier, la France n'a nullement démérité. Certes l'écart d'inflation au profit de la RFA est encore de 3 points, mais, dans notre pays, les salaires et, par un certain côté, les coûts de production progressent moins vite, ou certainement pas plus vite qu'en Allemagne. Notre balance tend à se rééquilibrer et notre balance des paiements est redevenue excédentaire de 20 milliards de francs. Ce n'est guère glorieux par rapport à notre puissant voisin, mais il n'y a pas de quoi justifier une nouvelle dévaluation, et, sur ce point précis, le dossier de la France est solide, l'opposition ne pouvant que se rallier à la majorité sur ce terrain : M. Bérégovoy ne pourra pas dire le contraire, et il ne le dit pas.



Tout simplement, le mark est trop fort pour les autres devises du SME, le florin excepté, malgré les efforts louables des partenaires de l'Allemagne dans la voie de la sagesse : à vertueux, vertueux et demi ! Dans ces conditions, comme le relevait M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, et comme l'exige l'esprit du SME, il reste aux Allemands à *« faire leur devoir »*.

Ce devoir consistait d'abord à freiner la hausse du mark contre le dollar, comme les Douze en étaient convenus, à Gleneagles en Ecosse, en septembre dernier. Mais les Allemands ne l'ont pas fait, sans doute parce qu'ils n'y croyaient pas, et, toujours selon M. Delors, l'*« esprit de Gleneagles est mort »*. Il pouvait être, ensuite, d'abaisser les taux d'intérêt en RFA, comme le réclamaient les Américains. La Bundesbank, assise sur sa masse monétaire dont le gonflement excessif la hante nuit et jour, s'y refuse absolument, et c'est son droit, même si certains contestent ses méthodes. Reste alors la réévaluation du mark, l'arme absolue, qui attriste énormément les industriels allemands, dont les exportations se font à 50 % sur la CEE, avec un excédent commercial sur la France en progression de 40 % l'an dernier.

A Bruxelles, tout va se jouer sur l'ampleur et les modalités de réajustement : 3 %, 4 %, 5 % ? Le gouvernement français, lié par sa déclaration péremptoire selon laquelle *« le franc ne sera pas dévalué »*, ne voulait pas céder : notre monnaie n'est faible que vis-à-vis du mark, et, sur le plan politique, c'est tout simplement désastreux. A Bonn, il faudra convaincre les industriels, mais pas la Bundesbank, qui aime un mark fort et pour qui toute réévaluation est anti-inflationniste, donc vertueuse.

La vraie crise, en fait, est celle d'un SME où l'harmonie et la coopération entre une RFA triomphante et « les autres », (France, Belgique, Italie, Danemark, Irlande), font de plus en plus défaut. Tout se passe comme si, à Bonn, on voulait conserver tous les avantages de la bonne santé, sans s'inquiéter de celle des autres, et garder le cap sur le grand large sans trop s'occuper de ce qui se passe de l'autre côté du Rhin. C'est la vraie question.

FRANÇOIS RENARD.

REPÈRES

États-Unis

Baisse du chômage

Le taux de chômage aux Etats-Unis est retombé, en décembre, à 6,7 % de la population active, d'après les statistiques publiées vendredi 9 janvier par le département du travail. Il était de 6,9 % en octobre et novembre derniers. Pour la première fois depuis janvier 1986, le nombre des sans-emplois est passé en dessous de la barre des 8 millions. Il y avait fin décembre 7,95 millions de chômeurs. La Maison Blanche prévoit pour la fin de 1987 un taux de chômage de 6,6 %.

Autre source de satisfaction pour le gouvernement américain, le département du commerce a annoncé que, pour la première fois depuis 1963, les prix de gros ont baissé aux Etats-Unis, en 1986, de 2,5 %.

Endettement

Accord FMI- Argentine

L'Argentine est parvenue, le vendredi 9 janvier, à un accord avec le Fonds monétaire international pour l'octroi d'un crédit *stand-by* de 1,2 milliard de dollars, auquel s'ajoute une ligne de crédit additionnelle de 359 millions de dollars pour compenser la baisse des exportations, a annoncé le secrétaire argentin aux finances, M. Mario Brodershon. Les milieux économiques évoquent la possibilité que M. Brodershon se rende prochainement aux Etats-Unis afin de négocier avec les banques étrangères créditrices le refinancement de la dette venue à échéance en 1986. Selon les mêmes sources, ces dernières négociations devraient porter sur de nouveaux crédits de 2,3 milliards de dollars ainsi que sur une baisse de la surtaxe que l'Argentine doit acquitter pour les refinancements. – *(AFP.)*

AFFAIRES

La France prolonge son contingentement des importations de pétrole soviétique

Le gouvernement français a décidé de réduire de moitié les importations de brut et de produits pétroliers venant d'Union soviétique au premier trimestre par rapport à la même période de 1986, afin d'inciter Moscou à rééquilibrer ses échanges commerciaux, fortement déficitaires pour Paris, a annoncé, le vendredi 9 janvier, le ministère du commerce extérieur. Le gouvernement a ainsi reconduit les contingentements annoncés le 20 novembre, qui avaient abouti à un arrêt des achats à l'URSS jusqu'au 31 décembre.

La France a acheté 4,6 millions de tonnes de brut soviétique de janvier à novembre 1986, et 3,5 millions de tonnes de produits finis. Son déficit commercial avec l'URSS a atteint 4 milliards de francs sur cette période.

Ces mesures de rétorsion sont en réalité plus faibles qu'annoncé par Paris, puisqu'elles ne représentent qu'une baisse de quelque 20 % par rapport aux quantités que la France s'apprêtait à enlever début 1987. Mais elles auraient déjà des effets bénéfiques, puisque certains contrats pour les firmes françaises seraient sur le point de se débloquer.

La France vend 2 millions de tonnes de blé à l'URSS

La France a signé, au début de la semaine, un contrat de vente de 2 millions de tonnes de blé avec l'Union soviétique. Cela porte à 3,25 millions de tonnes les quantités de blé exportées vers ce pays durant la campagne 1986-1987 (qui prend fin le 30 juin), un niveau identique à celui de la campagne précédente et qui ne devrait pas être dépassé.

D'un montant de 150 millions de dollars environ, ce contrat, obtenu par plusieurs grandes sociétés françaises de négoce international (Continental, Dreyfus...) n'a cependant pas encore l'accord de la Communauté européenne, qui est pourtant une condition pour qu'il puisse être accompagné des restitutions (subventions) à l'exportation.

Le comité de gestion des céréales de la CEE pourrait se prononcer à ce sujet à l'occasion de sa prochaine réunion, jeudi.

Au cours de la semaine écoulée, outre les 2 millions de tonnes de blé achetées à la France, l'Union soviétique s'est portée acquéreur de 1 million de tonnes de blé ouest-allemand et de 500 000 tonnes de blé britannique.

En 1986

Le déficit commercial de la France avec l'Allemagne s'est accru de plus de 10 milliards de francs

Les échanges commerciaux de la France avec l'Allemagne fédérale se sont à nouveau détériorés en 1986, après trois années de stabilisation. Sur les onze premiers mois de 1986, comparés aux onze premiers mois de 1985, le déficit s'est accru de 10 milliards de francs, atteignant 35,5 milliards de francs contre 25,6 milliards de francs (+ 40 %).

Ainsi se confirme le mauvais état de nos relations commerciales avec nos voisins d'outre-Rhin, une situation qui dure depuis vingt ans (au lendemain de la guerre et jusqu'en 1966, nos échanges avec la RFA étaient restés équilibrés) et qui s'est aggravée à partir de 1974, c'est-à-dire depuis le premier choc pétrolier. Dès cette époque, le déficit s'est concentré exclusivement sur la balance industrielle. Le solde des échanges de produits agro-alimentaires est resté positif, passant de 4,7 milliards de francs en 1974 à 13,9 milliards en 1985. Quant aux produits énergétiques, ils ne représentent qu'une trop faible part des échanges pour être significatifs.

LA BALANCE INDUSTRIELLE DE LA FRANCE EN DÉSÉQUILIBRE CONSTANT
(en milliards de francs)

0 — 1974 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 — 0

−14,1 −17,5 −14,6 −21,3 −29,6 −46 −39,4 −43,1 −47,7

Avec l'Allemagne fédérale, la France connaît un constant déséquilibre de son solde industriel, le record de 1982 étant battu en 1986.

Il est établi, depuis dix ans, que les variations du déficit sont liées aux décalages de conjoncture entre les deux pays. Cela s'est particulièrement vérifié en 1982 où le solde négatif a atteint le record de 38,2 milliards de francs. L'amélioration qui a suivi n'a été que relative, puisque le déséquilibre s'est maintenu au niveau de 28 milliards de francs. En 1986, la relance de la consommation préparée par les socialistes à la fin de l'année précédente a provoqué un gonflement des importations qui, pour ce qui concerne l'Allemagne, ont augmenté de 8,2 % sur les onze premiers mois alors que les exportations vers ce pays ne progressaient que de 1,8 %.

Les achats de produits manufacturés se sont accrus de 10 %, passant de 132,9 milliards à 146,1 milliards, tandis que les ventes vers l'Allemagne ne progressaient que de 4,6 %. En dehors de l'automobile, dont le solde négatif s'est très légèrement redressé, nos échanges de principaux biens industriels (biens d'équipement professionnel, d'équipement ménager ou de consommation courante) ont tous connu une aggravation de leur déficit.

F. S.

Les échanges franco-allemands
(sur onze mois)

	1985			1986		
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde
Tous produits	145,8	120,2	– 25,6	157,9	122,4	– 35,5
Agro-alimentaire	8,2	20,9	+ 12,7	8,6	20,9	+ 12,3
Energie	4,6	5,3	+ 0,7	3,1	3,1	–
Produits manufacturés	132,9	94	– 38,9	146,1	98,4	– 47,7
dont : Biens d'équipements professionnels	37,6	23,3	– 14,2	42,4	23,8	– 18,5
Equipement ménager	4,1	1,7	– 2,4	5,8	2,1	– 3,7
Equipement automobile des ménages	11,5	5,2	– 6,3	12,8	7,7	– 5,1
Biens de consommation courante	16,6	15,3	– 1,3	18,4	15,6	– 2,8

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Michelin s'implante en Corée du Sud

Michelin vient de conclure avec la firme sud-coréenne Wuon Poong Industrial un accord en vue de constituer une filiale commune qui, à partir de l'été prochain, exploitera une fabrique de pneus radiaux pour voiture de tourisme à Yangsan d'une capacité de 1,5 à 1,7 million de pièces par an.

La nouvelle société sera baptisée Michelin Korean Tires. Troisième fabricant sud-coréen de pneus (1 million de pièces par an), Wuon Poong cherchait un partenaire susceptible de lui apporter son savoir-faire pour lancer la production dans sa nouvelle usine de Yangsan. Michelin trouvera dans cette association le moyen de s'implanter sur le marché sud-coréen en forte croissance (15 % à 20 % l'an) avec une production de voitures appelée à doubler d'ici à 1968, avec 1 million de véhicules à cet horizon, tout en contournant les barrières fiscales (45 % sur les produits importés), en même temps qu'un excellent tremplin pour arroser tout l'Extrême-Orient. La firme de Clermont-Ferrand exporte actuellement 2 millions de pneus en Asie.

Cricket perd sa flamme

L'usine de briquets jetables Cricket à La Balme-de-Sillingy (Haute-Savoie), qui emploie encore 186 personnes, a fermé ses portes. Son principal actionnaire, le groupe Swedish Match, qui avait racheté l'affaire en avril 1985 à Gillette, estime que le jeu n'en vaut plus la chandelle. Cricket, qui exportait 80 % de sa production (400 000 briquets/jour) aux Etats-Unis, est victime du dollar. En 1986, ses pertes (27 millions de francs) ont représenté un quart de son chiffre d'affaires (110 millions de francs).

Un plan social devait être présenté au comité d'entreprise. Swedish Match exploite une nouvelle usine à Rillieux-la-Pape près de Lyon, où sont fabriqués les briquets jetables Feudor.

BSN dans les eaux minérales italiennes

Le groupe français BSN va acquérir à égalité avec le holding financier de la famille Agnelli (IFI) une part majoritaire de 51 % dans San-Gemini-Ferravelle, numéro un des eaux minérales en Italie avec 18 % du marché. Comme prévu (*le Monde* du 10 janvier), un accord a été signé en ce sens avec la famille Violati, propriétaire des 51 %.

Douze Airbus au Canada

La troisième compagnie aéronautique canadienne Wardair s'apprête à acquérir une douzaine d'Airbus. Le contrat pourrait être signé très prochainement et atteindre 4 ou 5 milliards de francs.

Bhopal : l'Inde rejette la thèse du sabotage

Le gouvernement de l'Inde rejette la thèse du sabotage soutenue par le groupe chimique Union Carbide pour dégager sa responsabilité dans l'accident de Bhopal survenu en décembre 1984 et qui avait fait plus de deux mille morts.

« Les enquêtes menées écartent cette possibilité », a indiqué son représentant lors d'une audience du tribunal de Bhopal. L'Inde réclame 3 milliards de dollars d'indemnité à la firme américaine.

● **Grève du port autonome de Marseille.** – Les personnels du port autonome de Marseille (mille neuf cents salariés) sont en grève depuis le mercredi 7 janvier pour s'opposer à un plan de la direction qui prévoit trois cents départs à la retraite, assimilés à des licenciements par les syndicats CGT et CFDT. Le port avait été bloqué précédement vingt-cinq jours par la grève des marins. Les salariés assurant en temps normal le travail entre les pétroliers et la station de pompage de l'oléoduc sud-européen, celui-ci a dû réduire son débit. Selon la direction il devrait s'arrêter lundi, si la grève du port continue.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356

VOUS ECRIVEZ ?
Romans, poésies, récits, essais, mémoires. Nous vous éditerons sous contrat garantissant vos propriétés littéraires, commerciales et la publicité.
Renseignements : Editions La Bruyère, 128, rue de Belleville, 75020 Paris.



L'ACTUALITÉ EN DIRECT
Paris-Dakar : suivez l'aventure.
Gagnez votre moto.
36.15 TAPEZ LEMONDE

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 5 au 9 janvier

Un premier train de hausses

EFFRAYÉE la semaine précédente par le durcissement de la grève à la SNCF et son extension aux transports parisiens, la Bourse de Paris a ces derniers jours repris espoir et sauté dans le premier train de hausses de l'année. L'opération a réussi au-delà de toute espérance. Cédant à la tentation de la vitesse, le marché, d'emblée, décollait littéralement des rails (+ 1,96 % lundi ; + 2,73 % mardi) sous l'œil ahuri des habitués, également des professionnels. Mais, tout de même conscient de ses excès, il levait ensuite rapidement le pied (+ 0,11 % mercredi ; + 0,41 % jeudi). A la veille du week-end, le convoi s'immobilisait (- 0,3 %).

Mais ce ralentissement ne retire rien à la performance. D'un vendredi à l'autre, les divers indices, penauds en fin d'année et au tout début de l'autre, ont fièrement redressé la tête pour s'élever de 5 %, et se retrouver au voisinage immédiat de leurs niveaux historiques (à 1,5 % seulement pour le CAC), après avoir complètement effacé leurs pertes antérieures. La Bourse n'avait pas mieux fait pendant la première semaine de 1986 (+ 5 % aussi). Mais cette fois la performance a pris la couleur de l'exploit. L'an dernier, tous les espoirs étaient permis, en particulier avec les multiples prévisions sur une reprise économique dans le monde. Aujourd'hui, l'optimisme est beaucoup plus nuancé. Surtout, l'atmosphère rue Vivienne est restée passablement empoisonnée par les conflits sociaux. De prime abord, ce sursaut de première grandeur peut apparaître bien surprenant.

Il ne l'est pas vraiment. Même s'ils ne pouvaient savoir – et vendredi encore à cause des coupures de courant, qui avaient réduit les télex au silence – que la grève du rail touchait à sa fin, les investisseurs ont beaucoup apprécié la détermination du gouvernement de ne rien céder aux cheminots au plan des salaires, pour éviter le piège des revendications en rafales, meurtrier pour la politique de lutte contre la hausse des prix. Dans le même ordre d'idées, la petite phrase lâchée par le chef de l'Etat sur la nécessité de contenir l'inflation a produit une excellente impression. Sur ce point au moins, c'est sûr, il y a identité de vues entre l'Elysée et Matignon, et ce consensus particulier a fait oublier le fâcheux incident de Brégançon. Mais, dans un conflit de grande envergure, la fermeté n'est pas toujours payante, et celle-là n'aurait pas suffi à doper la Bourse si d'autres événements n'étaient venus se greffer sur l'actualité, de nature à donner une belle impulsion au marché. Pour tout dire, c'est le quotidien allemand *Die Welt* qui a mis le feu aux poudres dès lundi, en pronostiquant une réévaluation imminente du deutschemark et du florin. Le président de la République prenant de son côté le relais du premier ministre – ça devient une manie – pour affirmer qu'aucune raison n'existait de dévaluer le franc, la Communauté a pris la rumeur pour argent comptant et vu se profiler la promesse d'une baisse prochaine et rapide des *taux d'intérêt*.

Comme Wall Street eut la bonne idée de prodiguer au même moment ses encouragements aux places étrangères en s'élançant dans une folle ascension qui allait conduire le « Dow » à crever le plafond historique des 2 000 points, Paris, soutenu par son marché obligataire, redevenu « *très raide* », pour reprendre l'expression d'un spécialiste, s'est embrasé. La liste serait incomplète si l'on omettait de citer Peugeot avec la reprise de son dividende après cinq ans d'interruption. Pêle-mêle, toutes ces informations ont réchauffé le cœur de la Bourse. Dire que ce fut la ruée serait mentir. Les échanges ne furent pas très étoffés (entre 600 millions et 800 millions de francs journellement avec une pointe à 1,4 milliard jeudi). Mais, avec une offre redevenue très réticente, pour ne pas dire réduite à sa plus simple expression, l'augmentation de la demande, même limitée, a été suffisante pour relever rapidement les niveaux de cours. C'est l'effet de levier habituel.

Les courants de transactions ont été alimentés, pour une partie, par des rachats du découvert (facteur technique après 4 % de baisse), pour l'autre par la spéculation pariant sur la fin des conflits sociaux et le « boom » attendu en janvier. De méchantes langues assuraient même que, sur ordre venu d'en haut, les « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) étaient intervenus pour ranger la vitrine financière du pays et remettre la Bourse en bonne condition à l'approche de la privatisation de Paribas. L'opération, dit-on, pourrait commencer le 19 janvier pour s'achever fin février, sur la base, murmure-t-on encore, d'un prix compris quelque part entre 420 F et 450 F après division des actions en deux pour séduire un plus grand nombre de particuliers. En tout cas, elle est proche, car, en prévision, *la cotation des certificats d'investissement de la* banque a été suspendue (dernier cours : 864 F).

Difficile de se prononcer sur la réalité de cette prétendue intervention. Les spécialistes de ce genre de raids ne se vantent jamais de leurs actions. Quoi qu'il en soit, la Bourse avait déjà de bonnes raisons de monter. Elle en eut autant de se montrer beaucoup plus prudente par la suite. Les conflits sociaux, toujours eux, s'enlisaient.

Au risque de déplaire, M. Balladur n'hésita pas à déclarer que l'année 1987 serait difficile. Enfin, la RFA réagissait vigoureusement au bruit de la chirurgie monétaire qu'on lui prêtait, en y opposant un démenti poli mais ferme. C'était pour la galerie. Les marchés allemands n'ont pas été dupes et ont très sensiblement baissé dans la perspective des difficultés auxquelles les industriels du pays allaient se heurter pour améliorer leurs performances à l'exportation. Reste que, de ce côté du Rhin, le « nein » du *ministre allemand* de l'économie, *M. Martin* Bangemann, a rafraîchi l'ardeur des plus téméraires. D'où l'attentisme observé sous les lambris à la veille du week-end.

Et maintenant ? Les avis n'ont pas changé. Dès que la situation sera redevenue normale sur le front social, « *la Bourse explosera* », assuraient de nombreux professionnels. Les liquidités sont trop abondantes en ce début d'année : au moins 50 milliards de francs en janvier provenant des coupons d'emprunts et des versements des titres indemnitaires. De toute façon, à un moment ou à un autre, le système monétaire européen sera réaménagé. Les valeurs françaises deviendront ainsi moins chères pour les investisseurs étrangers, qui, affirme-t-on de bonne source, restent fondamentalement confiants dans l'avenir de notre pays.

De son côté, le Crédit lyonnais est assez optimiste pour les entreprises. D'après la direction des études économiques de l'établissement, les résultats d'exploitation devraient encore s'améliorer sensiblement en 1987 avec une progression ralentie des coûts de production et un allégement des charges fiscales et sociales.

Théoriquement, tous les éléments sont donc en place pour favoriser une vigoureuse reprise. Sera-ce la semaine prochaine ou la suivante ? Les pronostics sont dangereux. L'imprévu des grèves l'a bien prouvé. Mais l'augure qui, au début de 1986, au vu de la lourdeur des Bourses allemandes, avait affirmé : « *C'est un signe prophétique, l'année sera meilleure pour Paris que pour Francfort* », ne s'était, lui, pas trompé. En sera-t-il de même pour 1987 ? Tout dépendra de l'aptitude et de l'habileté du politique et de l'appareil industriel à contourner les écueils, dont deux *au moins sont redoutables : le chômage et le commerce* extérieur. Dans l'immédiat, rue Vivienne, un premier train de hausses peut en cacher un autre, mais pas nécessairement un troisième.

ANDRÉ DESSOT.

Matériel électrique services publics

	9-1-87	Diff.
Alcatel	2 398	+ 75
Alsthom-Atlantique	330	+ 4,10
Crouzet	338	+ 11
Générale des Eaux	1 303	+ 61
IBM	790	+ 12
Intertechnique	1 528	+ 20
ITT	367	+ 28
Legrand	5 390	+ 230
Lyonnaise des Eaux	1 430	+ 20
Matra	2 370	+ 80
Merlin-Gérin	2 650	– 30
Moteurs Leroy-Somer	958	+ 18
Moulinex	92,10	+ 12,20
PM Labinal	857	+ 41
Radiotechnique	1 074	+ 79
Schlumberger	224,80	+ 18,90
SEB	766	+ 46
Siemens	2 365	– 85
Signaux	628	+ 37
Téléméc. Electrique	3 235	+ 135
Thomson-CSF	1 549	+ 4

Produits chimiques

	9-1-87	Diff.
BASF	880	– 30
Bayer	1 020	– 40
Hoechst	877	– 25
Imp. Chemical	110	+ 8
Institut Mérieux	4 110	– 50
Laboratoire Bellon	2 001	+ 51
Norsk Hydro	126,20	– 0,30
Roussel-Uclaf	1 585	+ 50

Valeurs à revenu fixe

	9-1-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 620	inch.
7 % 1973	8 670	+ 70
10,30 % 1975	101	+ 0,65
PME 10,6 % 1976	102	+ 1,20
8,80 % 1977	124,20	+ 0,20
10 % 1978	102	+ 0,75
9,80 % 1978	102	+ 1
9 % 1979	99,90	+ 0,85
10,80 % 1979	104,50	+ 1,45
13,80 % 1980	103,42	– 0,18
16,75 % 1981	104,80	+ 0,04
16,20 % 1982	118,50	+ 1,30
16 % 1982	119,90	+ 1,60
15,75 % 1982	115,55	+ 1,05
CNE 3 %	4 400	+ 101
CNB bq. 5 000 F	101,15	– 0,25
CNB Paribas 5 000 F	102	+ 0,40
CNB Suez 5 000 F	102	+ 0,20
CNI 5 000 F	101,20	+ 0,60

Mines d'or, diamants

	9-1-87	Diff.
Anglo-American	102	+ 7,50
Amgold	492	+ 19
Buf. Gold M.	125	+ 0,70
De Beers	53,25	+ 3,75
Drief. Cons.	108,50	+ 2,50
Gencor	84	+ 3
Gold Field	67	+ 1,50
Harmony	75,50	+ 4,30
Randfontein	640	+ 36
Saint-Helena	87	+ 3
Western Deep	270	+ 11

Métallurgie

	9-1-87	Diff.
Alspi	430	+ 10
Avions Dassault-B.	1 325	+ 85
Chiers-Châtillon	65,80	+ 3,80
De Dietrich	1 950	+ 170
FACOM	1 649	+ 110
Fives Li	193	+ 11,50
Marine Wendel	449	+ 50
Penhoët	1 440	+ 22
Peugeot SA	1 210	+ 59
Poclain	36,60	+ 1,50
Sagem	3 480	+ 210
Strafor	607	+ 21
Valéo	518	+ 3
Vallourec	86,90	+ 3,70

Valeurs diverses

	9-1-87	Diff.
Accor	494	+ 22
Agence Havas	2 130	+ 80
Arjomari	2 150	+ 145
Bic	752	+ 86
Bis	1 675	+ 45
CGIP	1 318	+ 128
Club Méditerranée	701	+ 35
Essilor	3 740	+ 190
Europe 1	871	+ 41
Hachette	2 948	+ 103
L'Air Liquide	689	+ 9
L'Oréal	3 812	+ 27
Navigation Mixte	1 076	+ 56
Nord-Est	203,80	+ 12,03
Presses Cité	2 830	+ 140
Saint-Gobain	351	– 4
Sanofi	769	+ 33
Skis Rossignol	1 350	+ 95

Banques, assurances sociétés d'investissement

	9-1-87	Diff.
Bail Équipement	540	+ 5
Bancaire (Cie)	1 149	+ 109
Cetelem	1 380	+ 110
Chargeurs SA	1 670	+ 158
CFF	1 175	+ 14
CFI	575	+ 20
Eurafrance	3 032	+ 83
Hénin (La)	724	– 9
Imm. Pl.-Monceau	525	+ 57
Locafrance	758	+ 26
Locindus	1 059	– 1
Midi (1)	1 620	+ 56,55
Midland Bank	458	+ 8
O F P	1 470	– 20
Paris. de réesc	870	+ 69
Prétabail	1 540	+ 30
Schneider	601	– 10
UCB	557	+ 37

(1) Droit 6,55 F.

Bâtiment, travaux publics

	9-1-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 540	+ 152
Bouygues	1 255	+ 70
Ciments Français	767	+ 39
Dumez	1 981	+ 69
GTM	513	+ 33
J. Lefebvre	1 375	+ 240
Lafarge	1 375	+ 49
Maisons Phénix	180	+ 7,90
Poliet et Chausson	1 800	+ 4
SCREG	590	+ 54
SGE-SB	92,50	+ 5,40

Mines, caoutchouc,

	9-1-87	Diff.
Géophysique	301	+ 11
Imétal	88	+ 3,40
INCO	77,80	+ 1,60
Michelin	2 700	+ 236
Min. Penarroya	56,05	+ 10,05
RTZ	66,50	+ 0,60
ZCI	1,16	+ 0,04

Alimentation

	9-1-87	Diff.
Béghin-Say	624	+ 64
Bongrain	2 450	+ 60
BSN (1)	4 525	+ 265
Carrefour	3 640	+ 100
Casino	2 466	+ 166
Euromarché	2 750	+ 90
Guyenne et Gasc.	776	+ 61
Lesieur	1 470	+ 90
Martell	1 640	+ 130
Moët-Hennessy	2 321	+ 11
Nestlé	39 580	– 120
Occidentale (Gle)	1 097	+ 28
Olida-Caby	162	+ 4
Pernod-Ricard (2)	1 026	+ 17,50
Promodès	2 340	+ 185
St-Louis-Bouchon	885	+ 133
C.S. Saupiquet	850	+ 88
Source Perrier	805	+ 31
Veuve Clicquot	4 500	inch.

(1) Coupon 25 F.
(2) Coupon 9,50 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Penarroya	+ 21,8	Mannrhin	– 5,1
J. Lefebvre	+ 20	Compt. Entrepr.	– 4,8
St-Louis	+ 17,7	Locabail	– 3,7
Moulinex	+ 15,4	CFDE	– 3,2
BP	+ 14,7	Guyenne	– 2,2
UFB	+ 13,8	Sodero	– 2,2
Bic	+ 12,9	Simco	– 2
Marine Wendel	+ 12,5	Sinmor	– 2
Imp.Monceau	+ 12,2	Eurocom	– 1,9
Saupiquet	+ 11,5	Schneider	– 1,6
Béghin	+ 11,4	CCMC	– 1,6
Compt. Modern.	+ 11,1	Majorette	– 1,6
Aux. d'Entrepr.	+ 11	Codetel	– 1,3

Saint-Gobain

La COB défend les vendeurs

Dans un communiqué publié le 5 janvier, la Commission des opérations de Bourse (COB) a précisé que rien ne pouvait s'opposer aux ventes d'actions Saint-Gobain décidées depuis le 23 décembre par les porteurs de catégories A, ceux qui ont été servis sans réduction à hauteur de dix titres ou moins. Cette mise au point est un avertissement à peine voilé aux intermédiaires financiers, aux organismes bancaires en particulier, qui ont montré quelque retard, sinon quelque réticence, à transmettre les ordres de vente des petits actionnaires. La COB souligne ainsi que le principe d'égalité n'a pas été respecté, certains ayant pu négocier immédiatement leurs titres, d'autres non. « *Les retards de transmission n'ont pas d'explication satisfaisante autre que logistique* », précisait-on vendredi à la COB, qui s'apprête à vérifier la manière dont les actions ont effectivement été réparties.

Concrètement, la COB estime que l'ordre des choses a été inversé. Alors que Saint-Gobain a été coté fin décembre, la livraison des titres – donc l'inscription au compte des actionnaires – ne devait intervenir que vendredi. Or l'autorisation de vendre n'est donnée à un actionnaire que s'il est propriétaire des titres. Cette condition est automatiquement remplie pour les petits ordres (inférieurs à dix actions). Mais il en va différemment pour les achats plus substantiels, soumis à réduction. Le principe d'égalité semble là encore avoir été infléchi.

Enfin, il est impossible d'obtenir un prix de vente avant d'avoir été débité au préalable du prix d'achat. Autrement dit, ceux qui ont voulu vendre leur « Saint-Gobain » à 369 francs (premier cours coté) n'ont pas toujours pu le faire, victimes d'un retard dans le débit de leur compte.

Ce sont là autant de dérapages que le gouvernement devra au plus vite contrôler. Donner le sentiment qu'il est difficile de vendre pourrait en effet effrayer les candidats à l'achat...

E. F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 janvier	6 janvier	7 janvier	8 janvier	9 janvier
RM	680 092	941 938	774 692	1 449 135	1 228 909
Comptant					
R. et obl.	6 418 633	4 178 313	5 641 343	11 084 181	7 407 682
Actions	340 424	162 482	147 657	479 050	257 960
Total	7 439 149	5 282 733	6 563 692	13 012 366	8 894 551
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	99,5	101,9	102	102,3	–
Étrangères	100,6	102,2	102,1	102,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	99,7	102,4	102,6	103,1	102,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	395,1	404,5	405,5	407,9	407,2

Filatures, textiles, magasins

	9-1-87	Diff.
André Roudière	252	+ 17
Agache (Fin.)	1 592	+ 107
BHV	529	+ 32
CFAO	2 140	+ 158
Damart-Serviposte	2 360	inch.
Darty	481,50	+ 18,70
DMC	624	+ 59
Galeries Lafayette	1 015	+ 83
La Redoute	2 640	+ 165
Nouvelles Galeries	577	+ 17
Printemps	550	+ 34
SCOA	91,50	+ 6,70

Pétroles

	9-1-87	Diff.
Elf-Aquitaine	327	+ 13
Esso	472	+ 42
Exxon	468	+ 14
Francarep	330	+ 7
Petrofina	1 490	– 15
Pétroles B.P.	156	+ 20
Primagaz	615	+ 35
Raffinage	137,50	+ 5,40
Royal Dutch	625	+ 14
Sogerap	412	+ 7
Total	430	+ 29

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2 janv.	Cours 9 janv.
Or fin (kilo en barre)	82 500	82 800
– (kilo en lingot)	82 800	83 500
Pièce française (20 fr.)	549	538
Pièce française (10 fr.)	389	410
Pièce suisse (20 fr.)	542	539
Pièce latine (20 fr.)	480	481
● Pièce tunisienne (20 fr.)	471	475
Souverain	616	612
Souverain Elizabeth II	620	628
● Demi-souverain	335	339
Pièce de 20 dollars	3 200	3 135
– 10 dollars	1 570	1 582
● – 5 dollars	955	950
– 50 pesos	3 245	3 235
● – 20 marks	590	620
– 10 florins	600	501
● – 5 roubles	383	383

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Michelin	92 290	241 800 640
Peugeot	190 322	229 327 579
Saint-Gobain	523 577	186 184 405
Elf	482 289	154 181 987
CSF	86 158	136 026 608
Générale Eaux	94 960	121 869 824
BSN	21 537	94 663 460
Moët	39 782	93 357 875
Lafarge	68 444	92 208 479
L'Air liquide	133 563	91 895 336
Chargeurs	53 790	87 759 139
Midi	50 675	81 765 659
Saint-Louis	94 540	80 412 140

(*) Du 31 décem. 1986 au 8 janv. 1987.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 9 janvier 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars	92,08	92	92,08	+ 0,14
Juin	92,35	92,34	92,35	+ 0,05
Sept.	92,40	92,35	92,40	–
Déc.	92,35	92,35	92,35	– 0,02

87 Entrons chez PARIBAS avec nf NIVARD, FLORNOY
Agents de Change
20, boulevard Montmartre, 75009 PARIS
☎ (1) 42.46.82.82
JeF Conseil

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Mach 2

Semaine historique à New-York, où pour la première fois de l'histoire l'indice Dow Jones a franchi la barre psychologique des 2 000 points. L'événement s'est produit jeudi 8 janvier après un premier essai infructueux la veille. Wall Street n'en est pas restée là et, sur sa lancée, a encore progressé un peu vendredi. Finalement, l'indice des industrielles, créé en 1896, s'établissait à 2005,90 (+ 78,6 points). Parcours sans faute. Pas une fois le marché n'a baissé. Si l'on ajoute la hausse du 2 janvier, son gain en six séances atteint 110 points.

Les augures qui avaient prédit ce soulèvement des cours ne s'étaient pas trompés. Débarrassé du fardeau des ventes fiscales, le marché, pourvu d'énormes liquidités, s'est envolé comme un ballon. Les investisseurs allemands et japonais ont prêté main forte à leurs collègues américains. L'encouragement à prendre des positions est venu du front des taux d'intérêt, en baisse sensible et désormais à leur plus bas niveau depuis huit ans. Pour la célèbre firme de courtage Merrill Lynch, la tendance à la hausse est si prononcée que le « Dow » pourrait atteindre la cote 2500 d'ici aux élections présidentielles de 1988.

	Cours 2 janv.	Cours 9 janv.
Alcoa	35 1/8	36 1/4
ATT	25 1/2	25 3/8
Boeing	52 1/8	51 7/8
Chase Man. Bank	36	39
Du Pont de Nemours	85 7/8	90 7/8
Eastman Kodak	69 1/4	71 5/8
Exxon	72 1/8	73 3/4
Ford	57 5/8	63 3/4
General Electric	87 3/8	90 1/8
General Motors	66 7/8	68 3/4
Goodyear	42 7/8	44 1/4
IBM	121 7/8	122 1/4
ITT	53 3/8	57 1/2
Mobil Oil	50 7/8	41 5/8
Pfizer	62	65 7/8
Schlumberger	32 3/8	35 3/8
Texaco	36 3/4	38 1/4
UAL Inc.	52 1/2	54
Union Carbide	22 7/8	25 1/4
USX	21 7/8	22 3/4
Westinghouse	58 1/4	61 5/8
Xerox Corp	59 5/8	63 7/8

LONDRES

Montée en flèche

Galvanisé par la performance de Wall Street, le marché britannique, initialement morose, s'est lancé dans une belle ascension, qui devait conduire l'indice des industrielles à 5 % au-dessus de son niveau du 2 janvier. L'indice des cent principales valeurs a même pulvérisé *ses records en atteignant* la cote historique de 1 752,3. L'espoir d'une détente des taux d'intérêt, la hausse des prix du pétrole et l'optimisme croissant sur la victoire des conservateurs aux prochaines élections générales ont encore ajouté à l'euphorie ambiante.

Indice « FT » du 9 janvier : industrielles, 1 386,4 (contre 1 320,2) ; mines d'or, 324,9 (contre 304,1) ; fonds d'Etat, 85,31 (contre 84,76).

	Cours 2 janv.	Cours 9 janv.
Beecham	441	458
Bowater	339	360
Brit. Petroleum	724	754
Charter	279	288
Courtaulds	306 1/2	339
De Beers (*)	760	840
Glaxo	10 27/64	11 17/64
Gt. Univ. Stores	14 5/8	14 3/8
Imp. Chemical	10 19/32	11 37/64
Shell	985	10 15/64
Unilever	21 27/32	21 61/64
Vickers	408	444
War Loan	35 3/4	35 15/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 5,1 %

Déprimé par la perspective d'une réévaluation du deutschemark, qui risquerait de porter un très mauvais coup à l'industrie exportatrice, le marché, déjà morose fin 1986, s'est précipitamment replié, pour baisser de 5,1 %.

Indice de la Commerzbank du 9 janvier : 1913,5 (contre 2016,4).

	Cours 2 janv.	Cours 9 janv.
AEG	324	309
BASF	273,80	262
Bayer	316	303,30
Commerzbank	309	295,80
Deutschebank	817	779
Hoechst	269	262
Karstadt	474	460
Mannesman	170,50	162
Siemens	731,50	709,80
Volkswagen	419	390

TOKYO

Progrès

Fermé la semaine précédente, le marché nippon a rouvert ses portes le 5 janvier. Lui aussi, encouragé par Wall Street, a monté. Mais, après avoir battu mardi ses records d'altitude avec le Nikkeï à 19 006 et l'indice général à 1 594,84, il a dû rendre la main.

Indices du 9 janvier : Nikkeï : 18 810,36 (contre 18 701,30 le 27 décembre) ; indice général : 1 582,48 (contre 1 556,37).

	Cours 26 déc.	Cours 9 jan.
Akaï	361	400
Bridgestone	727	709
Canon	1 040	985
Fuji Bank	1 830	2 150
Honda Motors	1 390	1 370
Matsushita Electric	2 150	1 970
Mitsubishi Heavy	425	435
Sony Corp.	3 490	3 370
Toyota Motors	2 220	1 950

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Conditions pour un succès

Il semble bien improbable que l'action Paribas puisse être offerte, après le partage en deux du titre, à un prix supérieur à 400 francs français. Les médias soi-disant spécialisés ont misé, cette semaine, sur un prix de l'ordre de 420 à 450 francs. Ce serait trop élevé. Compte tenu, d'une part, de l'arrêt des cotations en Bourse à 864 francs du cours du certificat d'investissement privilégié (CIP), c'est-à-dire de 432 F après le partage, et, d'autre part, de la nécessité d'assurer le placement ferme de l'équivalent de quelque 3 milliards de dollars de titres, un record qui représente près de trois fois le montant de l'opération Saint-Gobain, l'Etat français, le vendeur, se doit de se montrer prudent. Une décote de l'ordre de 8% par rapport au dernier prix des CIP semble raisonnable. Il s'agit d'une hypothèse, il est vrai partagée par de nombreux banquiers étrangers. Mieux vaut avoir trop de succès que pas assez.

Encore qu'il ne faille jamais jurer de rien, la privatisation de Paribas, la grande affaire de ce mois de janvier, devrait, tout comme celle de Saint-Gobain, bien se dérouler. A l'étranger, où Paribas est l'une des eurobanques les plus en vue, les premières réactions à l'issue d'une série de *« road shows »* (présentations) auprès d'investisseurs institutionnels d'Edimbourg, de Londres, de Genève, de Zurich, de Francfort et de Bruxelles se sont avérées extrêmement positives.

Le placement étranger de 20% des actions Paribas sera effectué par le truchement d'une syndication régionale. Sous la houlette de Paribas même, le coordonnateur, l'offre internationale sera réalisée au travers de quatre zones géographiques et de banques concernées : N.M. Rothschild et Warburg au Royaume-Uni ; Deustche Bank et Dresdner Bank en Allemagne ; le Crédit suisse-First Boston et la Société de banque suisse pour l'Helvétie ; Merrill Lynch et la Banque Paribas Capital Markets à Londres pour le reste du monde.

La firme britannique Smith New Court Agency estime que la capitalisation boursière du groupe Paribas est de l'ordre de 21,58 milliards de francs français et que le bénéfice net atteindra 1,6 milliard cette année et 1,85 milliard de francs en 1987. Sur ces bases, le rapport prix/bénéfice (PER) est de 12,7 pour 1986 et de 11,7 pour 1987. C'est très peu par les eurotemps qui courent, et les institutionnels étrangers s'en sont vite aperçus.

L'eurofranc en mal d'être

La partie de bras de fer entre Paris et Bonn sur la réévaluation du deutschemark ou l'abaissement des taux d'intérêt outre-Rhin ne pouvait manquer de retenir l'attention du marché international des capitaux. Le sujet de la dispute affecte en effet plusieurs secteurs euro-obligataires, notamment ceux libellés en francs français, en deutschemarks et en ECU. L'eurodistinction en voie de disparition entre monnaies fortes et monnaies faibles s'en trouve ravivée. Appâtés par la perspective, après les élections allemandes du 25 janvier, soit d'une réévaluation de la devise germanique, soit d'une baisse des taux d'intérêt allemands — l'un et l'autre terme de l'alternative ne peut que les laisser gagnants, — les investisseurs se ruent sur les euroémissions en DM. Celles-ci ont d'autant plus de succès qu'elles restent relativement rares. Seules trois nouvelles totalisant 500 millions de deutschemarks ont vu le jour cette semaine. C'est insignifiant compte tenu de la fringale pour la monnaie teutonne. L'ironie est qu'à partir du milieu de la semaine les principaux acheteurs d'euro-obligations libellées en deutschemarks ont été les Français, qui, ce faisant, n'ont pas été les derniers à renforcer la pression haussière sur la devise allemande.

Parmi les trois euro-émissions nouvelles en DM, celle qui, certainement, a eu le plus de succès provient de la Banque française du commerce extérieur (BFCE). Garanti par la République française, l'euro-emprunt BFCE s'élève à 200 millions de DM et s'étend sur dix ans. Il sera émis à un prix de 100,625 et portera un intérêt annuel de 6,125% pour procurer à échéance un rendement brut de 6,04%. Bien que ces conditions soient très basses, puisque vingt-quatre heures avant le lancement de l'opération les banquiers allemands pensaient que la BFCE sortirait avec un coupon de 6,25% et non de seulement 6,125%, la proposition française a d'emblée été chaudement accueillie. La qualité de l'emprunteur et celle du garant combinées avec la nature de la devise l'ont emporté sur toute autre réflexion.

A la veille du week-end, les euro-obligations BFCE se traitaient sur le marché gris avec une décote maigrichonne de l'ordre de 1,50-1. C'est modeste par rapport à la commission globale de 2,50%, dont 1,50% est réservé pour récompenser l'effort de vente et reflète la très bonne réception.

La Caisse nationale des télécommunications (CNT) a, elle aussi, choisi une monnaie forte en décidant de lever 100 millions de francs suisses sur sept ans au travers d'un emprunt obligataire qui sera émis à 100,75 et sera doté d'un coupon annuel de 4,50%. Le produit de l'émission, qui bénéficie de la garantie de l'Etat français, est destiné à refinancer à des conditions plus avantageuses une opération ultérieure. La veille, la très prestigieuse Nippon Telephone and Telegraph Company (NTT) avait proposé, mais sur huit ans, les mêmes termes.

Ces derniers sont très tirés, même sur la base des critères helvétiques. Aussi, pour mieux faire passer la pilule, l'UBS, qui dirige la transaction, a-t-elle décidé de la réaliser seule sous la forme d'un placement privé. Français coquins dont les comptes numérotés, tout autant illicites que discrétionnaires, en francs suisses sont gérés par l'UBS, soyez assurés d'avoir involontairement rempli votre devoir patriotique ! Tôt ou tard, vous vous découvrirez les heureux, mais en toute inadvertance, porteurs d'obligations CNT. Pour sa part, le Crédit agricole a fait un tabac en levant à taux fixe 150 millions de dollars des Etats-Unis dans un marché bien disposé parce qu'il continue d'anticiper une baisse supplémentaire des taux d'intérêt outre-Atlantique. D'une durée de sept ans, l'euro-emprunt sera émis à 100,50 et sera doté d'un coupon annuel de 7,50%. Ces conditions judicieuses, conjuguées avec la très grande qualité de l'émetteur, ont assuré un placement immédiat enthousiaste.

Le comité du marché de l'eurofranc français, réuni au soir du lundi 5 janvier sous le houlette du Trésor, a décidé de limiter ce mois-ci à une seule euro-émission nouvelle le nombre d'emprunts internationaux libellés dans la devise tricolore. Le Crédit foncier de France est sinon l'heureux élu tout au moins le récipiendaire de cette unique transaction, qui n'est même pas assurée de voir le jour si les conditions de marché restent aussi incertaines. Si la transaction est lancée, elle sera réalisée sous la forme d'un euro-emprunt à taux variable. On ne voit pas, en effet, qui serait assez fou pour acheter du franc français à taux fixe, alors que la valeur même de la devise est sur la sellette et que les taux d'intérêt sur l'eurofranc ont considérablement dérapé.

Le montant, la durée et les termes de l'euro-opération Crédit foncier n'ont pas été précisés, pas plus que le nom de la banque qui devra diriger une opération qui s'avérera très délicate. On peut toutefois se demander si la nouveauté introduite cette semaine sur le marché domestique ne serait pas de nature à revigorer un marché de l'eurofranc français moribond. L'Etat français a choisi, à partir d'une émission à taux variable, d'offrir 5 milliards de francs sur douze ans. L'innovation réside dans le choix d'un taux de référence qui n'est plus celui du marché monétaire mais le rendement des bons du Trésor à treize semaines émis tous les quinze jours par la Banque de France. La marge qui accompagne généralement les emprunts à taux variable est calculée sous forme d'un prix au-dessous du pair, les obligations qui seront remboursées à 100 étant cédées à 98,20. La formule intéressera certainement les investisseurs internationaux, lorsque les conditions de marché seront redevenues normales.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao pléthorique

En chutant la semaine passée de 77 dollars, pour s'établir le 8 janvier à 1 858 dollars la tonne à Londres, les cours du cacao ont réagi à la situation de surproduction qui caractérise une nouvelle fois ce marché. La campagne 1986-1987, commencée le 1er octobre, devrait se solder par un excédent estimé à 44 000 tonnes par l'ICO (Organisation internationale du cacao), et à 62 000 tonnes par le courtier anglais Gill and Suffus. Compte tenu des surplus accumulés au cours de deux précédentes campagnes, entre 250 000 et 300 000 tonnes de fèves sont actuellement dans le « circuit du cacao ». Elles s'ajoutent aux 100 000 tonnes détenues par le stock régulateur, en vertu de l'accord international de stabilisation des prix, renouvelé l'été dernier.

C'est précisément cet instrument de régulation qui pose aujourd'hui problème : il est prévu que le « stock tampon » peut procéder à des achats de soutien *(may buy)* lorsque le cours moyen du cacao calculé sur les quinze dernières séances de Bourse tombe à 88 cents par livre (1930 dollars la tonne). Il doit impérativement acheter *(must buy)* dès que le plancher de 83 cents est enfoncé.

Le 8 janvier, l'indicateur de l'ICO se situait à 89 cents. Malheureusement aucune mesure de redressement des cours ne pourra être employée s'il chute plus avant. Pour entrer en vigueur, l'accord de juillet 1986 doit avoir été ratifié par un nombre de pays consommateurs représentant 60 % des importations mondiales, et un groupe d'Etats producteurs comptant pour 80 % de l'offre. Si cette dernière condition a été presque immédiatement remplie, les pays du Nord traînent en revanche les pieds. Au 31 décembre, la CEE et la Norvège n'avaient pas donné leur ratification officielle. Le pourcentage d'adhésions définitives des consommateurs est inférieur au quota requis. Lenteur administrative, manifestation de défiance vis-à-vis des accords de produits, tentation de profiter des bas prix du cacao ; il y a de tout cela dans l'attitude des retardataires. Résultat : les dispositions de l'accord restent pour l'instant lettre morte. Il a fallu repousser au 31 janvier la date limite de ratification.

Cette temporisation risque d'avoir rapidement des conséquences non négligeables sur les économies des producteurs concernés, pour qui le cacao est une source majeure de devises. Aux cours actuels, la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, perd de l'argent. Ses coûts de production excèdent les prix mondiaux. De l'avis des professionnels, une telle situation est intenable, même à court terme. Il n'est pas impossible que certains producteurs se lancent dans des manœuvres désespérées, comme la destruction par le feu d'une partie des fèves ramassées ou la rétention de cacao dans les ports.

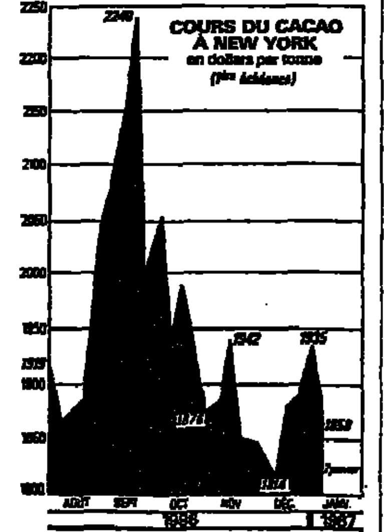
Dans la brousse ivoirienne, les planteurs qualifient parfois de « mortelles » les récoltes trop abondantes, celles qui précipitent les prix vers le bas. En 1985-1986, la Côte-d'Ivoire a ainsi produit 580 000 tonnes, un record dont le marché se serait bien passé. Pour la campagne en cours, on peut estimer à 530 00 ou 540 000 tonnes la récolte du premier producteur.

Le Cameroun, le Ghana, le Brésil, l'Equateur et la Malaisie annoncent déjà une amélioration de leurs performances, au moment où l'Union soviétique s'apprête à réduire de 20 000 voire 30 000 tonnes (sur 150 000 habituellement) ses achats de cacao. Les cours n'ont dans ces conditions aucune raison de se ressaisir. La rumeur distillée ces jours derniers, suivant laquelle un gros achat de 75 000 tonnes de fèves se préparerait, n'a pas empêché la tendance de s'infléchir. C'est dire combien les excédents connus et supposés pèsent sur le marché.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 10-10
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	914 (+ 5) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	802 (+ 16) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 390 (– 42) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 169 (+ 29) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	1 671 (+ 41) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 854 (– 81) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	277,75 (+ 3,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	156,75 (– 3,25) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Janvier	144 (+ 0,70) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



LES DEVISES ET L'OR

Le SME en crise aiguë

Crise du mark, selon le gouvernement français ? Crise du franc, selon le gouvernement allemand ? Bien plus sûrement crise du système monétaire européen lui-même, écartelé entre des partenaires de force inégale, face à une baisse du dollar qui, en portant la spéculation sur le mark, a fini par faire craquer le système. Cela faisait quatre ans que l'on n'avait pas connu une tempête monétaire de ce calibre, plus précisément depuis mars 1983, juste avant la troisième dévaluation en dix-huit mois, avec, comme aboutissement, un nouveau réaménagement du SME, comme celui qui va très vraisemblablement être décidé pendant le week-end à Bruxelles. La tension, il faut le dire, était devenue insupportable, en dépit des déclarations officielles, péremptoires, lénifiantes ou musclées qui se multiplient en ces moments-là.

Après un bref répit lundi, le cours du mark revenait, à Paris, un peu au-dessous de 3,31 F, les ventes de francs au profit de la devise allemande reprenaient de plus belle mardi. Elles provoquèrent de telles sorties de devises (3 à 5 milliards de marks, soit 10 à 15 milliards de francs) que la Banque de France, mardi vers 15 heures, fit connaître qu'elle n'intervenait plus pour acheter des francs contre des marks à 3,3120 F, et, en fait, qu'elle laissait « filer » la monnaie allemande jusqu'à son cours plafond, 3,3303 F fixé le 6 avril 1986 à Ootmarsum. La France ne quittait pas le SME et ne laissait pas flotter sa devise : simplement, elle entendait *« utiliser pleinement le mécanisme de fluctuation communautaire »*, c'est-à-dire qu'elle contraignait la Banque fédérale d'Allemagne à intervenir conjointement avec l'Institut d'émission français pour défendre les parités de leurs devises, en vendant des marks et en achetant des francs.

Ce dispositif permettait, également, à la Banque de France de tirer sur les facilités de financement à très court terme auprès du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM), pour des montants illimités sur une durée de quarante-cinq jours, puis trois mois, renouvelables une fois. En l'occurrence, l'Institut d'émission pouvait, via le FECOM, et contre remboursement ultérieur, se faire prêter des marks par la Bundesbank, qui était, également, habilitée à se faire rembourser par la France les marks qu'elle vendait sur le marché. Dans le SME, c'est la Banque centrale de la monnaie la plus faible qui assume tout le poids de la défense. Mercredi, tout le SME s'embrasait, les banques centrales européennes, essentiellement la Bundesbank, consacraient plus de 5 milliards de marks à la défense des parités.

Se trouvaient à leur cours-plancher par rapport au mark, outre le franc français, la couronne danoise, le franc belge et la livre irlandaise. En outre, la Banque fédérale d'Allemagne se voyait contrainte jeudi de soutenir le dollar, pour éviter que sa baisse n'accroisse encore les tensions. Quant à la Banque d'Italie, elle devait intervenir pour empêcher le mark de trop monter à Milan, après avoir franchi son cours-pivot de 700 lires et atteint 709 lires, record historique, son plafond se situant à 742,95 lires.

Vendredi, après un début de matinée plus calme, la spéculation sur un réajustement du SME pendant le week-end, sans attendre les élections allemandes du 25 janvier, reprenait avec violence. La Banque de France intervenait à nouveau (1 milliard de marks la veille), mais beaucoup moins que la Bundesbank, qui devait vendre plusieurs milliards de marks (3,5 ou même davantage) à tous ceux qui voulaient en acheter. La Banque de Belgique et la Banque du Danemark devaient relever leur taux d'intérêt, jusqu'à 14 % vendredi à Copenhague.

Trop, c'était trop ! La « force des marchés », une fois de plus, avait eu raison de l'obstination des dirigeants, notamment en RFA, où le chancelier Kohl se refusait à tout réaménagement en période électorale. Les industries allemandes, qui réalisent 50 % de leurs exportations sur les pays de la CEE contre 10 % sur les Etats-Unis, protestaient contre toute réévaluation du mark de nature à réduire leurs marges ou leurs livraisons. Quant aux agriculteurs, ils assuraient qu'ils se trouveraient lésés, malgré le nouveau régime de montants compensatoires décidé à Fontainebleau en 1985. Mais, très vraisemblablement, la Bundesbank, peu soucieuse de voir ses ventes de marks gonfler encore davantage la masse monétaire allemande, dont elle s'évertue à freiner le gonflement, a dû faire pression sur le gouvernement de Bonn pour arrêter les frais. En France, on s'inquiétait d'avoir à maintenir des taux d'intérêt élevés sur le marché interbancaire, au risque de déclencher un relèvement général du coût du crédit, désastreux dans la période actuelle.

A la veille du week-end, la spéculation évaluait ses risques : 3 %, 4 %, 5 % ou 6 % de modification dans les parités, notamment mark-franc. Avec un mark réévalué de 4 % (sur l'ancien cours-pivot de 3,2561 F) le cours de la devise allemande serait susceptible de s'élever seulement à 3,31 F, puisque, dans l'immédiat, il retomberait à son nouveau cours-plancher, précisément 3,31 F, comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises. Avec 5 % de réévaluation, il coterait 3,3437 F son nouveau cours-plancher situé à 2,25 % au-dessous du cours-pivot actuel. O joies du SME !

Quant au dollar, il a été victime, en fin de semaine, d'un nouvel accès de faiblesse, après une déclaration de M. Baker, secrétaire américain au Trésor, suivant laquelle le déficit commercial américain pour décembre pourrait égaler celui de novembre (19 milliards de dollars, record historique), avant une amélioration en 1987. L'effet de ce propos fut magique : le dollar plongea à Tokyo, où la Banque du Japon jeta dans la balance 2,5 milliards de dollars, sa plus grosse intervention depuis toujours, pour empêcher le cours du billet vert de tomber au-dessous de 158 yens. Commentaire de M. Kiichi Miyazawa, ministre nippon des finances : *« Nous interviendrons quel qu'en soit le coût. »*

A la veille du week-end, l'annonce d'une diminution du chômage aux Etats-Unis, 6,7 % de la population active en décembre contre 6,9 % en novembre, n'a guère revigoré le dollar.

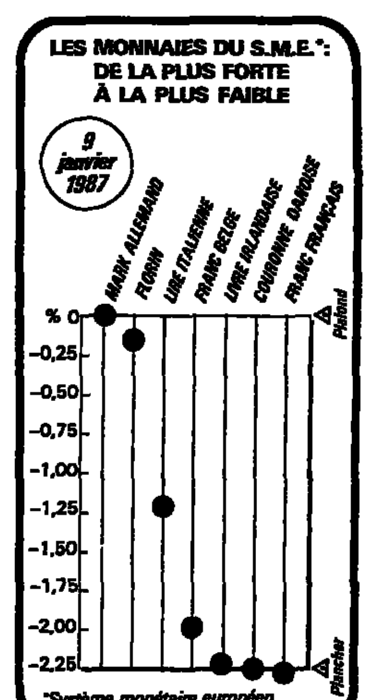
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4760	–	15,6617	62,2858	52,1920	2,5037	46,2214	0,0736
	1,4935	–	15,7418	62,1697	52,1240	2,5037	46,1361	0,0748
Paris	9,4242	6,3850	–	397,69	333,24	15,9864	295,12	4,7052
	9,4875	6,3525	–	394,93	331,12	15,9851	293,08	4,7548
Zurich	2,3697	1,6055	25,1452	–	83,7943	4,0197	74,2084	1,1831
	2,4023	1,6085	25,3209	–	83,8415	4,0273	74,2099	1,2039
Francfort	2,8280	1,9160	30,0084	119,33	–	4,7971	88,5602	1,4119
	2,8652	1,9185	30,2085	119,27	–	4,8034	88,5121	1,4360
Bruxelles	58,9514	39,94	6,2553	24,8769	208,45	–	18,4608	2,9432
	59,6504	39,94	6,2873	24,8305	208,18	–	18,4267	2,9895
Amsterdam	3,1933	2,1635	33,8845	134,75	112,91	5,4168	–	1,5943
	3,2371	2,1675	34,1203	134,75	112,98	5,4269	–	1,6223
Milan	2002,93	1357	212,53	845,21	708,24	33,9759	627,22	–
	1995,71	1336	210,31	838,58	696,38	33,4591	616,38	–
Tokyo	233,06	157,90	24,7304	98,3494	82,4112	3,9534	72,9835	0,1163
	236,12	158,10	24,8880	98,2903	82,4081	3,9584	72,9411	0,1183

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 janvier, 4,0436 F contre 4,0180 F le vendredi 2 janvier.



MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'espoir, soudain

Lorsqu'on est au fond du trou et qu'on aperçoit un petit rayon de soleil, quel soulagement ! Pour le marché obligataire français, ce rayon est apparu mardi, après une plongée aux enfers lundi, jour où l'échéance mars sur le MATIF cota 103,90, au plus bas depuis la fin de février dernier, avec des rendements de 9,30 % ou 9,40 % pour les emprunts d'Etat. La Banque de France n'avait-elle pas porté de 8 1/4 % à 8,50 % le taux de ses pensions à sept jours et le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire ne se hissait-il pas à 9 % et au-dessus, sans aucune indication sur la prolongation dans le temps d'une telle tension ? C'était le désespoir.

Le lendemain, toutefois, un sentiment nouveau commença à se faire jour. La crise du SME, qui obligeait la Banque de France à manier l'arme des taux pour défendre le franc, n'était pas susceptible de se prolonger sans de graves inconvénients pour l'Europe entière, et un réaménagement paraissait inéluctable, même avant les élections allemandes du 25 janvier. Dans ces conditions, la tension des taux en France n'était que temporaire, et les opérateurs en prirent, subitement, conscience. Résultat : les cours bondirent sur le MATIF dès mardi : un point de plus, à 105,45 sur mars, juin et septembre, un point encore mercredi, avec consolidation jeudi et nouveau progrès vendredi soir à près de 107. Du coup, les rendements sur le marché secondaire amorcèrent une décrue, se retrouvant à moins de 9 % à la veille du week-end, fléchissant même, sur certaines émissions d'Etat, à 8,70 %.

La première adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT) pour l'année 1987, redoutée par le marché, s'effectuait avec succès et dans des conditions encore inespérées au début de la semaine, grâce, précisément, à la reprise du MATIF. Le Trésor a pu lever 6,15 millards de francs en deux tranches à taux fixe, avec un rendement moyen de 8,94 % pour la première et de 8,90 % pour la seconde. A la veille du week-end, les opérateurs constataient que, pour la première fois depuis quatre mois, une légère surcote se manifestait, alors qu'auparavant la décote était immédiate sur le marché gris. Ils se déclaraient satisfaits par les rendements obtenus et par les montants adjugés, qui ne dépassaient pas ce que le marché pouvait absorber.

Un tel climat a même permis à la deuxième émission d'OAT, effectuée non pas par adjudication mais auprès du Syndicat bancaire de placement par prise ferme, de se placer, vendredi, dans la journée, avec un très vif succès. Il est vrai que la formule s'y prêtait : taux variable égal au taux actuariel pondéré constaté lors des adjudications hebdomadaires de bons du Trésor, à treize semaines à taux fixe et à intérêts précomptés. Lors de la dernière adjudication de tels bons, lundi 5 janvier, le taux était de 9,30 %. Les gérants de SICAV et de fonds communs de placement se sont jetés dessus, bien qu'un tel papier soit assez incontrôlable, avec des taux très instables. En tout cas, M. Roquesalanne, qui tient, avec talent, les livres à la BNP pour le compte du syndicat, peut se frotter les mains : c'est un succès.

Certes, on ne peut pas dire que l'horizon se soit subitement éclairé. Le marché a terriblement souffert et se montre très prudent : comme pour les grèves, on assiste au « pourrissement de la morosité », et, comme l'exprimait assez drôlement un opérateur : *« Quand on s'est tapé sur la tête avec un marteau pendant des semaines, cela fait tellement de bien quand ça s'arrête ! »* Une grande nervosité continue à régner, avec des aller-retour rapides, régime qui pourrait perdurer tout au long de 1987. Néanmoins, comme le suggérait avec un humour un peu grinçant un membre éminent du Trésor, les hausses brutales de rendements à Paris ont permis de reconstituer une marge de baisse pour les émissions futures et de rendre possibles de nouvelles anticipations, alors que le marché était arrivé à une impasse à l'automne lorsque les taux à long terme, à 7,50 %, butaient sur ceux à court terme (un peu plus de 7 %). C'est une façon de voir les choses, mais qui peut parfaitement s'appliquer à la situation actuelle, où les liquidités sont fortes, une cinquantaine de milliards de francs en janvier.

F.R.

Le Monde

Les mouvements sociaux dans le secteur public et leurs conséquences

Reprise progressive du travail à la SNCF

Au moment où M. Edmond Maire juge *« très positif »* le « réveil social » des salariés, la fièvre semble retomber à la SNCF et à EDF. Paradoxalement, on assiste à un mouvement progressif de reprise du travail à la SNCF, mais sans détente réelle, tandis qu'à EDF la brusque détente apparue dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 janvier ne se traduisait pas encore au début du week-end par une régression de la grève. Alors que les usagers mécontents se mobilisent de plus en plus, malgré l'appel « à la raison » de M. Jacques Chirac venant après l'appel à manifester de ses lieutenants... le week-end devrait être *décisif* pour l'évolution des conflits.

A la SNCF, les cheminots étaient de plus en plus nombreux à reprendre le travail, avec, selon la formule d'un syndicaliste qui dépeint bien le climat de cette fin de grève, la *« rage au ventre »*. Samedi *matin*, les résultats des votes des assemblées générales avaient été recensés dans 74 dépôts sur 94 : la reprise du travail aurait été voté dans 325 d'entre eux, mais la plupart de ceux qui s'étaient prononcés pour la grève auraient dû « basculer » vers la fin du conflit au cours de la journée de samedi.

Ce qui apparaît le plus significatif dans cet effritement du mouvement revendicatif à la SNCF, c'est que, là où la poursuite de la grève a été votée, les cheminots qui veulent reprendre le travail non seulement ne sont plus conspués par leurs camarades, mais retrouvent effectivement leurs « machines ». A Poitiers, l'assemblée générale avait voté la continuation de la grève par 47 voix contre 41. Ces « 41 » décidaient cependant de reprendre aussitôt le travail. Face à leur attitude, les 47 « jusqu'au-boutistes » ont préféré faire de même pour ne pas se diviser...

Ce climat de reprise – qui n'est pas exempt d'incidents, puisqu'un non-gréviste a blessé trois de ses collègues en forçant un piquet de grève à Nice, tandis que des « sabotages » étaient signalés dans le Calvados et dans le Doubs – oblige les syndicats à dévoiler un peu plus leurs positions. Localement, les autonomes de la FGAAC semblent peser souvent en faveur de la reprise. Moins nette, la position de la fédération des transports et de l'équipement CFDT va dans le même sens, puisqu'elle estime que *« l'action des cheminots a permis d'obtenir des résultats positifs, notamment pour les travaux postés et les bas salaires. La fédération estime ne pas pouvoir obtenir davantage dans cette grève, aujourd'hui, au niveau national »*.

Réaction aux manifestations des usagers

La CGT, elle, semble plutôt favorable à une poursuite du mouvement, puisque sa fédération des cheminots affirme que *« plus que jamais le maintien d'un puissant rapport de forces est la condition nécessaire à une issue positive du conflit »*. Mais, tout en étant *« avec tous les cheminots qui se battent »*, elle est *« aussi aux côtés des cheminots qui ont décidé de suspendre l'action, mais qui, loin de s'estimer battus, sont prêts à se remettre en grève si l'évolution de la situation générale le rend nécessaire »*. Mais elle condamne la CFDT et la FGAAC favorables à la reprise dans *« de nombreux centres »*. Si la très grande majorité des dépôts ne devaient pas continuer la grève au-delà de dimanche, quelques bastions cégétistes, comme Toulouse, Marseille, Montpellier et Bordeaux, risquent de rester dans l'action la semaine prochaine.

La CGT s'y emploie d'autant plus qu'elle pourrait prendre une nouvelle initiative confédérale la semaine prochaine. Il lui faut donc maintenir un minimum de pression à la SNCF jusque-là (mais aussi à EDF et à la RATP). Dans cette perspective, elle réagit très vigoureusement aux manifestations d'usagers encouragées par le RPR et l'UDF en affirmant qu'*« il faut barrer la route à la haine antiouvrière »*. Son union des fonctionnaires, bien affaiblie, vient par ailleurs d'appeler ses organisations à *« faire décider par les syndiqués et les assemblées générales de personnels leur mise en grève dès lundi »*. Il s'agit en l'espèce d'obtenir l'ouverture immédiate de négociations salariales dans la fonction publique, la CFDT et la CFTC venant de présenter la même demande.

La CGT risque cependant de se retrouver rapidement seule dans la grève à EDF. Alors que les baisses de production étaient faibles samedi matin et n'entraînaient pas de délestages, la direction a, en effet, engagé dans la soirée de vendredi, après avoir négocié quelques assouplissements avec Matignon, une consultation avec les cinq syndicats, reçus séparément afin de modifier le contenu de l'accord salarial 1987 proposé *(le Monde* du 8 janvier).

Les concessions annoncées ne sont pas minces, même si l'affichage est suffisamment habile pour masquer tout recul. La « prime exceptionnelle » de 0,4 % de la masse salariale qui devait être versée en 1987 en raison des *« excellents résultats de 1986 »* a été supprimée. Mais elle est remplacée par une mesure d'augmentation de 0,4 % au 1er janvier 1986 (soit un gain moyen de 400 F pour un agent situé au milieu de la grille). Officiellement, cette ouverture est justifiée par la faiblesse de l'effet de report des augmentations salariales de 1985 sur 1986 (0,46 %, soit le plus faible des entreprises publiques). Cela permet à M. Chirac de ne pas perdre la face en restant fidèle à ses recommandations pour 1987. En revanche, il donne *a posteriori* un coup de canif à sa recommandation du 5 mai 1986 qui prévoyait un gel des augmentations générales pour l'ensemble du secteur public. Par ailleurs, une négociation va s'engager sur l'intéressement, et une autre sur l'organisation du travail. Cette dernière pourra aboutir à des réductions « individuelles » du temps de travail des agents en poste ou en contact avec le public dès lors qu'il y a, conformément à la directive de M. Chirac, amélioration du *« service rendu au public »*.

EDF a conditionné l'accord à la signature de quatre syndicats, ce qui est une nouveauté. Si la signature de FO est acquise après celles de la CGC et de la CFTC, celle de la CFDT est encore incertaine. Le bureau de la Fédération de l'énergie CFDT a voté dans la nuit en faveur de la signature et de la fin de la grève, mais il lui reste à convaincre son conseil. En tout état de cause, FO, et très vraisemblablement la CFDT, vont sortir de la grève, laissant la CGT en face-à-face avec le gouvernement.

MICHEL NOBLECOURT.

Situation toujours bloquée à la RATP

En début de week-end, la situation apparaissait bloquée à la RATP au moins jusqu'à mardi. Si les syndicats CFTC, FO et autonomes non-conducteurs ont accepté l'accord de salaires 1987 et devaient le signer mardi 13, en revanche le Syndicat autonome des conducteurs (SAT), majoritaire, a décidé de poursuivre la grève au moins jusqu'à lundi 12 inclus, où il devait tenir une assemblée générale à 16 h 30. Les autres syndicats grévistes ont adopté la même position, les contacts informels avec la direction n'ayant abouti à aucun rendez-vous de négociation.

Samedi dans la matinée le RER était le plus perturbé avec une rame sur dix-neuf sur la ligne A et deux sur dix-neuf sur la ligne B. Dans le métro, les lignes les plus touchées étaient la 4 (Orléans-Clignancourt) avec une rame sur douze, la 7 (Ivry-Fort-d'Aubervilliers) et la 11 (Hôtel-de-Ville-Lilas) où le trafic était assuré à 50 %. Au total, le trafic était de 75 % pour le métro et de 70 % pour les autobus, selon la RATP.

Les centres de transfusion sanguine affectés par les grèves... et le SIDA

Certains centres de transfusion sanguine manquent actuellement de sang. Ce début de pénurie, dû principalement aux grèves dans les transports, est surtout observé dans de grands centres hospitaliers. Il s'accompagne d'un deuxième phénomène : inquiètes du SIDA, de nombreuses personnes vont dans des camions de collecte de sang dans le seul dessein de se faire dépister gratuitement. Des unités mobiles de collecte ont dû être supprimées.

Au centre de transfusion sanguine de l'hôpital Pitié-Salpêtrière (Paris), les grèves qui se sont succédé depuis la mi-décembre ont eu des conséquences dramatiques : les dons de sang ont diminué d'environ 40 %. *« Les donneurs ont tellement peur de manquer l'un des rares métros ou trains de banlieue en circulation*, remarque le docteur Maurice Mollereau, *qu'ils ne font plus le détour par le camion de transfusion. »* Les spécialistes de la transfusion sanguine sont ainsi obligés de faire venir en urgence des flacons de sang de certaines villes de province. Principal groupe sanguin manquant : le « 0 négatif ». au Centre national de transfusion sanguine, en revanche, on ne constate pas de baisse notable, sinon celle, traditionnelle qui se produit au moment des fêtes.

A ce début de pénurie de sang s'ajoute un deuxième problème auquel sont de plus en plus confrontés les spécialistes du prélèvement : l'épidémie de SIDA qui incite de nombreuses personnes à aller donner leur sang afin de bénéficier d'un test de dépistage gratuit. Certains camions de prélèvement de sang ont ainsi été retirés de la circulation, la proportion de donneurs séropositifs étant jugée trop importante (jusqu'à 1 %), faisant par-là même courir un risque – essentiellement théorique il est vrai – aux malades receveurs. *« Il ne faudrait pas confondre les camions de collectage de sang avec des centres de dépistage*, explique le docteur Mollereau. *Toute personne inquiète doit savoir qu'il existe des centres de dépistage où elles pourront consulter gratuitement. A La Pitié-Salpêtrière, sur un simple appel téléphonique, on peut prendre rendez-vous pour une consultation .»* Le seul risque est dû aux personnes qui viennent d'être contaminées par le virus du SIDA et qui n'ont pas eu le temps de fabriquer des anticorps. A ce stade en effet, les tests de dépistage ne peuvent détecter la contamination. *« De toute façon*, poursuit le docteur Mollereau, *nous ne prenons aucun risque. Tout flacon de sang provenant d'une personne à propos de laquelle nous avons un doute est écarté et automatiquement jeté »*.

« De nombreux centres de collecte mobiles ont effectivement été supprimés, confirme le docteur Garetta, directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). *De même, depuis plusieurs mois, nous ne collectons plus de sang en milieu carcéral. »* Dans les prisons, les spécialistes de la transfusion sanguine jugent que la situation est devenue *« alarmante »*. Il n'est pas rare, indique l'un d'entre eux, que des taux de séroposivité de l'ordre de 60 % soient observés parmi les *toxicomanes incarcérés*. A la direction générale de la santé, on indique toutefois que si la proportion des détenus séropositifs est effectivement forte parmi les toxicomanes et les Africains, toutes les études ont montré que le mode de transmission homosexuelle était quasi inexistant en prison. Il n'a pratiquement jamais été observé de cas de transmission du SIDA à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire.

Tous les spécialistes de la transfusion sanguine rappellent cependant que le fait de donner son sang n'expose à aucun risque de transmission d'une maladie virale comme le SIDA. La sécurité est absolue à 100 %. Trop de gens pourtant ne donnent pas leur sang par peur de contracter la maladie. Pour pallier en partie ces difficultés, les spécialistes de la transfusion sanguine préconisent de plus en plus souvent, en cas d'intervention chirurgicale non urgente, l'auto-transfusion préalable *(le Monde* du 26 mars). Le futur opéré devient ainsi son propre donneur.

FRANCK NOUCHI.

M. JEAN POPEREN invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national chargé des élections au Parti socialiste, « numéro deux » du PS, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 11 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le député du Rhône, maire de Meyzieu, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Andréani, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Gilles Leclerc, de *RTL*, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.



A B C D E F G H

Polémique entre les hommes politiques

M. Jacques Chirac s'est employé, toute la journée du vendredi 9 janvier, à tempérer les appels à l'action civique lancés par ses propres amis politiques contre la poursuite des mouvements de grève.

Comme il l'avait fait le matin, à l'Hôtel de Ville de Paris, en tant que maire, le premier ministre a profité de l'inauguration, l'après-midi, du Salon de la décoration intérieure, qu'il a présidée, à la porte de Versailles, pour mettre en garde contre les risques de débordements. Il a souhaité que la manifestation envisagée lundi 12 janvier, à 17 heures, place du Palais-Royal, à Paris, par les élus RPR et UDF de la capitale, au nom des usagers en colère, se déroule *« dans le calme et la sérénité »*.

En revanche, le chef du gouvernement s'est déclaré *« réservé »* à l'égard de l'appel lancé par M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, qui avait préconisé une *« manifestation de masse »* analogue à celle du 30 mai 1968 sur les Champs-Elysées.

Evoquant les négociations engagées à la SNCF et à EDF, M. Chirac a souligné : *« Je fais confiance aux entreprises publiques, qui ont reçu du gouvernement des instructions très claires, pour entretenir un indispensable dialogue social, une concertation absolument nécessaire, pour trouver avec des interlocuteurs de bonne foi – il en est fort heureusement, s'ils ne le sont pas tous – des solutions qui permettent de sortir de la crise. »*

Enfin, le premier ministre a de nouveau demandé *« à chacun de comprendre que le gouvernement, qui a la responsabilité de fixer non pas les modalités de travail de chaque entreprise mais les grands équilibres, ne peut pas modifier sa position »*.

Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, qui avait été le premier a appeler les élus de la majorité à se mobiliser contre les grévistes, a expliqué, ce même vendredi, que *« le droit de se chauffer et de circuler »* était *« aussi essentiel que le droit de faire grève »*. *« C'est pourquoi*, a-t-il dit, *nous soutenons ceux qui veulent exprimer le droit de travailler. »*

« Ce ne sont plus des grèves contre le gouvernement, a affirmé le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin, *mais des grèves contre les Français. Nous avons franchi les bornes de l'exercice normal du droit de grève. »*

Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, est lui aussi entré en piste, au cours d'une conférence de presse, en appelant à *« une grande manifestation contre la grève des saboteurs et contre le laxisme du gouvernement »*, lundi à 17 heures (à la même heure que le RPR et l'UDF par ailleurs), place de l'Opéra à Paris. Or la veille, le secrétaire général de son parti, M. Jean-Pierre Stirbois, avait accusé le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, de faire preuve d'*« irresponsabilité »* en cherchant à *« dresser les usagers contre les grévistes »*. *« La manifestation de Toubon, c'est le signe de la faiblesse*, a expliqué vendredi M. Stirbois. *La nôtre, c'est le signe de la force. »*

Quant au président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), M. Philippe Malaud, il a estimé que *« le gouvernement paie le prix de son inaction dans le domaine crucial de la stricte réglementation du droit de grève dans le secteur public »*.

Du côté de l'opposition de gauche et d'extrême gauche, la dimension politique du conflit est désormais au moins aussi présente que sa dimension sociale dans les réactions des différents partis. Ainsi le bureau politique du PSU estime-t-il que *« la poursuite des grèves n'est due qu'à l'intransigeance du pouvoir et à ses provocations »*. La Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste) dénonce les violences diverses allant jusqu'aux *« attaques à main armée »* contre les grévistes et l'EDF, et remarque : *« La défense démocratique d'une grève passe dorénavant par la protection des locaux et des grévistes, face aux escadrons de choc d'un pouvoir et de son parti dominant »*.

Peut-être moins radicale, l'autre organisation trotskiste, Lutte ouvrière (LO), remarque surtout que *« ce qui fait peur au gouvernement, ce sont les réactions imprévisibles des travailleurs du rang (...), c'est l'inconnu du côté de la classe ouvrière »*.

Le PC : « les chiens de la haine sont lâchés »

Claude Cabanes, dans l'éditorial de *l'Humanité* du samedi 10 janvier, a des mots aussi durs que les trotskistes pour condamner l'orchestration par le gouvernement des protestations d'« usagers en colère » : *« Les chiens de la haine sont lâchés* (...), écrit l'éditorialiste du quotidien communiste. *Cette violence des gros manteaux qui bafouent naturellement les lois est organisée et encouragée par le gouvernement lui-même* (...), *on n'attend plus que les charters de M. Pasqua pour conduire hors du territoire tous les roulants, tous les employés du gaz et tous les agents du tri postal en grève* (...). *Dans les coulisses,* [M. Chirac] *mobilise les provocateurs en costume trois pièces, et sur les moquettes des salons, il chante l'air du dialogue. »* Voilà pour la tentative du premier ministre de se situer *« au-dessus de la mêlée »*.

Mais si *l'Humanité* attaque le gouvernement, elle vise aussi le PS. Claude Cabanes répond ainsi à M. Jospin, qui s'était interrogé sur le bien-fondé de l'attitude de la direction du PCF : *« Qu'il soit persuadé*, lance l'éditorialiste communiste, *que le PCF fait « tout ce qu'il faut » pour que les hommes qui « font » la SNCF, la RATP, l'EDF, les PTT, etc., disposent de meilleurs salaires, de conditions de travail plus humaines, d'un avenir plus sûr, de plus de dignité. Le PCF est avec ceux qui ont lutté, qui luttent et qui lutteront pour cela. On en est beaucoup moins certain de M. Jospin. »*

Dans une interview publiée par le mensuel *Globe*, M. Fabius déclare : *« Pourquoi ces mouvements sociaux maintenant ? Parce que quand on sème l'injustice, on récolte la grève. Parce que quand on affaiblit les corps intermédiaires (le Parlement, les syndicats), les revendications ne trouvent plus de médiation pour s'exprimer. Parce que les relations sociales en France tournent actuellement à l'envers avec un cycle conflit-revendication-négociation, au lieu d'une séquence normale revendication-négociation-conflit. Parce que beaucoup de gens ont le sentiment d'avoir en face d'eux un pouvoir faussement fort, qui procède par coups de menton mais qui est prêt à bifurquer si c'est trop dur ou électoralement trop coûteux.*

» Pour autant, je ne suis pas sûr que tout cela profite rapidement à la gauche. Le vote de mécontentement cela existe, mais il ne devient puissant que s'il est appuyé par un sentiment positif d'adhésion. Nous avons beaucoup de progrès à faire sur ce terrain. Nous devons porter la critique, nous devons aussi développer nos propositions. Sans fausses promesses. »

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : attentat dans un grand magasin de Johannesburg.** – Une bombe de forte puissance, dissimulée dans un colis, a explosé, sans faire de victimes, le vendredi 9 janvier, à l'heure du déjeuner, dans un grand magasin du centre de Johannesburg. D'autre part, huit mineurs noirs ont été tués et cinquante-trois autres blessés dans la mine d'or de Beatrix, dans l'État libre d'Orange, au cours d'affrontements entre « groupes rivaux », a annoncé samedi un porte-parole du groupe Gencor, propriétaire de la mine. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 10 janvier 1987 a été tiré à 514 282 exemplaires



M. Michel Lavalou président de l'université de Compiègne

M. Michel Lavalou a été nommé président de l'université de technologie de Compiègne. Il remplace M. Guy Denielou, qui a présidé à la création et aux destinées de cette université depuis 1973. Le statut dérogatoire de cet établissement prévoit un mode de désignation particulier : le président est en effet choisi par le ministre de l'enseignement supérieur dans une liste de trois noms établie par le conseil d'université.

[Né le 27 septembre 1930 à Morlaix, M. Michel Lavalou est diplômé de l'Ecole supérieure de physique et chimie de Paris et docteur ès sciences. Ingénieur chez Péchiney (1955-1963), il poursuit sa carrière au groupe Rhône-Poulenc, dont il devient en 1978 directeur des relations humaines, puis, en 1980, directeur général des recherches et du développement avant d'être en 1983 conseiller du président, M. Le Floch Prigent. M. Lavalou est depuis 1983 président de l'Institut de recherche chimique appliquée et vice-président de l'Association nationale pour la recherche chimique (ANRC). Depuis 1985, il était vice-président de la Mission scientifique et technique (MST) au ministère de la recherche.]

Le Monde sur minitel
GRÈVES
Tout ce qui fonctionne. SOS auto-stop
36.15 TAPEZ LEMONDE

هكذا من الأصل